



Politique d'aménagement linguistique et culturel :

Un projet de société pour l'éducation
en langue française

VERSION ACTUALISÉE 2026

**Politique d'aménagement linguistique et culturel
– version actualisée 2026**

Un projet de société pour l'éducation en langue française

Province du Nouveau-Brunswick

Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
C.P. 6000, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1 CANADA
gnb.ca

ISBN 978-1-4605-4840-0 (Édition imprimée en français)

ISBN 978-1-4605-4839-4 (PDF : version française)

2026.10 | Imprimé au Nouveau-Brunswick

SUR LA COUVERTURE

Mélanie Gagnon, *Sois printemps*, 2026.

DESCRIPTION DE L'ŒUVRE PAR L'ARTISTE

Cette œuvre est une invitation à puiser notre inspiration dans la nature qui nous entoure et à croire profondément qu'au printemps, la vie se manifeste avec la même effervescence, marquée d'une richesse singulière de couleurs et d'une diversité attendue. Elle nous rappelle que, solidement enracinés, nous avons le pouvoir de faire éclore l'un des plus beaux jardins de fleurs. L'Acadie se présente comme un monde ouvert, nourrie par son histoire, façonnée par ce qu'elle est et portée par ce qu'elle devient. Les fleurs venues d'ailleurs, en se mêlant aux teintes qui nous définissent, enrichissent notre paysage et élargissent notre horizon. Elles contribuent à créer un espace où chacun, au printemps venu, ressent le désir de labourer la terre, de s'y reconnaître et d'y semer des valeurs d'appartenance, de respect, d'amour et d'inclusion. *Sois printemps* résonne ainsi comme l'écho de toutes ces possibilités infinies qui se déploient et se multiplient afin de faire rayonner notre francophonie.



RECONNAISSANCE DES TERRES ANCESTRALES

Nous reconnaissons respectueusement que le Nouveau-Brunswick se trouve sur les terres traditionnelles non cédées et non abandonnées des peuples wolastoqey, mi'kmaw et peskotomuhkati.

Nous nous engageons à restaurer et à reconstruire des relations significatives avec les peuples Wabanaki, tout en honorant ces terres porteuses des espoirs des générations à venir.



LA RECONNAISSANCE DES TERRES NATALES DES PEUPLES WABANAKI : QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE?

Par l'Aîné David Perley

La reconnaissance des terres natales, ou terres ancestrales, des Peuples Wabanaki dans la Politique d'aménagement linguistique et culturel en éducation (PALC) constitue un engagement visant à consolider des relations de collaboration et de confiance avec les communautés Wabanaki dont les terres natales s'étendent notamment sur ce qui est aujourd'hui le Nouveau-Brunswick. Elle reconnaît que les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkatiyik vivent sur ces terres, avec lesquelles ils entretiennent des liens étroits et durables depuis des temps immémoriaux. Avant la colonisation, les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkatiyik avaient leurs propres structures de gouvernance et entretenaient une relation étroite avec la Terre Mère (Mother Earth) et les eaux. Ces structures existent toujours, même si des instances gouvernementales n'en tiennent pas toujours compte. Le protocole de reconnaissance des terres non cédées constitue une étape vers la reconnaissance officielle des structures de gouvernance des peuples Wabanaki ainsi que de leur présence sur ces terres depuis des temps immémoriaux.

Quelle est notre responsabilité?

En reconnaissant les terres non cédées, le personnel du système éducatif acadien et francophone accepte la responsabilité individuelle et collective de créer des possibilités de réaliser des apprentissages décolonisés. Cet engagement permettra aux personnes apprenantes de tous les âges, quel que soit leur bagage culturel, de comprendre l'esprit des traités de paix et d'amitié qui unissent toutes les personnes vivant sur les terres non cédées du Nouveau-Brunswick.

À quoi cela nous invite-t-il?

La reconnaissance des terres dans la PALC constitue une invitation à transformer l'éducation afin de créer des environnements d'apprentissage inclusifs et sécuritaires culturellement. Elle encourage à adapter les milieux d'apprentissage, le curriculum de la petite enfance et les programmes d'études scolaires ainsi que les approches pédagogiques selon les appels à l'action du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (Gouvernement du Canada, 2015), et ce, en étroite collaboration avec les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkatiyik.



Message de la première ministre



En tant que première ministre du Nouveau-Brunswick et ministre responsable des Langues officielles, je tiens à féliciter chaleureusement toutes les personnes et les organisations qui ont contribué à l'actualisation de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC). Cette démarche importante d'envergure témoigne d'un engagement collectif fort envers l'avenir de la francophonie et de la communauté acadienne et francophone dans notre province.

La langue française ainsi que la culture acadienne et francophone, dans toute leur diversité, sont au cœur de l'identité du Nouveau-Brunswick et contribuent à la vitalité de la province dans son ensemble. La PALC joue un rôle essentiel pour protéger cette richesse, la faire vivre et la transmettre aux générations futures.

La mobilisation exceptionnelle observée tout au long de ce processus, lancé lors du forum soulignant le 10^e anniversaire de la PALC, illustre à quel point cette politique est bien vivante et portée par une communauté engagée et visionnaire.

Je remercie toutes les personnes qui contribuent à ce projet de société. Grâce à votre travail et à votre leadership, nous continuons ensemble de bâtir un avenir fort et durable pour la langue française, la culture acadienne et la réussite de tous nos jeunes partout au Nouveau-Brunswick.

A handwritten signature in black ink, reading "S. Holt". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the right.

L'honorable Susan Holt

Première ministre

Ministre responsable des Langues officielles

Message de la ministre

À titre de ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, je suis très fière de l'important travail accompli dans le cadre de l'actualisation de la Politique d'aménagement linguistique et culturel, la PALC. Cette politique est l'un des piliers de l'éducation en français au Nouveau-Brunswick et un levier essentiel pour la transmission de la langue française et de la culture acadienne et francophone dans les milieux d'apprentissage.

Pour nos communautés, la langue est bien plus qu'un moyen de communication : elle est au cœur de l'identité, du sentiment d'appartenance et de la réussite des personnes apprenantes. L'actualisation de la PALC vise à mieux répondre aux réalités et aux besoins d'aujourd'hui, qui s'inscrivent dans une société désormais fortement pluraliste et dans un monde où les changements sont rapides et constants, tout en renforçant les fondations qui assurent la vitalité de notre système éducatif acadien et francophone.

Cette démarche s'appuie sur cinq axes d'intervention clairs : le partenariat entre les milieux d'apprentissage, la famille et la communauté, la vitalité du système éducatif, la construction identitaire, la petite enfance ainsi que la réussite éducative. Ces priorités orientent nos actions afin d'offrir aux personnes apprenantes un parcours cohérent, de la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires.

L'implication de plus de 800 personnes et de 150 organismes tout au long du processus d'actualisation (Forum des 10 ans de la PALC et consultations) démontre à quel point la raison d'être et les fondements de cette politique demeurent essentiels pour la pérennité et le rayonnement du système d'éducation de langue française, intrinsèquement liés à la vitalité de la communauté acadienne et francophone.



Je remercie sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à cette grande réflexion collective pour coconstruire une vision moderne, ambitieuse et tournée vers l'avenir. Ensemble, nous continuons de renforcer l'éducation en langue française, de soutenir la vitalité de la communauté acadienne et francophone et de faire rayonner notre culture partout au Nouveau-Brunswick, mais aussi au-delà de ses frontières.

A handwritten signature in black ink that reads "Claire Johnson" with a stylized flourish at the end.

L'honorable Claire Johnson
Ministre de l'Éducation et du
Développement de la petite enfance

Message du regroupement des conseils d'éducation de districts francophones du Nouveau-brunswick

Depuis son adoption, en 2014, la PALC a guidé le travail de l'école acadienne et francophone dans sa double mission : assurer la réussite éducative des personnes apprenantes et soutenir leur construction identitaire en tant qu'Acadiennes, Acadiens et francophones. Aujourd'hui, à l'heure où la société évolue rapidement, l'actualisation de cette politique s'impose avec justesse et pertinence. Les réalités actuelles, telles que l'arrivée croissante de nouvelles familles immigrantes, les appels à la réconciliation avec les peuples autochtones et les défis liés aux nouvelles technologies numériques, dont l'intelligence artificielle, nous invitent à réfléchir collectivement aux fondements d'un projet éducatif inclusif, dynamique et porteur de sens. Dans ce contexte, l'école acadienne et francophone se veut à la fois un lieu d'enracinement identitaire et un espace d'ouverture à la diversité culturelle.

Au cœur de notre vision, la construction identitaire des personnes apprenantes demeure une priorité. Elle s'enrichit d'une approche interculturelle, dans laquelle les identités acadiennes et francophones s'épanouissent en dialoguant avec celles des personnes nouvellement arrivées. Cet interculturel repose sur le respect mutuel, la reconnaissance des différences et la valorisation des parcours individuels et collectifs. Il favorise un vivre-ensemble harmonieux et durable, propice à la cohésion sociale ainsi qu'à la participation citoyenne.

Par ailleurs, la réussite éducative ne peut être atteinte sans un engagement clair à favoriser le mieux-être des personnes apprenantes. Le développement

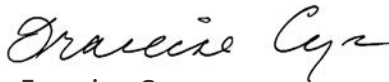
global de la personne sur les plans affectif, social, culturel, cognitif et linguistique doit être au cœur de toutes les pratiques éducatives. Cela implique la création de milieux d'apprentissage bienveillants, sécuritaires et stimulants, où chaque personne apprenante se sent reconnue, soutenue et valorisée.

La maîtrise de la langue française, dans toutes ses dimensions, est également un levier de réussite. Elle permet aux personnes apprenantes non seulement d'acquérir des connaissances, mais aussi d'affirmer leurs identités, d'exercer leur pensée critique et de contribuer activement à la société. L'école acadienne et francophone a donc la responsabilité de fournir à chaque personne apprenante les outils linguistiques nécessaires pour réussir son parcours scolaire, quel que soit son bagage d'origine.

Enfin, pour réaliser les objectifs ambitieux de la PALC actualisée, l'accessibilité à des ressources humaines qualifiées, à des outils pédagogiques adaptés, à un accompagnement technologique pertinent et à des investissements financiers suffisants est indispensable. Il s'agit d'un engagement collectif qui doit mobiliser les milieux éducatifs, les familles, les communautés et les partenaires gouvernementaux. Ainsi, l'actualisation de la PALC traduit notre volonté de bâtir une école acadienne et francophone inclusive, équitable et tournée vers l'avenir; un milieu où chaque personne apprenante, dans toute sa singularité, peut apprendre, s'épanouir et développer une citoyenneté francophone engagée, confiante et ouverte sur le monde.



Ghislaine Foulem
Présidente
Conseil d'éducation
DSF Nord-Est



Francine Cyr
Présidente
Conseil d'éducation
DSF Nord-Ouest



Michel Côté
Président
Conseil d'éducation
DSF Sud

Table des matières

10	Remerciements
11	Partenaires
12	Préambule
14	L'énoncé de politique
15	L'engagement collectif pour une mise en œuvre réussie
16	Le cadre de la PALC
20	Lumière sur une décennie de réalisations collectives
24	Le contexte de l'éducation en langue française au Nouveau-Brunswick
28	L'histoire de l'éducation des peuples Wabanaki au Nouveau-Brunswick
30	La relation entre les peuples Wabanaki et le peuple acadien
32	Le contexte juridique
36	La situation démographique et linguistique actuelle
40	Tableau synthèse : les axes de la PALC
41	 L'axe Partenariat milieux d'apprentissage, famille, communauté
48	 L'axe Vitalité du système éducatif
58	 L'axe Construction identitaire
68	 L'axe Petite enfance
75	 L'axe Réussite éducative
84	Conclusion
86	Glossaire
90	Bibliographie

Remerciements

Il importe de remercier chaleureusement l'ensemble des partenaires en éducation ayant contribué, par leur expertise et leur engagement ferme, à l'actualisation de la PALC.

Ce sont **huit cent soixante-huit (868) personnes et cent cinquante-huit (158) institutions et organismes** qui ont pris part à cette démarche collective.

Il convient de souligner la contribution de toutes les personnes ayant consacré temps, réflexions et efforts à l'actualisation de ce document, lequel reflète les plus récentes avancées en matière de recherche sur l'éducation en milieu minoritaire et tient compte des aspirations ainsi que des réalités actuelles de la communauté acadienne et francophone.

Le processus de rédaction des textes actualisés a été mené par une équipe dévouée composée de plusieurs membres du personnel des services éducatifs francophones du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) et de personnes consultantes, avec l'appui de nombreux partenaires ayant généreusement contribué de leur temps et de leur expertise. Cet important travail de collaboration témoigne de l'essence même de la PALC : une vision collective portée par l'engagement de toute une communauté.

Une profonde reconnaissance est exprimée à l'ensemble des partenaires, des associations et des personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à cette démarche. Par leur expertise, leurs conseils, leurs rétroactions et leur engagement, ils ont enrichi cette politique et participé à en faire un véritable projet collectif. Des remerciements particuliers sont adressés aux partenaires de l'Université de Moncton pour leur expertise, leur regard critique et la qualité de leurs conseils tout au long de la démarche.

Enfin, il importe de remercier l'ensemble des membres du personnel, des agentes et agents pédagogiques des services éducatifs francophones du MEDPE et des districts scolaires francophones (DSF) ainsi que les personnes apprenantes et les membres du personnel des écoles de tous les districts ayant contribué à cette actualisation.

Partenaires

Agences Famille et petite enfance francophone
Alter Acadie

Association acadienne des artistes
professionnel.le.s du N.-B. (AAPNB)

Association canadienne d'éducation de langue
française (ACELF)

Association des centres de ressources familiales
du N.-B.

Association de la vie scolaire du N.-B.

Association des directions d'écoles
francophones du N.-B. (ADEFNB)

Association des enseignantes et des enseignants
francophones du N.-B. (AEFNB)

Association francophone des aînées et aînés
du N.-B. (AFANB)

Association francophone des garderies
éducatives du N.-B. (AFGENB)

Association francophone des municipalités
du N.-B. (AFMNB)

Association francophone des parents du N.-B.
(AFPNB)

Association Initiatives Afro-Canadiennes du N.-B.
(AIAC-NB)

Association Multiculturelle de la région Chaleur
(AMRC)

Association multiculturelle du Restigouche (AMR)

Association régionale de la Communauté
francophone de Saint-Jean (ARCF)

Bouton d'or Acadie

Bureau du Défenseur du N.-B.

Centre d'accueil du District scolaire
francophone Sud

Centre d'accueil et d'accompagnement
francophone des immigrants du Sud-Est (CAFI)

Centre de ressources Chaleur pour parents

Centre de ressources familiales de Kent

Centre de ressources familiales de la
Péninsule acadienne

Centre de ressources familiales
Madawaska-Victoria

Centre de ressources Le Cercle Familial

Centre de ressources pour nouveaux arrivants
au Nord-Ouest Inc.

Centre de ressources pour parents du
Restigouche

Collectivité de Saint-Martin

Collège communautaire du N.-B. (CCNB)

Commissariat aux langues officielles du
Nouveau-Brunswick

Commission des droits de la personne du N.-B.

Conseil de développement de Cornouaille

Conseil de la jeunesse du District scolaire
francophone Sud

Conseil d'éducation du District scolaire
francophone Nord-Est (CED DSF-NE)

Conseil d'éducation du District scolaire
francophone Nord-Ouest (CED DSF NO)

Conseil d'éducation du District scolaire
francophone Sud (CED DSF-S)

Conseil des Aînées et Aînés Wabanaki

Conseil multiculturel du N.-B. (CMNB)

Conseil provincial des sociétés culturelles (CPSC)

Conseil pour le développement de
l'alphabétisme et des compétences des
adultes du N.-B. (CODAC-NB)

Directions de l'éducation de communautés
Wabanaki

District scolaire francophone Nord-Est (DSF-NE)

District scolaire francophone Nord-Ouest
(DSF-NO)

District scolaire francophone Sud (DSF-S)

Éditions Perce-Neige

Fédération des jeunes francophones du N.-B.
(FJFNB)

Français pour l'avenir

Groupe de recherche et d'intervention sociale
en Acadie (GRIS-Acadie)

Labos créatifs

Ministère de l'Éducation et du Développement
de la petite enfance

Ministère de la Santé

Ministère de l'Éducation postsecondaire,
de la Formation et du Travail

Ministère des Affaires intergouvernementales

Ministère du Développement social

Ministère du Tourisme, du Patrimoine et
de la Culture

Mouvement Acadien des communautés
en santé du N.-B. (MACS-NB)

Musée Acadien

Nature NB

Parole du Coin

Patrimoine canadien

Place aux compétences (PAC)

Programme Imagine N.-B.

Projet Gaia

Regroupement féministe du N.-B. (RFNB)

Réseau atlantique de diffusion des arts de
la scène (RADARTS)

Réseau en immigration francophone du N.-B.
(RIFNB)

Réseau environnemental du N.-B. (RENB)

Salon du livre de Dieppe

Secrétariat aux langues officielles du N.-B.

Service des bibliothèques publiques du N.-B.
(SBPNB)

Société de l'Acadie du N.-B. (SANB)

Société des Jeux de l'Acadie

Société Nationale de l'Acadie (SNA)

Société Santé et Mieux-être en français au N.-B.
(SSMEFNB) et ses réseaux

Table Arts et culture en Éducation (TACE)

Théâtre populaire d'Acadie (TPA)

Three Nations Education Group Inc.

Université de Bretagne Occidentale

Université de Moncton

Centre de recherche et de développement
en éducation (CRDE)

Faculté des sciences de l'éducation

Institut canadien de recherche sur
les minorités linguistiques (ICRML)

Réseau des affaires autochtones
et d'Avenir Wabanaki

Université St Thomas

VisionEd Consultation Inc.

Préambule

Plus de dix années se sont écoulées depuis la conception de la PALC, un projet de société qui a profondément influencé le paysage éducatif francophone. Tant à l'époque de son adoption qu'aujourd'hui, cette politique visionnaire constitue un jalon majeur pour la valorisation et la promotion de la richesse linguistique et culturelle. Elle incarne un engagement officiel ferme envers la communauté acadienne et francophone et reconnaît sa contribution essentielle à l'identité et à la vitalité du Nouveau-Brunswick.

La PALC est un document phare qui guide l'action collective d'aménagement linguistique et culturel en éducation. Sa mise en œuvre contribue à faire vivre le projet de société porté par la communauté acadienne et francophone et à l'adapter aux réalités contemporaines.

C'est précisément dans cet esprit que, les 23 et 24 mai 2024, le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) a souligné le dixième anniversaire de l'adoption de la PALC par l'Assemblée législative. Cette célébration a été l'occasion de mettre en valeur les principaux acquis de sa mise en œuvre, notamment :

- en favorisant l'épanouissement des personnes apprenantes dans un environnement éducatif qui valorise leur langue et leur culture dès la petite enfance;
- en mobilisant les partenaires autour de la double mission du système éducatif acadien et francophone : *favoriser la réussite éducative et la construction identitaire de chaque personne apprenante afin de contribuer au développement durable et à l'épanouissement, non seulement de la communauté acadienne et francophone, mais aussi de notre province dans son ensemble;*
- en renforçant la concertation nécessaire pour relever les défis inhérents au contexte linguistique minoritaire de la communauté acadienne et francophone, tout en s'adaptant aux réalités plurielles de notre société.

La PALC est née, il y a dix ans, d'une collaboration étroite entre le gouvernement du Nouveau-Brunswick, les institutions et la communauté acadienne et francophone. Cette mobilisation collective continue d'inspirer les actions entreprises en faveur de la vitalité de la communauté.



Forum des 10 ans de la PALC, 23-24 mai 2024, à Fredericton

Afin de célébrer les dix années d'existence de la PALC, il était donc de mise de rassembler à nouveau ces partenaires de longue date et d'inviter les personnes et les organisations qui se sont ajoutées au fil du temps. Cet événement rassembleur a réuni quelque cent cinquante (150) personnes représentant plus de cinquante (50) organisations partenaires en éducation. Il a permis de faire le point sur les réalisations et les défis des dix dernières années, de dresser un état des lieux et de lancer la démarche d'actualisation de la PALC en vue de la prochaine décennie.

Ces journées ont également permis de renouveler une vision tournée vers l'avenir de l'éducation en langue française et de réaffirmer notre engagement envers une francophonie où la diversité linguistique et culturelle demeure une source de fierté et de force.

85+ dialogues stratégiques

150+ organismes et institutions

18 mois de réflexion collective

Au cours des dix-huit (18) mois qui ont suivi, plus de quatre-vingt-cinq (85) dialogues stratégiques ciblés ont été tenus avec les partenaires du secteur de l'éducation et ceux du milieu communautaire acadien et francophone dans le but d'identifier avec précision les changements à apporter afin d'actualiser la PALC. Ces dialogues se sont inscrits dans une démarche de coconstruction. De plus, les recherches actuelles éprouvées et les écrits récents, provenant de sources locales et internationales, ont servi d'appui tout au long du processus d'actualisation et de rédaction.

L'essence de cet effort d'actualisation de la PALC réside dans la nécessité d'en maintenir la pertinence, tout en continuant de bâtir sur les fondements du travail collectif d'envergure et visionnaire réalisé en 2014. Il était crucial de mettre à jour cette politique pour qu'elle puisse, d'une part, demeurer un véritable projet de société mobilisateur au cœur de la vitalité et de la pérennité de la société acadienne et francophone et, d'autre part, répondre efficacement aux réalités actuelles et aux enjeux contemporains.

Ces enjeux incluent, entre autres, l'impact des changements démographiques sur la composition de la salle de classe, le recrutement et la rétention des personnes nouvellement arrivées pour assurer la vitalité du système éducatif acadien et francophone, les répercussions de l'expansion et de l'évolution rapide des technologies numériques, y compris l'intelligence artificielle, pour ne nommer que quelques-unes des grandes réalités contemporaines ressorties lors de la phase de consultation.



Comme système éducatif acadien et francophone, il nous incombe d'assumer des responsabilités qui dépassent les frontières de la réussite scolaire. Il nous revient de continuer à nous engager dans le processus de vérité et de réconciliation avec les Wabanaki et de travailler ensemble, entre peuples. Il nous faut aussi intégrer les perspectives des communautés noires et d'ascendance africaine au curriculum éducatif, contribuer au développement de compétences interculturelles du personnel et des personnes apprenantes, veiller à la justice sociale et raciale, ainsi qu'au bien-être des personnes apprenantes, et agir concrètement relativement aux enjeux environnementaux.

En somme, l'objectif consiste à doter la PALC des outils nécessaires pour qu'elle demeure une feuille de route pertinente et adaptée aux réalités changeantes et complexes de notre époque. Pour ce faire, il est fondamental, d'une part, de reconnaître le rôle central de la communauté afin de faire vivre la PALC à l'extérieur des institutions éducatives et de soutenir la vitalité du français comme langue de choix, d'appartenance et d'usage au quotidien. D'autre part, il importe d'accorder une place de premier plan à la voix des jeunes dans la gouvernance, afin qu'ils participent pleinement à la construction de l'avenir de la communauté acadienne et francophone.

Nous y sommes parvenus il y a dix ans, et c'est dans ce même esprit de collaboration que nous comptons y arriver de nouveau!

L'ÉNONCÉ DE POLITIQUE

La Politique d'aménagement linguistique et culturel en éducation du Nouveau-Brunswick (PALC) est l'outil dont se munissent tous les partenaires du système éducatif acadien et francophone pour mieux répondre aux défis et aux besoins liés à l'éducation en langue française en milieu minoritaire.

Cette politique, véritable projet de société, présente une vision fondée sur la mobilisation, la concertation et l'autonomisation de l'ensemble des acteurs et des partenaires en éducation. Elle propose des stratégies à mettre en place afin de contribuer non seulement à la réussite éducative et à la construction identitaire de chaque personne apprenante, mais aussi à la vitalité de la langue et de la culture ainsi qu'à l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone et de la société néo-brunswickoise dans son ensemble.

Par l'actualisation de cette politique, le gouvernement du Nouveau-Brunswick ainsi que l'ensemble de ses partenaires réaffirment leur responsabilité collective en ce qui a trait à la pleine réalisation des droits de la minorité linguistique en matière d'éducation.



*Journée de réflexion collective
sur les axes Construction
identitaire et Partenariat
milieux d'apprentissage, famille,
communauté, 9 septembre 2025,
à Fredericton*



« Il est temps de regarder autour [de nous] et de voir que nous sommes riches d'une culture et d'un patrimoine qu'il nous faut mettre en valeur mais surtout pour en jouir comme la preuve de notre appartenance et la trace de notre culture mais aussi pour les transmettre à ceux qui auront à cœur de les transmettre à d'autres car c'est ainsi qu'une culture vit et survit au passage des générations. »

– Herménégilde Chiasson, poète, dramaturge, réalisateur et artiste acadien

L'engagement collectif pour une mise en œuvre réussie

Les visées stratégiques de la PALC demeurent ambitieuses et indispensables à l'épanouissement des personnes apprenantes ainsi qu'au dynamisme de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. La réussite de ce projet de société repose sur l'engagement collectif de l'ensemble des partenaires ainsi que sur des mécanismes de mise en œuvre et de suivi cohérents, mobilisateurs et adaptés aux réalités contemporaines du système éducatif acadien et francophone.

La mise en œuvre de la PALC actualisée s'inscrira dans une démarche progressive, collaborative et évolutive, réalisée en complémentarité avec le Plan d'éducation 2026-2038, *Ensemble pour la réussite!*, du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance. Dans un esprit de leadership partagé, de concertation et de coconstruction, les partenaires seront appelés à mettre en commun leurs expertises, leurs ressources et leurs perspectives afin de favoriser la cohérence des actions, le développement de synergies et l'atteinte d'objectifs communs au bénéfice des personnes apprenantes et de la vitalité de la communauté acadienne et francophone.

Parce que la société évolue constamment, la mise en œuvre de la PALC devra demeurer souple, cohérente et capable de s'adapter aux transformations sociales, culturelles, linguistiques, technologiques, environnementales et démographiques qui

influencent le système éducatif. Cette capacité d'adaptation reposera sur des espaces de dialogue, de consultation et de collaboration permettant d'ajuster les actions en fonction des besoins émergents des milieux.

Dans une perspective d'amélioration continue, la mise en œuvre de la PALC s'appuiera sur les connaissances issues de la recherche ainsi que sur des mécanismes communs de suivi, de réflexion et d'évaluation. Ces outils permettront de documenter les progrès réalisés, d'orienter la prise de décision, d'adapter les stratégies de mise en œuvre et de maintenir une mobilisation collective autour de la réussite éducative, de la construction identitaire, du bien-être et de la vitalité de la communauté acadienne et francophone.

Ainsi, la PALC actualisée se veut un projet de société vivant, rassembleur et tourné vers l'avenir. En comptant sur la collaboration, l'innovation et la responsabilité partagée, les partenaires créent les conditions nécessaires pour poursuivre collectivement le développement d'un système éducatif qui contribue pleinement à l'épanouissement des générations actuelles et futures ainsi qu'au rayonnement durable de la communauté acadienne et francophone.

Le cadre de la PALC



LA VISION

Chaque individu, de la petite enfance à l'âge adulte, développe et exploite son plein potentiel. Citoyenne ou citoyen engagé et ouvert sur le monde, elle ou il contribue au dynamisme, à l'épanouissement et au rayonnement de la communauté acadienne et francophone ainsi que de la société néo-brunswickoise.

LES 5 VISÉES STRATÉGIQUES



PARTENARIAT

MILIEUX D'APPRENTISSAGE, FAMILLE, COMMUNAUTÉ

Accroître la participation et l'engagement des personnes apprenantes, des familles, des institutions éducatives et des divers secteurs de la communauté :

- à la réalisation de la double mission du système éducatif acadien et francophone;
- à l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone;

par la mise en place de mécanismes qui :

- mobilisent l'ensemble des acteurs autour d'une vision commune;
- mobilisent les jeunes;
- font la promotion de la cohésion sociale;
- favorisent la concertation, la collaboration et la coconstruction avec tous les partenaires en éducation, tant sur le plan local, régional que provincial.



RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Assurer chez la personne apprenante le développement de savoirs et de compétences qui :

- lui donnent les bases pour apprendre tout au long de sa vie;
- sont garants de sa réussite éducative;
- lui permettent de s'exprimer avec aisance en français et de s'affirmer avec confiance;
- lui permettent d'exercer son jugement critique, de collaborer avec les autres, de s'adapter à un monde en constante évolution et de contribuer pleinement à l'essor de la communauté acadienne et francophone;

par des expériences éducatives qui reflètent la spécificité de la communauté acadienne et francophone et qui sont soutenues par :

- un enseignement et des approches axés sur des pratiques efficaces et éprouvées;
- un leadership favorisant une culture d'apprentissage et d'excellence;
- un environnement d'apprentissage inclusif, bienveillant et propice au bien-être;
- l'engagement des familles et de l'ensemble des partenaires.



VITALITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Assurer la vitalité du système éducatif acadien et francophone grâce à un leadership assumé et partagé par le gouvernement, l'ensemble des partenaires en éducation et la communauté qui :

- s'appuie sur une vision collective;
- mobilise la communauté afin qu'elle exerce ses droits à l'éducation en français;
- engage les jeunes, les familles et l'ensemble de la communauté dans la réalisation de la double mission du système éducatif, de la petite enfance à l'âge adulte;
- veille au respect de l'allocation juste et équitable des ressources humaines et financières.



PETITE ENFANCE

Favoriser chez l'enfant de 0 à 8 ans :

- son développement global;
- la construction de son identité propre;
- l'acquisition de la langue française;

par la mise en place d'un réseau intégré de services en français qui :

- s'appuie sur des partenariats et un leadership partagé par les institutions publiques et privées, les familles et l'ensemble de la communauté;
- donne à l'enfant et à ses parents un accès à des services en français, répondant à l'ensemble de leurs besoins, livrés de manière cohérente et intégrée par des personnes qualifiées, conscientisées et formées à la spécificité de l'intervention auprès de la petite enfance en milieu francophone minoritaire.



CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Favoriser chez l'individu et dans la collectivité :

- la construction de l'identité;
- la confiance et le désir de s'exprimer et de s'affirmer en français;
- la participation active à l'essor de sa culture, de sa communauté et de la société dans son ensemble;
- le développement d'une citoyenneté engagée favorisant un vivre-ensemble solidaire;
- la connaissance et l'appréciation des cultures de l'Acadie, de la Francophonie et du monde;

par la mise en place d'un espace francophone qui :

- valorise le dynamisme, la spécificité et la diversité des communautés acadiennes et francophones;
- reflète une culture acadienne et francophone contemporaine et pluraliste;
- est ouvert sur le monde;
- reconnaît la contribution des différents groupes culturels au renouveau de la culture acadienne et francophone;
- évolue grâce à un leadership concerté et partagé par l'ensemble des partenaires en éducation;
- stimule la participation et l'engagement des jeunes, de la famille, des milieux éducatifs et de divers secteurs de la communauté;
- fait appel à la créativité, à l'innovation, à la conscientisation, à l'esprit critique et à l'engagement.

La double mission du système éducatif acadien et francophone du N.-B.

Le système éducatif acadien et francophone assure à chaque individu, de la petite enfance à l'âge adulte, des apprentissages de qualité qui contribuent à sa réussite éducative et au développement de son identité linguistique et culturelle.



LE MANDAT

Le système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick :

- réunit les conditions gagnantes permettant d'assurer sa pérennité et de contribuer à celle de la communauté qu'il sert;
- reconnaît le rôle fondamental de la communauté dans la réalisation de sa double mission.

Pour cela, il veille :

- à mettre en place des mesures de promotion, de recrutement et de rétention;
- à renforcer les mécanismes de gestion de ses institutions;
- à se doter de ressources en tenant compte de ses besoins particuliers et actuels;
- à innover en s'appuyant sur la recherche et des pratiques exemplaires.

Le système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick reconnaît :

- l'importance cruciale de la période de la petite enfance pour l'acquisition de la langue, l'établissement des fondements de l'identité et le développement global de la personne;
- le rôle fondamental des parents dans le développement et l'éducation de leur enfant, en collaboration avec les personnes intervenantes des différents secteurs de la communauté;
- l'importance des services de qualité en français adaptés aux besoins des enfants de 0 à 8 ans et de leurs parents, ceci tant en milieu rural qu'urbain;
- l'importance d'une formation initiale et continue de qualité, en français, incluant la conscientisation de toutes les personnes qui œuvrent auprès des enfants et de leurs parents quant à leur rôle de passeurs culturels.

Pour cela, il veille :

- à offrir un accès universel à un réseau intégré de services en français;
- à offrir une programmation et des interventions de qualité en français;
- à recruter, à accueillir et à accompagner les parents.

Le système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick offre aux personnes apprenantes ainsi qu'à la collectivité un environnement d'apprentissage et des conditions propices :

- à la construction de leur identité linguistique et culturelle;
- au développement de sentiments de confiance, d'appartenance, de compétence et d'autonomie.

Pour cela, il veille :

- à adopter une pédagogie et à se doter de ressources qui tiennent compte de la spécificité de l'éducation en milieu minoritaire francophone, et ce, tout au long du parcours éducatif;
- à créer un espace culturel francophone inclusif et accueillant;
- à mettre en place et à solidifier divers partenariats.

Le système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick assure à chaque personne apprenante :

- un environnement riche en apprentissages et en expériences qui favorise la réussite éducative;
- un enseignement fondé sur des approches diversifiées et équilibrées qui permet à chacun de développer son plein potentiel.

Pour cela, il veille :

- à offrir un enseignement de qualité;
- à stimuler le leadership pédagogique;
- à créer un environnement d'apprentissage motivant et engageant;
- à établir des partenariats solides entre l'école, la famille et la communauté.



LES VALEURS PARTAGÉES

- Inclusion
- Langue et culture
- Équité
- Leadership
- Communication
- Créativité et innovation
- Citoyenneté et engagement
- Respect des différences
- Accessibilité
- Pensée critique
- Collaboration
- Excellence



LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

- L’instruction dans la langue de la minorité est un droit reconnu par l’article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, elle-même intégrée à la *Loi constitutionnelle de 1982*.
- La dualité en éducation constitue un fondement essentiel du système d’éducation du Nouveau-Brunswick. Elle concrétise le droit de la communauté acadienne et francophone à des institutions éducatives distinctes et homogènes ainsi qu’à la gestion de son système scolaire. À ce titre, elle lui permet de définir les grandes orientations de son système d’éducation en fonction de ses réalités, de ses aspirations et des besoins propres à une communauté évoluant en situation minoritaire.



LES PRINCIPES DIRECTEURS

L’aménagement linguistique et culturel pour l’éducation en langue française au Nouveau-Brunswick est guidé par les principes suivants :

- Les personnes apprenantes sont au cœur de toutes les décisions en matière d’éducation.
- La réussite éducative est assurée par une éducation en langue française de grande qualité.
- Le personnel éducatif est adéquatement formé et reflète la diversité des milieux d’apprentissage.
- L’environnement d’apprentissage, la pédagogie et les ressources adaptées au milieu minoritaire sont inclusifs et sécuritaires culturellement pour l’ensemble des personnes apprenantes, quelles que soient leurs origines.
- La justice raciale et l’équité interculturelle sont reconnues comme des piliers du vivre-ensemble. Elles orientent les pratiques éducatives, institutionnelles et communautaires afin de garantir que chaque personne puisse contribuer pleinement à la vitalité linguistique et culturelle de la société acadienne et francophone.
- L’éducation en langue française favorise la construction identitaire, l’ouverture sur le monde ainsi que le développement d’un sentiment d’appartenance à une communauté acadienne et francophone d’ici et d’ailleurs.
- L’éducation en langue française permet à chaque personne apprenante de développer des compétences linguistiques solides tout en favorisant le développement d’un rapport positif à la langue française.
- L’éducation en langue française promeut le développement des compétences liées au vivre-ensemble et l’engagement de chaque personne apprenante à la vitalité de sa communauté, d’ici et d’ailleurs.
- L’éducation en langue française favorise le développement de la compétence numérique et l’utilisation intentionnelle, éthique et responsable des technologies.
- L’accès à des expériences culturelles diversifiées est essentiel à la création d’un espace culturel francophone où toutes et tous peuvent se reconnaître, s’exprimer, s’affirmer et s’engager tout en développant leur identité.
- Chaque personne apprenante évolue dans un milieu propice à l’apprentissage où elle se sent valorisée, confiante et en sécurité.
- Le leadership partagé par l’ensemble des acteurs du système éducatif acadien et francophone est essentiel au développement d’une culture d’amélioration continue orientée vers la réussite éducative et la construction identitaire.
- L’éducation en langue française contribue à la vitalité de la société acadienne et francophone ainsi qu’à celle de la société néo-brunswickoise, c’est-à-dire à leur prospérité, à leur épanouissement ainsi qu’à leur rayonnement.

Lumière sur une décennie de réalisations collectives

La PALC se révèle bien plus qu'un simple ensemble de stratégies et de pistes d'action. Elle incarne l'engagement de l'ensemble des partenaires à collaborer afin de mieux répondre aux défis du système éducatif, notamment en raison de la situation linguistique minoritaire de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

La PALC devient ainsi l'une des pierres angulaires sur lesquelles repose l'avenir que nous souhaitons bâtir, un avenir où chaque personne apprenante peut s'épanouir en français. La construction identitaire est désormais mieux comprise par les partenaires du système éducatif francophone.

Les partenariats tissés entre les milieux d'apprentissage, les familles et les communautés contribuent à la création d'un espace culturel francophone et favorisent l'atteinte des objectifs de la double mission du système éducatif.

Pour mieux comprendre d'où nous venons et ouvrir de nouveaux horizons collectifs, la section suivante met en lumière quelques réalisations majeures de la dernière décennie qui s'inscrivent dans l'esprit de la PALC.

FAISCEAU SUR DE NOMBREUX PROJETS PORTEURS

À la suite du lancement de la PALC en 2014, une soixantaine d'organismes se sont engagés à contribuer à l'atteinte de ses visées et à la réalisation de la double mission du système éducatif acadien et francophone. Ils sont ainsi devenus de véritables partenaires en éducation.

D'entrée de jeu, il convient de souligner la place de plus en plus importante accordée aux jeunes dans les structures de gouvernance du système éducatif acadien et francophone. L'ajout d'un poste d'élève conseiller ou conseillère au sein des trois conseils d'éducation de district, de même que la mise sur pied des Conseils de la jeunesse, témoignent d'une volonté claire d'intégrer de manière structurée et significative la voix des jeunes dans les processus décisionnels qui les concernent. Ces initiatives permettent non

seulement de reconnaître les jeunes comme des acteurs à part entière du système éducatif, mais aussi de valoriser leur perspective dans l'élaboration des orientations et des décisions. Elles contribuent ainsi à renforcer une culture de participation, d'engagement et de coconstruction au sein du système éducatif acadien et francophone.

Dans le même ordre d'idées, de nombreux projets favorisant l'engagement communautaire comme moyen de construction identitaire ont vu le jour au cours de la dernière décennie, comme celui du DSF Nord-Est qui s'inspire de la finalité « Vivre son identité communautaire, linguistique et culturelle » et qui permet aux personnes apprenantes de comprendre d'où elles viennent, d'accueillir la diversité qui les entoure et de contribuer activement à la vitalité linguistique et culturelle de la communauté acadienne et francophone.

D'autres efforts de collaboration à la mise en œuvre de la PALC ont pris la forme de laboratoires d'innovation sociale, dont l'objectif était de rêver collectivement au meilleur système éducatif possible. Ces espaces collaboratifs ont ouvert la porte à la participation de nouvelles personnes et de nouveaux organismes qui ont pu explorer ensemble des pistes de solutions novatrices à des enjeux complexes propres au milieu éducatif en situation minoritaire. Ces travaux ont permis d'imaginer de nouvelles façons de préparer et d'accompagner le personnel éducatif, de repenser l'organisation du temps scolaire afin de mieux soutenir les intérêts, les passions et les forces des personnes apprenantes, et d'explorer des moyens d'accroître la compréhension, la participation et le sentiment d'appartenance des familles à l'égard du système éducatif.

Parallèlement, grâce aux fonds du Groupe d'action de la Commission sur l'école francophone (GACEF), plusieurs organismes ont mené des projets collaboratifs. Présentés sur la plateforme en ligne *Créons la suite*, ils portent sur une multitude de sujets et contribuent à l'atteinte des visées de la PALC. Cette plateforme met en lumière les initiatives qui encouragent l'épanouissement des personnes

apprenantes et la valorisation de l'identité acadienne et francophone, tout en mettant à la disposition de l'ensemble de la communauté une grande variété de ressources.

FAISCEAU SUR LA PLACE DES ARTS ET DE LA CULTURE EN ÉDUCATION

Le système d'éducation accorde une grande place aux arts et à la culture, vecteurs de construction identitaire et de développement d'un rapport positif à la langue française. Ce rapprochement entre ces deux secteurs découle en bonne partie de la *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick* (2009) et de *Trajectoire 18>23 : la Stratégie globale renouvelée* (2017), grâce à la Table Arts et Culture en Éducation (TACE). Cette étroite collaboration permet l'émergence d'une vision et d'un langage communs.

Dans les écoles et au sein du réseau de la petite enfance, de multiples initiatives visent à améliorer l'enseignement des arts et par les arts, à enrichir la vie culturelle et à accroître la présence des artistes dans les milieux éducatifs acadiens et francophones.

Lancé en 2023, le projet *L'éveil aux arts et à la culture à la petite enfance*, porté par l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAPNB), en partenariat avec le MEDPE, permet l'intégration des arts et la présence d'artistes dans les garderies et les milieux d'apprentissage de la petite enfance. Il vise à former les artistes professionnels et le personnel éducatif afin de proposer des activités artistiques et culturelles aux enfants de 0 à 5 ans. Il ne se limite pas à faire découvrir les arts et la culture aux tout-petits : il crée un véritable pont de collaboration entre les artistes et les garderies éducatives francophones.

FAISCEAU SUR L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL DU TERRITOIRE

Au cours des dix dernières années, des pas de géant ont été faits dans l'aménagement linguistique et culturel du territoire. La réforme de la gouvernance locale, concrétisée par l'adoption d'une loi à cet effet en 2023, a permis la pleine municipalisation de la quasi-totalité du territoire. Il en résulte une plus grande autonomie en matière d'aménagement linguistique et culturel du territoire.

À cet égard, il convient de saluer le travail de l'AAAPNB et de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), qui ont accompagné plusieurs nouvelles municipalités dans l'adoption de politiques linguistiques ou culturelles, lesquelles contribuent directement à la vitalité des communautés acadiennes et francophones et à la double mission du système éducatif. Que ce soit dans la région du Nord-Ouest, avec Grand-Sault, dans la péninsule acadienne, avec Caraquet et Tracadie, dans la région Chaleur, avec Belle-Baie, ou encore dans des regroupements de communautés, comme Beausoleil et Cap-Acadie, et la région de Campbellton, l'adoption de ces politiques témoigne d'une volonté croissante d'intégrer la culture, la langue et l'identité au développement des territoires. La présence d'installations artistiques, culturelles et de loisirs, ainsi que l'offre d'activités enrichissantes en français sont des leviers essentiels pour assurer un aménagement de qualité.

FAISCEAU SUR LES PARTENARIATS ET LA COLLABORATION

En 2020, le District scolaire francophone Sud (DSFS) a franchi un jalon important en concluant une entente novatrice avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), permettant l'implantation du programme des travailleuses et des travailleurs d'établissement dans les écoles (TÉE). Depuis 2024, ce programme, offert dans les trois districts scolaires francophones, consolide un modèle d'accueil et d'accompagnement structuré à l'échelle provinciale pour les personnes apprenantes et les familles nouvellement arrivées.

En 2025, l'ouverture du premier Centre d'accueil francophone par le DSFS, dans des locaux de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, est un exemple concret du potentiel des partenariats. Cette collaboration a permis de mettre sur pied un modèle d'accueil inclusif, concerté et durable tout en ouvrant la voie à de nouvelles possibilités.

Dans la même veine, l'entente conclue entre le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE), le MEDPE et la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton renforce les liens entre la recherche, le terrain et les orientations du système éducatif acadien et francophone. Ce partenariat vise à répondre aux besoins en matière

de réalisation de projets alignés sur les priorités provinciales en éducation, de production de données adaptées au contexte local et de création de relève en recherche dans le domaine de l'éducation francophone au Nouveau-Brunswick.

Le secteur de la petite enfance connaît également des avancées significatives grâce à des partenariats et à des initiatives concrètes qui répondent aux besoins des familles et des enfants francophones du Nouveau-Brunswick. L'Association francophone des garderies éducatives du Nouveau-Brunswick (AFGÉNB), fondée en 2021, favorise la mise en réseau des intervenants de la petite enfance.

Par ailleurs, l'alignement des services à la petite enfance au sein des districts scolaires assure une porte d'entrée dès la naissance pour les programmes et services. Un portail en ligne pour les personnes exploitantes et les parents augmente l'efficacité et la qualité de la communication. La plateforme Connexions garderies N.-B. permet de mieux comprendre les besoins des familles en matière de garde d'enfants. La mise en œuvre d'un modèle de prestation de services intégrés (PSI) dans les districts scolaires améliore la coordination des services, tandis qu'un autre portail destiné aux parents facilite l'accès à l'information.

Au District scolaire francophone Nord-Ouest, deux Espaces parents-enfants ont été inaugurés dans les écoles du Haut-Madawaska : au Centre d'apprentissage du Haut-Madawaska et à l'école communautaire Ernest-Lang. Destinés aux familles ayant des enfants âgés de 8 ans et moins, ces espaces leur donnent accès à des services éducatifs et à des ressources communautaires, directement en milieu scolaire. Ces lieux accueillants sont aménagés de façon à favoriser le jeu, la découverte et les interactions entre les enfants. Pendant que les parents échangent et réseautent, les enfants peuvent jouer dans un environnement sécuritaire et adapté à leurs besoins. Des activités éducatives sont également proposées par différents partenaires. En offrant aux familles un lieu où elles peuvent se rencontrer, accéder à des ressources en français, découvrir des possibilités d'apprentissage et tisser des liens avec leur communauté, le DSFNO contribue ainsi à renforcer le continuum de services en français dès la petite enfance.

Les efforts visant à améliorer l'accès aux services en français se concrétisent également par l'ouverture de nouvelles garderies éducatives francophones. Les formations postsecondaires, le développement professionnel en éducation à la petite enfance et la professionnalisation du rôle des personnes éducatrices et intervenantes marquent un tournant important pour la vitalité du secteur de la petite enfance.

FAISCEAU SUR LE VIVRE-ENSEMBLE

La cohésion sociale et le vivre-ensemble reposent sur la volonté collective de faire société. Plus qu'une simple coexistence harmonieuse, une vision évolutive du vivre-ensemble suppose la capacité des personnes et des groupes à dialoguer, à collaborer et à contribuer à la construction d'une communauté fondée sur le respect, le bien-être commun, la réciprocité et la responsabilité partagée (Bouchard et al., 2021). Cette vision se reflète dans les nombreuses initiatives observées au cours de la dernière décennie. Les initiatives de coopération éducative internationale, concrétisées par la signature d'ententes, avec la France, la Côte d'Ivoire et le Maroc, et par la mise en œuvre de projets coopératifs, multiplient les occasions d'échanges avec des pays de la francophonie pour les personnes apprenantes et le personnel éducatif. Sources de nombreux avantages pour le développement global, ces initiatives favorisent la formation de citoyennes et de citoyens ouverts sur le monde et éveillés à la richesse de la diversité culturelle, le développement de compétences interculturelles, le renforcement de la construction identitaire et le sentiment d'appartenance à la francophonie locale et internationale.

Toujours dans une démarche de dialogue interculturel, de reconnaissance de l'histoire partagée et de respect mutuel, plusieurs initiatives ont été entreprises afin d'intégrer les perspectives des peuples Wabanaki au curriculum, dont l'élaboration d'outils pédagogiques en français. Parallèlement, les perspectives culturelles et les contributions des communautés noires et d'ascendance africaine du Nouveau-Brunswick sont intégrées au curriculum afin de reconnaître explicitement la présence historique ainsi que la richesse culturelle et linguistique qu'elles apportent au tissu social.

En matière de sensibilisation à la diversité sexuelle et de genre, la Politique 713, en vigueur depuis 2020, témoigne de l'engagement du système éducatif à assurer un environnement scolaire sécuritaire, accueillant, inclusif et propice à l'affirmation de soi pour l'ensemble de la communauté éducative – personnes apprenantes, personnel scolaire, parents et personnes alliées – qu'il s'agisse ou non de personnes s'identifiant à la communauté 2ELGBTQIA+. Les milieux scolaires mettent en place des lieux sécuritaires, créent des comités de la diversité sexuelle et de genre, participent au sommet annuel « Affiche tes couleurs » et se dotent de nombreuses ressources éducatives favorisant la sensibilisation.

Somme toute, cette liste est loin d'être exhaustive; bien d'autres exemples pourraient être mis en lumière. Ces initiatives témoignent de la force du travail collaboratif et du leadership partagé à tous les niveaux du système. Elles illustrent également la capacité de la communauté acadienne et francophone à faire société en rassemblant une diversité de perspectives autour d'un projet collectif. Elles confirment ainsi que le projet de société qu'est la PALC a porté, et continue de porter, ses fruits.

Définition évolutive du vivre-ensemble : fondement de la vie collective reposant sur la capacité des personnes et des groupes à dialoguer, à collaborer et à contribuer à la construction d'une communauté où prévalent le respect, la réciprocité et la responsabilité partagée.



Rencontre avec les leaders politiques à Shippagan

Le contexte de l'éducation en langue française au Nouveau-Brunswick

Fondé sur le principe de la dualité linguistique, le système d'éducation du Nouveau-Brunswick est aujourd'hui bien outillé pour remplir la double mission des établissements éducatifs de langue française en milieu minoritaire et joue un rôle essentiel dans l'épanouissement de la communauté acadienne et francophone ainsi que dans la vitalité de la langue française. Façonnée à la fois par l'histoire du système d'éducation du Nouveau-Brunswick, par les pionniers et les pionnières qui ont tracé le chemin à suivre, par la jurisprudence en matière de droits linguistiques et par les changements sociodémographiques, l'éducation en langue française dans la province a connu d'importantes transformations. Celles-ci se reflètent dans sa gouvernance, dans son financement, dans ses programmes d'études et dans la diversité grandissante de la population apprenante.

L'adoption de la *Politique d'aménagement linguistique et culturel* (PALC) en 2014 a marqué une étape déterminante dans la volonté d'assurer aux personnes admissibles à l'éducation en français (ayants droit) un milieu d'apprentissage favorisant la réussite éducative, la construction identitaire et l'engagement envers la langue et la culture. La présente actualisation s'inscrit dans la continuité de cette vision et tient compte des défis et des possibilités d'aujourd'hui afin de soutenir le développement d'une francophonie acadienne inclusive, dynamique et durable.

LA MISE SUR PIED D'UN SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick est le fruit d'un long cheminement marqué par l'engagement, au fil des générations, de personnes, de familles, de communautés, d'organismes, d'établissements d'enseignement et de gouvernements qui ont contribué à l'essor de l'éducation en français dans la province. Son évolution a été façonnée par les revendications de la communauté acadienne et francophone, par les réformes éducatives, par

la reconnaissance des droits linguistiques ainsi que par les transformations sociales, culturelles et démographiques qui ont marqué la société acadienne et francophone de la province.

Au fil des décennies, l'éducation en français est passée d'un ensemble d'initiatives portées par les communautés à un système éducatif complet, doté de structures de gouvernance propres et d'une vision éducative adaptée à la réalité d'une communauté en situation linguistique minoritaire. Les réformes des années 1960 ont permis d'améliorer l'équité du financement et de l'administration de l'éducation. Celles des années 1970 et 1980 ont reconnu la dualité linguistique et instauré deux réseaux scolaires distincts, répondant ainsi aux besoins particuliers de la communauté acadienne et francophone. Ce développement s'est accompagné d'avancées importantes en matière d'accès à l'éducation et d'équité, de même que dans la reconnaissance de la dualité linguistique et du rôle particulier de l'école acadienne et francophone dans la transmission de la langue, de la culture et du sentiment d'appartenance.

À partir des années 2000, le système éducatif a affirmé davantage sa mission propre en contexte francophone minoritaire. L'éducation est devenue un levier de développement collectif, la réussite éducative s'accompagnant de la transmission de la langue et de la culture ainsi que du développement d'un fort sentiment d'appartenance. Cette réflexion collective a mené à l'adoption de la *Politique d'aménagement linguistique et culturel* (PALC) en 2014, puis à la mise en œuvre d'actions visant à renforcer l'ensemble du continuum éducatif en français, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte.

Cette évolution témoigne de la volonté constante de la communauté acadienne et francophone et de ses partenaires d'offrir aux personnes apprenantes une éducation de qualité en français, ancrée dans leur réalité et tournée vers l'avenir, afin qu'elles prennent part à la vitalité de la communauté acadienne et francophone. Les principales étapes de ce parcours sont présentées dans les infographies qui suivent.

Évolution historique de l'éducation en français au Nouveau-Brunswick

Un parcours collectif vers une éducation de qualité en français



1784•
1870

LES DÉBUTS D'UN SYSTÈME PUBLIC D'ÉDUCATION

L'éducation est très peu organisée au moment de la fondation du Nouveau-Brunswick en 1784. Bien qu'il existe quelques écoles privées, l'accès à l'éducation est inégal et dépend largement des ressources des familles et des collectivités locales. Entre 1802 et 1870, le gouvernement provincial met graduellement en place les bases d'un système public d'éducation. Dès les années 1840, on compte plus d'une quinzaine d'écoles de langue française dans plusieurs régions. Vers 1870, plus d'une centaine est recensée¹.



1871•
1972

DE LA LOI DES ÉCOLES COMMUNES AU PROGRAMME CHANCES ÉGALES POUR TOUS

À partir de l'adoption de la *Loi des écoles communes* en 1871², l'éducation en français au Nouveau-Brunswick connaît une période de transformation et de structuration. Les revendications de la communauté acadienne, les réformes du système scolaire et le développement d'institutions de formation contribuent progressivement à l'émergence d'un réseau éducatif francophone moderne. Cette période est également marquée par les importantes réformes des années 1960, notamment le programme *Chances égales pour tous*³ du gouvernement de Louis J. Robichaud, qui favorise une plus grande équité dans l'accès aux services publics et jette les bases du développement du système éducatif francophone contemporain.



1973•
2000

DE L'ÉGALITÉ À LA DUALITÉ

Entre 1973 et 2000, l'éducation en français au Nouveau-Brunswick poursuit son développement. Portée par le principe d'égalité des communautés linguistiques, cette période est marquée par la création de structures propres au secteur francophone, par d'importantes réformes pédagogiques et administratives ainsi que par une plus grande attention à la réussite et à l'inclusion de tous les élèves. La mise en place de deux réseaux scolaires distincts selon la langue d'enseignement constitue un jalon majeur dans la consolidation de la dualité linguistique qui caractérise aujourd'hui le système éducatif néo-brunswickois.



2000•
2014

DE LA DUALITÉ À L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE ET CULTUREL

Au début des années 2000, l'éducation en français au Nouveau-Brunswick bénéficie d'une vaste mobilisation des milieux éducatifs, communautaires, culturels et gouvernementaux. Cette mobilisation, alimentée par de nombreuses réflexions sur la construction identitaire, le rôle de l'école en milieu minoritaire et l'ancrage communautaire, est notamment marquée par les États généraux des arts et de la culture⁴ et les travaux de la Commission sur l'école francophone⁵. L'ensemble de ces initiatives contribue à l'émergence d'une vision commune qui mène à l'élaboration et à l'adoption de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC)⁶ en 2014.



2014•
AUJOURD'HUI

DEPUIS L'ADOPTION DE LA PALC EN 2014

Depuis 2014, la mise en œuvre de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) a contribué à orienter le développement du système éducatif acadien et francophone autour d'objectifs communs de réussite, d'épanouissement et de construction identitaire. Durant cette période, des cadres de référence et des plans stratégiques appuient l'innovation pédagogique, l'évolution des pratiques éducatives et la consolidation du continuum de services en français, de la petite enfance jusqu'à la fin du parcours scolaire. Le Forum du 10^e anniversaire de la PALC et le lancement de son actualisation témoignent de la volonté collective de poursuivre cette démarche dans un contexte en constante évolution.

1. Migneault, L. (2012). *Histoire de l'éducation francophone au Nouveau-Brunswick*. Éditions d'Acadie.

2. *Loi des écoles communes* (Common Schools Act), L.N.-B. 1871.

3. Cormier, M. (2004). *Louis J. Robichaud : une révolution si peu tranquille*. Éditions de la Francophonie.

4. Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (AAAPNB). (2007). *Rapport du Grand rassemblement des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*.

5. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2008). *Commission sur l'école francophone : Comment bâtir ensemble la meilleure école pour nos enfants?*

6. Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2014). *La Politique d'aménagement linguistique et culturel*.

Des faits marquants qui ont façonné notre système éducatif



1784 à 1870 LES DÉBUTS

- 1802 Aide financière accordée aux enseignants
- 1805 Début du soutien provincial pour l'établissement d'écoles locales
- 1816 Création des premiers conseils de gestion des écoles paroissiales
- 1847 Adoption de la *Loi pour la mise sur pied d'un conseil de l'Instruction* (bureau de l'Éducation)
- 1852 Adoption d'un règlement permettant l'accréditation des enseignants francophones
- 1853 Fonds attribués aux écoles de paroisse pour la traduction de documents et l'acquisition de manuels scolaires en français⁷
- 1858 Adoption de la *Loi sur les écoles de paroisse*
- 1864 Fondation à Memramcook du premier collège acadien, le Collège Saint-Joseph



1871 à 1972 STRUCTURATION DU RÉSEAU FRANCOPHONE

- 1871 Adoption de la *Loi des écoles communes* (*Common Schools Act*)
- Fin du XIX^e siècle Développement des collèges, couvents et séminaires francophones
- 1932 Publication du rapport MacFarlane recommandant l'enseignement primaire dans la langue maternelle
- Années 1940 Nomination d'un premier fonctionnaire francophone responsable de l'enseignement en français
- Années 1940-1960 Consolidation de districts scolaires et construction d'écoles secondaires
- 1960 Programme *Chances égales pour tous* du gouvernement de Louis J. Robichaud
- 1963 Création de la Commission royale d'enquête Byrne-Boudreau par le gouvernement de Louis J. Robichaud, qui propose une réforme en profondeur du système scolaire
- Années 1960 Prise en charge provinciale du financement et de l'administration de l'éducation
Nomination d'un sous-ministre francophone
Réorganisation du système scolaire en 33 districts scolaires régionaux
- 1963 Création de l'Université de Moncton
- 1968 Ouverture de l'école normale francophone à l'Université de Moncton
- 1972 Création de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton



1973 à 2000 DE L'ÉGALITÉ À LA DUALITÉ

- 1973 Création du secteur des services éducatifs francophones
- 1978 Publication du rapport Finn-Elliott recommandant l'organisation du système scolaire selon la langue d'enseignement
- 1979 Mise en place de deux réseaux scolaires distincts selon la langue d'enseignement
- 1981 Adoption de la *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques*
- 1980 à 1990 Révision des programmes et des pratiques d'évaluation, création des services aux élèves, mise en place de réformes pédagogiques
- 1986 Modification de la loi scolaire afin de favoriser l'intégration des élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage
Fermeture progressive des écoles spécialisées

7. Archives provinciales du Nouveau-Brunswick. *Les débuts de l'éducation (1784-1871); Créons la suite. Historique du système éducatif acadien et francophone.*

- 1992 Publication du rapport Landry-Downey : décentralisation, réorganisation des cycles, développement de l'évaluation, participation aux évaluations nationales
- 1993 Ajout de l'article 16.1 à la *Charte canadienne des droits et libertés*, constitutionnalisant l'égalité de statut, de droits et de privilèges des communautés linguistiques française et anglaise du Nouveau-Brunswick, notamment leur droit à des institutions d'enseignement et à des institutions culturelles distinctes. Cette égalité réelle peut nécessiter des mesures particulières en faveur de la communauté linguistique minoritaire.
- 2000 Nouvelle loi scolaire rétablissant les conseils scolaires



Début des années 2000 à 2014

CONSTRUCTION D'UNE VISION COMMUNE

- 2000 Développement d'une vision commune de la double mission de l'école
- 2003 Publication du *Plan d'apprentissage de qualité*
- 2005 Publication du *Cadre d'intervention en construction identitaire* (ACELF)
- 2006 à 2009 États généraux des arts et de la culture
- 2007 Publication du plan d'éducation *Les enfants au premier plan*
- 2009 Publication du rapport de la Commission sur l'école francophone
Création du GACEF
Publication de la Stratégie d'intégration des arts et de la culture en éducation
- 2010 Publication de la *Trousse du passeur culturel* en collaboration avec l'ACELF
- 2010 Adoption de la *Loi sur les services à la petite enfance*
- 2010 à 2014 Élaboration concertée de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC)



Depuis 2014 MISE EN ŒUVRE DE LA PALC

- 2014 Adoption de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC)
- 2016 Publication du *Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick*
- 2016 Lancement du plan d'éducation *Donnons à nos enfants une longueur d'avance*
- Depuis 2016 Développement de l'innovation pédagogique et transformation des pratiques éducatives
- 2020 à 2026 Consolidation des services en français à la petite enfance
Évolution des programmes, des structures et du cadre législatif
Cheminement vers la dualité linguistique à la petite enfance
- 2025 Mise à jour et modernisation de la *Loi sur les services à la petite enfance*
- 2026 Publication du plan d'éducation *Ensemble pour la réussite!* et de la PALC actualisée

DES ÉTAPES, UNE MISSION COMMUNE :

la réussite éducative, la construction identitaire
et la vitalité des communautés

« C'est l'éducation qui nous a mis dans ce pétrin, et c'est l'éducation qui nous en sortira. »

– L'honorable Murray Sinclair (1951-2024), juge, sénateur anishinaabe, éducateur, humaniste et bâtisseur de ponts entre les peuples (cité par le Centre national de collaboration en éducation autochtone)

L'histoire de l'éducation des peuples Wabanaki au Nouveau-Brunswick

Dans un esprit de vérité et de réconciliation, cette section retrace l'histoire de l'éducation des enfants wolastoqi, mi'kmaw et peskotomuhkati au fil des siècles, en s'appuyant sur un article inédit de l'Aîné David Perley (*Overview of Wolastoqey and Mi'kmaq History*, révisé août 2026).

AVANT L'ARRIVÉE DES PREMIERS COLONS ÈRE D'AUTODÉTERMINATION

Avant les premiers contacts avec les colonisateurs européens, les peuples wolastoqey, mi'kmaw et peskotomuhkati éduquent leurs enfants selon leurs propres coutumes. La pédagogie repose sur leurs valeurs, leurs croyances, leurs visions du monde, leurs connaissances, leurs perspectives et leurs traditions. Les jeunes apprennent grâce aux savoirs des Aînés et Aînées, à la participation aux cérémonies, à l'observation des adultes et à la transmission orale.

Cette forme d'éducation favorise non seulement l'acquisition de compétences et de connaissances, mais aussi l'épanouissement spirituel des personnes apprenantes, le développement d'une relation respectueuse avec la nature et le renforcement du tissu communautaire.

L'ÉPOQUE DES PREMIERS CONTACTS ÈRE DE RÉCIPROCITÉ

Durant l'établissement colonial, les principes d'interdépendance, d'influence mutuelle et de coopération encadrent les relations des peuples wolastoqey, mi'kmaw et peskotomuhkati entre eux ainsi qu'avec les premiers explorateurs et les colons. À cette époque, les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkatiyik assurent l'éducation de leurs enfants. Ils les préparent à devenir des membres actifs de leur société, ancrés dans leur culture et attachés à leurs modes de vie. Cependant, les relations se détériorent rapidement à mesure que la présence coloniale s'intensifie.

Atelier de danses traditionnelles autochtones
par Precious Abygail Dedam - DSFNE

AVANT ET APRÈS LA CONFÉDÉRATION ÈRE DE DESTRUCTION

En 1876, le gouvernement fédéral du Canada adopte la *Loi sur les Indiens*. Cette loi s'inscrit dans une logique de contrôle et d'assimilation des peuples autochtones, ce qui contribue à l'instauration de systèmes d'assimilation par l'éducation, comme les pensionnats (jusqu'en 1996) et les écoles de jour (jusqu'en 2000), dont plusieurs étaient situées ici au Nouveau-Brunswick. Ces politiques permettent au gouvernement fédéral de prendre le contrôle de l'éducation des enfants wolastoqi, mi'kmaw et peskotomuhkati. Ces politiques, ajoutées aux autres formes d'oppression, engendrent un génocide culturel et causent des traumatismes intergénérationnels. Les conséquences des violences physiques, émotionnelles et sexuelles subies se font encore sentir aujourd'hui. De nos jours, l'éducation autochtone demeure sous la responsabilité des gouvernements fédéral et provincial.

DEPUIS LES ANNÉES 1950

Certains enfants wolastoqi, mi'kmaw et peskotomuhkati commencent à fréquenter les écoles publiques du Nouveau-Brunswick. Or, les programmes scolaires n'y intègrent pas les langues, les valeurs, les visions du monde, les connaissances, les cérémonies ni d'autres aspects des cultures wolastoqey, mi'kmaw et peskotomuhkati.

Aujourd'hui, les communautés Wabanaki n'ont toujours pas le contrôle total sur l'éducation de leurs enfants. Le gouvernement fédéral finance les écoles communautaires à condition qu'elles appliquent les programmes éducatifs provinciaux. L'éducation culturellement adaptée demeure donc un défi, malgré des initiatives positives guidées par un cadre conceptuel d'éducation ancré dans la culture.

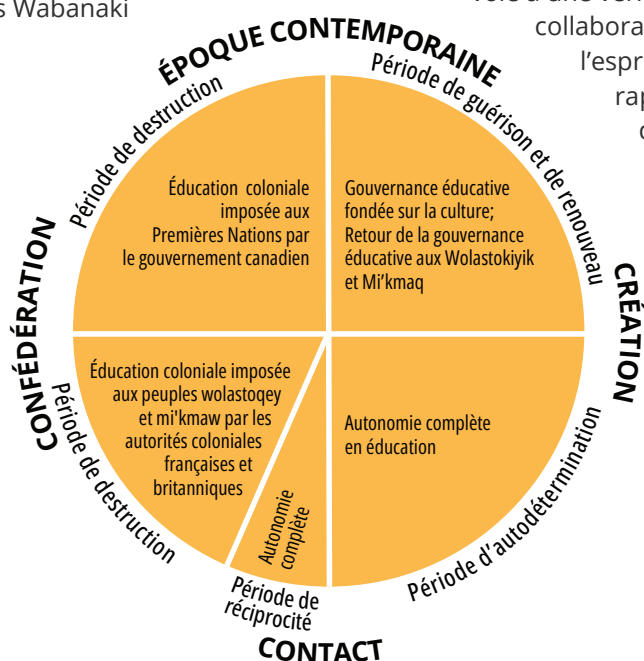
ÉPOQUE CONTEMPORAINE

ÈRE DE GUÉRISON ET DE RENOUVEAU

Au cours des dernières décennies, des efforts concertés ont été déployés afin d'intégrer dans l'éducation formelle des pratiques pédagogiques autochtones ainsi que la relation avec la Terre Mère, l'histoire, les savoirs et les perspectives des peuples Wabanaki. Toutefois, pour parvenir à une véritable guérison et à la revitalisation des langues et des cultures, qui sont des éléments essentiels à la réconciliation, les peuples Wabanaki aspirent à un rétablissement du contrôle sur l'éducation offerte à leurs enfants, y compris celle dispensée à ceux qui fréquentent le système éducatif acadien et francophone.

Comme il n'existe toujours pas d'école secondaire dans les communautés Wabanaki et que seulement la moitié d'entre elles comptent une école primaire, l'obtention d'un diplôme d'études secondaires au Nouveau-Brunswick passe nécessairement par le système public d'éducation, d'où la responsabilité qui incombe au système éducatif acadien et francophone d'assurer à chaque personne apprenante Wabanaki un milieu d'apprentissage inclusif et sécuritaire culturellement. La collaboration avec les personnes expertes en éducation et avec les Aînés et Aînées Wabanaki, en vue de mieux comprendre et de reconnaître les savoirs des peuples qui habitent ces terres depuis des temps immémoriaux, ouvre la voie à une véritable réconciliation. Cette

collaboration s'inscrit également dans l'esprit des appels à l'action du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation ainsi que dans celui des traités de paix et d'amitié, fondés sur un vivre-ensemble axé sur le respect mutuel et l'harmonie.



Graphique créé par
l'Aîné David Perley

« L'innovation ne consiste pas toujours à créer de nouvelles choses. L'innovation implique parfois de regarder vers nos façons de faire traditionnelles et de les adapter aux réalités d'aujourd'hui. »

– L'honorable Murray Sinclair (1951-2024),
juge, sénateur anishinaabe, éducateur,
humaniste et bâtisseur de ponts entre
les peuples (cité par le Centre national de
collaboration en éducation autochtone)

La relation entre les peuples Wabanaki et le peuple acadien

Texte basé sur le dialogue et la collaboration
avec l'Aîné Noel Milliea et l'Aînée Miigam'agan

Cette citation de l'honorable Murray Sinclair nous invite à puiser dans la sagesse du passé et à appliquer ses enseignements pour relever les défis d'aujourd'hui.

Dans une démarche vers la vérité et la réconciliation, il est important de jeter ce regard vers le passé et de se rappeler l'histoire des personnes qui nous ont précédés. Cette rétrospective permet de mettre en évidence la relation qui unissait le peuple acadien aux peuples Wabanaki, et ce, dans l'espoir de concevoir conjointement un avenir empreint de respect, d'harmonie et de collaboration.

Depuis des temps immémoriaux, les peuples Wabanaki, dont font partie les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkatiyik, vivent sur leurs terres natales et ancestrales, qui comprennent le Nouveau-Brunswick. Ils n'ont jamais cédé ces terres et constituent des nations distinctes.

Au début de la colonisation, des liens d'amitié profonds existaient entre les peuples Wabanaki et le peuple acadien, comme en font foi les nombreux échanges, les partages de savoirs, de connaissances et de pratiques, les mots empruntés entre les langues ainsi que les mariages entre les peuples. Ces liens se sont effrités pour plusieurs raisons. À compter du XVIII^e siècle, la restriction territoriale imposée aux peuples autochtones, qui a engendré l'ostracisation des communautés, ainsi que l'instauration des pensionnats, dont le but était de déposséder les enfants Wabanaki de leur identité culturelle et de leur langue, font partie des facteurs qui expliquent l'érosion des liens entre nos peuples.

Toujours dans une démarche vers la vérité et la réconciliation, le premier pas consiste à reconnaître les traités de paix et d'amitié conclus dans les Maritimes entre les peuples Wabanaki et la Couronne britannique. Les deux traités de paix et d'amitié suivants contiennent des droits issus de traités qui ont été reconnus par la Cour suprême du Canada :

- [Le traité de 1752 ou les articles de paix et d'amitié renouvelés](#)
- [Le traité de paix et d'amitié de 1760](#)



Atelier de danses traditionnelles autochtones
par Precious Abygail Dedam - DSFNE

À cet effet, l'article 35 de la *Constitution canadienne* reconnaît et confirme les droits ancestraux et les droits issus des traités existants, y compris ceux prévus par les traités de paix et d'amitié. Autrement dit, les droits issus des traités sont protégés depuis 1982 par la Constitution canadienne.

Pour favoriser une réelle réconciliation, il est essentiel de mieux connaître la vision du monde des peuples Wabanaki ainsi que le fonctionnement des sociétés Wabanaki. Il est également impératif de revoir la manière dont l'histoire est enseignée dans notre système éducatif afin de mettre en valeur les perspectives Wabanaki, d'une part, et de reconnaître les limites d'une approche historiquement centrée sur les perspectives européennes, d'autre part. En effet, pour parvenir à un véritable vivre-ensemble, c'est-à-dire à une réalité qui dépasse la simple coexistence, nous devons lutter contre le racisme et les inégalités qui persistent. Pour ce faire, il faut tisser des liens authentiques et agir concrètement en vue d'améliorer les relations. En ce sens, il faut continuer de reconnaître le caractère eurocentré des programmes d'études, du curriculum de la petite enfance et des pratiques pédagogiques, et d'œuvrer à l'intégration des valeurs, des connaissances, des savoirs et de la vision du monde des peuples Wabanaki.

À titre d'exemple, les membres des peuples Wabanaki sont des intendants et des gardiens de la Terre Mère. Selon les modes de gouvernance traditionnels des peuples Wabanaki, chaque personne a la responsabilité d'entretenir une relation respectueuse avec la Terre Mère et les eaux, et de

reconnaître leur caractère essentiel à toute forme de vie. Ainsi, les structures sociétales, très organiques et équilibrées, reconnaissent toutes les formes de vie présentes dans les milieux humain et naturel comme étant essentielles à la santé de l'écosystème. C'est précisément grâce aux connaissances des peuples Wabanaki en médecine naturelle ainsi qu'à leurs savoirs traditionnels que les premiers colons arrivés de France ont pu non seulement survivre aux maladies potentiellement mortelles, mais aussi prospérer.

Or, à l'heure actuelle, les structures de gouvernance, les droits et les responsabilités des peuples Wabanaki ne sont pas toujours pleinement reconnus ni respectés. Si nous voulons parvenir à une réelle réconciliation, il est important de reconnaître les réalités historiques et d'approfondir notre compréhension mutuelle afin d'entretenir un dialogue authentique de nation à nation dans l'esprit des traités de paix et d'amitié.

L'Aîné Noel Milliea nous rappelle que les Mi'kmaq utilisaient « Ntotem » pour désigner un Acadien et « Ntotemiisg » pour une Acadienne, deux expressions qui se traduisent par « une personne de confiance, presque comme un frère ou une sœur ». Ces mots en disent long : une parenté choisie, une amitié qui dépasse le sang et rappelle la profondeur des liens tissés entre les peuples.

Il est donc de notre devoir de poursuivre les efforts nécessaires afin d'établir et de maintenir des relations de confiance authentiques et durables entre nos peuples.

*Ta'n telipkije'k
Na'ku'set aqg Tepkunaset
kaqamutmi'tij*

*Nsapawsiponc Qeni
Kisuhs naka Nipawset
Askomawsihtit*

*Tant que le soleil et
la lune brilleront*

*As long as the sun and
the moon shall endure*

*(paroles symboliques prononcées lors de la signature
des traités de paix et d'amitié à Halifax en 1761)*



Le contexte juridique

Les droits linguistiques qui encadrent l'éducation en langue française au Nouveau-Brunswick reposent sur un ensemble de dispositions constitutionnelles, législatives et jurisprudentielles qui reconnaissent le caractère particulier des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Ces principes servent de fondement juridique à la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) et orientent les actions du système éducatif acadien et francophone.

L'ARTICLE 23 DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

La pièce maîtresse en matière de droits des minorités est sans contredit l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui garantit aux ayants droit l'accès à une éducation dans la langue de la minorité. Cette disposition a pour objet ultime de « préserver et de promouvoir la langue et la culture des minorités de langue officielle partout au Canada ».⁹

La Cour suprême du Canada confirme l'objet culturel des droits linguistiques et lie la préservation d'une culture à l'existence d'écoles de la minorité linguistique en précisant que « la protection constitutionnelle des droits linguistiques des minorités est nécessaire pour assurer la solidité et la vitalité des communautés linguistiques minoritaires »¹⁰, les écoles étant « un instrument primaire de transmission de la langue, et, donc, de la culture ».¹¹

L'article 23 poursuit également un objectif réparateur visant à remédier à l'érosion des minorités de langue officielle¹² et renferme, à cet égard, « une notion d'égalité entre les groupes linguistiques des deux langues officielles du Canada »¹³ en vue d'en faire des

partenaires égaux dans le domaine de l'éducation.¹⁴ Cet article de la Charte vise l'égalité réelle, ce qui signifie, entre autres, le droit à des structures et à des services distincts, dont l'accès et la qualité sont à tout le moins équivalents à ceux dont bénéficie la majorité.¹⁵ Cette égalité peut nécessiter des établissements distincts, des programmes adaptés, des ressources suffisantes¹⁶ et des services de qualité équivalente à ceux offerts à la majorité, afin de répondre aux besoins particuliers des communautés minoritaires.

LA LÉGISLATION PROVINCIALE

En matière d'égalité réelle ainsi que de structures et de services distincts, le Nouveau-Brunswick fait figure de pionnier. Dès les années 1970 et 1980, la province institue un système fondé sur la dualité linguistique au sein du ministère de l'Éducation et adopte, en 1981, la *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles au Nouveau-Brunswick*.¹⁷ La *Loi sur l'éducation* concrétise ces droits en prévoyant un système éducatif francophone distinct, doté de ses propres établissements, de programmes conçus en fonction de la réalité francophone et d'une gouvernance qui tient compte des besoins particuliers de la communauté.

Bien que la *Loi sur les services à la petite enfance*¹⁸ ne prévoie pas les mêmes obligations constitutionnelles, plusieurs mécanismes inspirés de cette approche ont été progressivement mis en place afin d'offrir aux enfants et aux familles des services éducatifs en français dans des établissements francophones, soutenus par un curriculum propre au secteur francophone, du personnel formé en français et des

9. *Mahé c. Alberta*, [1990] 1 R.C.S. 342, à la p. 350 [Mahé]; *R. c. Beaulac*, [1999] 1 R.C.S. 768, aux par. 17 et 25 [Beaulac]; *Arsenault-Cameron c. Île-du-Prince-Édouard*, 2000 CSC 1, [2000] 1 R.C.S. 3, au par. 27 [Arsenault-Cameron]; *Association des parents de l'école Rose-des-vents c. Colombie-Britannique (Éducation)*, 2015 CSC 21, [2015] 2 R.C.S. 139, aux par. 26-27 [Rose-des-vents].

10. *Solski c. Québec (P.G.)*, 2005 CSC 14, [2005] 1 R.C.S. 201, au par. 2. Voir également : *Mahé*, précité, aux pp. 362-364; *Arsenault-Cameron*, précité, aux par. 26 et 29.

11. *Rose-des-vents*, précité, aux par. 26-27.

12. *Arsenault-Cameron*, précité, au par. 26; *Rose-des-vents*, précité, au par. 32.

13. *Mahé*, précité, à la p. 369.

14. *Mahé*, précité, à la p. 364; *Arsenault-Cameron*, précité, au par. 26; *Rose-des-vents*, précité, au par. 27; *Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest c. Territoires du Nord-Ouest (Éducation, Culture et Formation)*, 2023 CSC 31, au par. 82 [CSFTNO].

15. *Renvoi relatif à la Loi sur les écoles publiques (Man.)*, art. 79(3), (4) et (7), [1993] 1 R.C.S. 839, aux pp. 854-855 [Renvoi manitobain].

16. *Mahé*, précité, à la p. 378.

17. *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick*, L.R.N.-B. 2011, c. 198.

18. *Loi sur les services à la petite enfance*, L.N.-B. 2010, c. E-0.5 (anciennement : *Loi sur les garderies éducatives*, L.N.-B. 2010, c. E-0.5).

mesures visant à assurer une qualité des services équivalente à celle offerte dans le secteur anglophone.

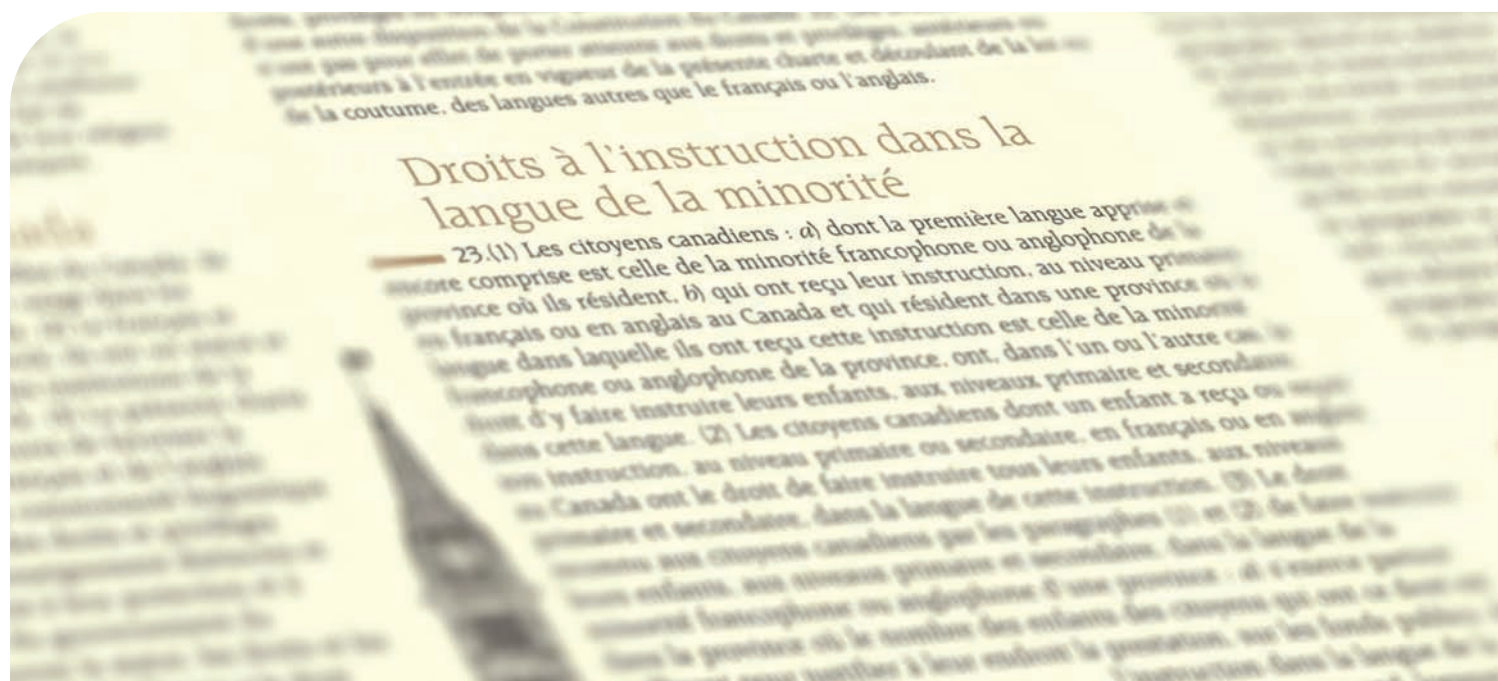
L'ensemble de ces dispositions confirme que l'éducation en langue française constitue bien davantage qu'un simple service offert dans une langue officielle : elle représente un moyen essentiel d'assurer la vitalité, la transmission et le développement durable de la communauté acadienne et francophone.

LES DROITS DES PEUPLES WABANAKI

Dans le cadre de la PALC, les considérations légales relatives aux droits des peuples Wabanaki reposent sur des obligations claires inscrites dans les lois pertinentes. La *Loi sur l'éducation du Nouveau-Brunswick*¹⁹ reconnaît explicitement l'importance des cultures et des langues des peuples mi'kmaw et wolastoqey et établit la responsabilité de travailler en collaboration avec les conseils des peuples Wabanaki. Cette loi²⁰ prévoit également que le système éducatif doit favoriser, chez l'ensemble des personnes apprenantes, une meilleure compréhension de l'histoire, des cultures et des langues Wabanaki. Par ailleurs, les orientations ministérielles en matière d'éducation visent l'inclusion

des perspectives, des cultures et des langues des peuples mi'kmaw, wolastoqey et peskotomuhkati dans les écoles du Nouveau-Brunswick. À l'échelle fédérale, la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*²¹ prévoit un processus visant à assurer la conformité des lois fédérales avec la *Déclaration*²². La *Loi sur les langues autochtones*²³ reconnaît que les droits des peuples autochtones, protégés par l'article 35 de la *Loi constitutionnelle de 1982*²⁴, comprennent des droits relatifs aux langues autochtones, tout en établissant un cadre visant à soutenir leur maintien, leur renforcement, leur revitalisation et leur réappropriation. Ces considérations éclairent les orientations de la PALC en matière d'intégration des langues et des cultures Wabanaki, dans une approche respectueuse et durable.

Toutes ces avancées traduisent une volonté de bâtir des relations fondées sur le respect, la reconnaissance, la collaboration et la coconstruction. Elles invitent le système éducatif acadien et francophone à intégrer ces principes dans ses politiques, ses pratiques et ses structures afin de contribuer à une éducation en français inclusive, sécuritaire culturellement et porteuse de réconciliation.



Source : Ministère de la Justice du Canada (s.d.)

19. *Loi sur l'éducation*, L.N.-B. 2021, c. 10.

20. *Loi sur l'éducation*, L.N.-B. 2017, c. 7, art. 1.

21. *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, L.C. 2021.

22. *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*

23. *Loi sur les langues autochtones*, L.C. 2019.

24. *Loi constitutionnelle*, L.C. 1982, art. 35.

Le contexte juridique des droits linguistiques en éducation

DES DROITS FONDAMENTAUX QUI ENCADRENT ET ORIENTENT LA PALC

1 LE DROIT À L'INSTRUCTION DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ – ARTICLE 23 (1982)

- L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantit le droit à une instruction dans la langue de la minorité.²⁵
- Objectif ultime : préserver et promouvoir la langue et la culture des minorités de langue officielle partout au Canada.²⁶

3 DE L'ÉGALITÉ FORMELLE À L'ÉGALITÉ RÉELLE

L'article 23 vise une égalité réelle et comporte un objet réparateur visant à remédier à l'érosion des minorités.²⁹ Cette égalité comprend :

- des structures et services distincts;
- un accès et des services de qualité à tout le moins équivalents à ceux dont bénéficie la majorité.³⁰

5 DES PRINCIPES QUI SE TRADUISENT CONCRÈTEMENT DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

- Établissements distincts
- Curriculum conçu pour la réalité francophone
- Administration en français
- Milieu de vie francophone
- Qualité des services équivalente à celle du secteur anglophone

Ces principes inspirent aussi les services en français à la petite enfance.³²

2 LANGUE ET CULTURE : INDISSOCIABLES

La Cour suprême affirme que l'école est un instrument essentiel de transmission de la langue et de la culture.²⁷ La langue et la culture sont indissociables et l'école est un milieu de socialisation essentiel au maintien et à l'épanouissement des communautés linguistiques minoritaires.²⁸

4 LA DUALITÉ LINGUISTIQUE RECONNUE AU N.-B.

- 1981 : *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles du Nouveau-Brunswick*³¹

- 1993 : Article 16.1 de la *Charte canadienne des droits et libertés*

La dualité linguistique au Nouveau-Brunswick est protégée dans la Constitution.

6 LA PALC : UN LEVIER POUR SOUTENIR L'ÉGALITÉ RÉELLE

Des mesures particulières, fonds ou ressources supplémentaires, peuvent être nécessaires pour assurer une éducation de qualité équivalente à celle offerte à la majorité. La PALC contribue à concrétiser, dans le système éducatif acadien et francophone, les principes qui soutiennent :

- l'épanouissement et la vitalité de la communauté acadienne et francophone;
- la mise en œuvre de structures et de services adaptés à sa réalité;
- l'égalité réelle en éducation.

DES AVANCÉES LÉGALES QUI APPUIENT UNE APPROCHE DE COLLABORATION ET DE COCONSTRUCTION

L'ARTICLE 23 DE LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS (1982)³³

Les citoyens canadiens :

- dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité linguistique de la province où ils résident,
- ou qui ont reçu leur instruction primaire dans cette langue au Canada, ont droit à l'instruction dans cette langue dans des établissements d'instruction primaire et secondaire financés sur les fonds publics de la province.

25. *Charte canadienne des droits et libertés*, 1982, art. 23.

26. *Mahé*, précité, à la p. 350; *Beaulac*, précité, aux par. 17 et 25; *Arsenault-Cameron*, précité, au par. 27; *Rose-des-vents*, précité, aux par. 26-27.

27. *Rose-des-vents*, précité, aux par. 26-27.

28. *Solski c. Québec* (P.G.), 2005 CSC 14, [2005] 1 R.C.S. 201, au par. 2. Voir également : *Mahé*, précité, aux pp. 362-364; *Arsenault-Cameron*, précité, aux par. 26 et 29.

29. *Arsenault-Cameron*, précité, au par. 26; *Rose-des-vents*, précité, au par. 32.

30. *Renvoi relatif à la Loi sur les écoles publiques (Man.)*, art. 79(3), (4) et (7), [1993] 1 R.C.S. 839, aux pp. 854-855 [Renvoi manitobain].

31. *Loi reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques au Nouveau-Brunswick*, L.R.N.-B. 2011, c. 198.

32. *Loi sur les services à la petite enfance*, L.N.-B. 2010, c. E-0.5 (anciennement : *Loi sur les garderies éducatives*, L.N.-B. 2010, c. E-0.5).

33. *Charte canadienne des droits et libertés*, 1982, art. 23.

LA PORTÉE DE L'ARTICLE 23

Droit à des établissements d'instruction distincts dans la langue de la minorité

Droit à une qualité d'éducation équivalente à celle offerte dans la langue de la majorité

Droit qui vise non seulement l'accès à l'école, mais aussi la préservation et la promotion de la langue et de la culture

Droit à des programmes et à des services adaptés à la réalité linguistique et culturelle des communautés minoritaires

Droit à un financement public suffisant pour assurer la vitalité des institutions et des services en français

Responsabilité partagée entre le gouvernement et les communautés pour assurer l'épanouissement des francophones en milieu minoritaire

LA RECONNAISSANCE DES DROITS DES PEUPLES WABANAKI

Des jalons fondamentaux orientent aujourd'hui notre responsabilité commune à l'égard des peuples Wabanaki.

Ces avancées juridiques s'inscrivent dans une démarche fondée sur le respect, la dignité et la reconnaissance des savoirs, des cultures et des droits des peuples Wabanaki.

En éducation, ces principes appellent la création de milieux d'apprentissage où chaque histoire, chaque langue et chaque culture trouvent leur place, enrichissent notre société et inspirent les générations futures.

LOI SUR LES LANGUES AUTOCHTONES³⁴

Reconnait les droits linguistiques autochtones et soutient leur maintien, leur renforcement, leur revitalisation et leur réappropriation

LOI SUR LA DÉCLARATION DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES³⁵

Engage le gouvernement du Canada à assurer la conformité de ses lois avec la Déclaration et à collaborer avec les peuples autochtones

LOI SUR L'ÉDUCATION³⁶

Prévoit la collaboration avec les conseils des peuples Wabanaki et favorise une meilleure compréhension de l'histoire, des cultures et des langues des peuples Wabanaki

Ces cadres juridiques soutiennent une démarche de collaboration avec les peuples Wabanaki et contribuent à orienter les actions du système éducatif pour une éducation qui célèbre la diversité et bâtit des relations durables et équitables.

UNE MISSION COMMUNE :

La réussite éducative, la construction identitaire et la vitalité des communautés

34. *Loi sur les langues autochtones*, L.C. 2019.

35. *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, L.C. 2021.

36. *Loi sur l'éducation*, L.N.-B. 2017, c. 7, art. 1.

La situation démographique et linguistique actuelle

La communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick est en constante évolution. Depuis plusieurs décennies, les changements démographiques, linguistiques et sociaux façonnent le visage de la francophonie néo-brunswickoise (Auclair et al., 2023). Depuis l'adoption de la première Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) en 2014, ces transformations se sont poursuivies et, dans certains cas, accentuées. L'immigration, l'urbanisation, la mobilité de la population, le vieillissement, la diversification des parcours familiaux ainsi que l'évolution des usages du français influencent désormais les réalités vécues par les communautés, les familles et les milieux éducatifs.

Ces transformations dépassent la seule dimension démographique. Elles reflètent l'évolution des parcours de vie, des réalités familiales, des usages linguistiques et des façons de vivre en français, et modifient les façons de transmettre la langue et la culture, de tisser des liens et de faire communauté. Elles invitent également le système éducatif à tenir compte d'une francophonie plus mobile et davantage plurielle qu'elle ne l'était au moment de l'adoption de la première PALC.

LE PORTRAIT SELON LE RECENSEMENT DE 2021

Selon le *Recensement de 2021* (Statistique Canada, 2021), les francophones représentent 30,7 %³⁷ de la population du Nouveau-Brunswick selon le critère de la première langue officielle parlée. La province comptait alors 764 630³⁸ personnes, dont 226 220 ont le français comme langue maternelle. Plus de 320 000 personnes sont capables de soutenir une conversation en français, ce qui témoigne du rayonnement de cette langue.

La communauté acadienne et francophone poursuit par ailleurs sa diversification. L'immigration francophone et la pluralité croissante des langues, des cultures et des parcours de vie contribuent à enrichir la communauté. Cette évolution se reflète également dans la diversité des parcours identitaires.

37. Incluant les réponses uniques et multiples.

38. Excluant les résidentes et résidents institutionnels.

La diversité croissante des réalités familiales et le plurilinguisme contribuent à l'émergence de parcours identitaires plus complexes, plusieurs personnes se reconnaissant dans plus d'une langue, culture ou communauté.

EN BREF RECENSEMENT DE 2021



POPULATION DU NOUVEAU-BRUNSWICK

764 630 personnes

fr

226 220

de langue maternelle **française**

en

491 700

de langue maternelle **anglaise**

fr|en

13 155

de langue maternelle **française et anglaise**



33 550

de langue maternelle **non officielle**

Langues maternelles non-officielles les plus parlées au Nouveau-Brunswick

Arabe **5 100**

Tagalog **3 415**

Mandarin **2 470**

Espagnol **2 465**

Pendjabi **2 005**

Mi'kmaq **2 070**

QUELQUES FAITS SAILLANTS

- **30,7 %** de la population a le français comme première langue officielle parlée (PLOP).
- Plus de **320 000** personnes peuvent soutenir une conversation en français.
- **260 120** personnes peuvent soutenir une conversation en français et en anglais.
- **2 510** personnes nouvellement arrivées ont le français comme PLOP (16 %). (*Un an plus tard, en 2022 : 22 % des nouveaux résidents permanents s'identifient comme francophones.*)
- Taux de continuité linguistique : **90 %**.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021

Ce portrait témoigne d'une communauté profondément enracinée au Nouveau-Brunswick, dont la composition continue d'évoluer sous l'effet des transformations démographiques, linguistiques, culturelles et sociales qui façonnent aujourd'hui la francophonie.

DES TENDANCES QUI FAÇONNENT LA COMMUNAUTÉ

Comme plusieurs communautés francophones en situation minoritaire au Canada, la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick évolue sous l'effet de tendances démographiques, linguistiques et sociales qui ont une influence sur sa vitalité. Les travaux de Rodrigue Landry (2010), dont plusieurs constats demeurent d'actualité, mettent en lumière des facteurs qui continuent de façonner son développement.

Selon le recensement de 2021³⁹, la population du Nouveau-Brunswick est l'une des plus âgées au Canada. En plus du vieillissement de la population, la faible fécondité et les mouvements migratoires hors province ralentissent le renouvellement démographique de la communauté francophone et accentuent les défis liés à la transmission du français entre les générations. Cette dynamique se manifeste toutefois différemment selon les régions, où les contextes linguistiques et les possibilités de vivre en français varient considérablement.

Les usages linguistiques continuent également d'évoluer. La proportion de la population qui parle régulièrement français à la maison est passée de 31,5 % en 1991 à 27,7 % en 2021 (Statistique Canada, 2024). Cette diminution rappelle l'importance de multiplier les occasions de vivre, d'apprendre et d'interagir en français dans tous les contextes de la vie quotidienne.

Parallèlement, l'immigration et la diversification des réalités familiales transforment la communauté acadienne et francophone. Les parcours plurilingues et les expériences des familles exogames et des personnes nouvellement arrivées enrichissent le tissu social, ce qui appelle un renforcement des conditions propices à l'accueil, à l'intégration, à l'apprentissage et à l'usage du français ainsi qu'au développement d'un sentiment d'appartenance durable.

Ces tendances rappellent que la vitalité de la communauté acadienne et francophone repose à la fois sur la transmission de la langue et de la culture, sur sa capacité à accueillir la diversité et sur l'engagement collectif à faire vivre le français au quotidien.

DES RÉPERCUSSIONS SUR LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Les transformations démolinguistiques entraînent des répercussions directes sur le système éducatif acadien et francophone et influencent les besoins des personnes apprenantes, les réalités vécues par les familles ainsi que les façons d'enseigner, d'accompagner et de collaborer avec la communauté.

Le parcours éducatif commence bien avant l'entrée à l'école. Les premières années de vie constituent une période déterminante pour le développement du langage, de l'identité, du sentiment d'appartenance ainsi que du rapport avec la langue et la culture. Les recherches soulignent que la continuité entre les services éducatifs à la petite enfance et le cheminement scolaire favorise le développement global des enfants, leur bien-être ainsi que leur réussite éducative (OCDE, 2017; Conseil des ministres de l'Éducation [Canada], 2021). En contexte francophone minoritaire, cette continuité contribue également à renforcer les liens entre les familles, les milieux éducatifs et la communauté (Commissariat aux langues officielles du Canada, 2023).

En 2025-2026, le Nouveau-Brunswick comptait 329 services éducatifs réglementés francophones offrant 13 135 places, comparativement à 319 services et à 10 195 places en 2014-2015. Cette croissance de près de 29 % du nombre de places témoigne des efforts déployés pour accroître l'accès à des services éducatifs en français dès la petite enfance. Elle s'accompagne d'une transformation du réseau, marquée par une augmentation du nombre de garderies éducatives en installation et une diminution des services en milieu familial (MEDPE, données internes).

Aujourd'hui, le système éducatif francophone accueille une population scolaire en croissance. Selon le profil de l'éducation de 2023-2024, le secteur scolaire francophone compte 30 745 personnes apprenantes, comparativement à 28 934 en 2014-2015.

39. Statistique Canada. Recensement de la population de 2021.
www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?topic=2&dguid=2021A000213&lang=F

Cette augmentation s'accompagne toutefois d'une diversification des profils linguistiques, culturels et familiaux des personnes apprenantes, ce qui nécessite des pratiques toujours plus adaptées aux réalités des milieux.

Parallèlement, les données du Recensement de 2021 montrent que près d'un enfant admissible sur cinq ne fréquente pas l'école de langue française (Statistique Canada, 2021)⁴⁰. Cette réalité rappelle l'importance de mieux faire connaître aux familles les droits garantis par l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, ainsi que les conditions qui s'y rattachent, et de les accompagner dans leurs choix éducatifs. Elle souligne également l'importance de faire connaître, dès la petite enfance, la valeur ajoutée du système éducatif acadien et francophone.

Au cours de la même période, le nombre d'élèves inscrits aux programmes d'immersion française du secteur anglophone est passé de 19 064 en 2014-2015 à 23 966 en 2024-2025. Cette progression témoigne d'un intérêt grandissant pour la langue française et, dans plusieurs cas, du désir de certains parents ayants droit de voir leur enfant apprendre le français. Elle rappelle toutefois l'importance de mieux faire connaître la mission particulière du système

éducatif acadien et francophone. L'école acadienne et francophone va bien au-delà de l'enseignement d'une langue. C'est un milieu de vie où les personnes apprenantes établissent un lien profond et durable avec la langue, la culture et la communauté. Elle favorise la construction identitaire, la découverte de référents culturels communs et le développement d'une citoyenneté engagée. Cette spécificité doit être mieux comprise et valorisée auprès des familles, dès la petite enfance et tout au long du parcours éducatif.

Il importe donc de créer et de consolider des ponts avec les communautés anglophones et les francophiles, notamment grâce aux programmes d'immersion. Cette ouverture constitue un levier stratégique pour soutenir la vitalité, le rayonnement et la pérennité de la communauté acadienne et francophone. Les personnes francophiles contribuent à la vitalité de la francophonie et représentent des partenaires précieux pour promouvoir le français et favoriser une société bilingue, ouverte et inclusive. À cet égard, l'intérêt manifesté par de nombreux jeunes francophiles offre une occasion de créer des passerelles, de favoriser leur engagement et de renforcer les liens avec le système éducatif acadien et francophone.



40. Le recensement de 2021 de Statistique Canada a introduit une nouvelle variable visant à mieux recenser les ayants droit. Désignée sous le nom d'« Admissibilité à l'instruction dans la langue officielle minoritaire », cette variable offre un potentiel pour la planification des infrastructures scolaires.

Les écoles accueillent également une population de plus en plus diversifiée. En 2025, environ 13 % des personnes apprenantes du secteur francophone sont issues de l'immigration et proviennent d'une centaine de pays. Cette diversité culturelle, linguistique et sociale enrichit les milieux éducatifs et contribue à l'évolution de la communauté acadienne et francophone. Elle invite également le système éducatif à poursuivre le développement de pratiques inclusives qui valorisent les parcours, les langues et les cultures de chaque personne apprenante, tout en soutenant l'apprentissage, la transmission et la vie en français.

Le renouvellement du personnel éducatif représente également une réalité dont doit tenir compte le système éducatif acadien et francophone. Les équipes-écoles accueillent un nombre croissant de personnes provenant d'horizons variés, dont plusieurs connaissent peu l'histoire, le contexte, l'évolution ou les réalités propres à la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. Le renouvellement du personnel et la diversité des parcours soulignent ainsi l'importance d'offrir un accompagnement favorisant une compréhension commune et une appropriation de la mission particulière du système éducatif. Il importe que chaque membre du personnel puisse comprendre

le rôle qu'il est appelé à jouer dans la promotion de la langue et de la culture acadiennes et francophones ainsi que dans le soutien à la vitalité de la communauté.

UNE RÉALITÉ EN CONSTANTE ÉVOLUTION

La situation démographique actuelle témoigne d'une communauté acadienne et francophone qui continue d'évoluer, de se diversifier et de se renouveler. Les transformations observées influencent les réalités vécues par les familles, les communautés et les milieux éducatifs, tout en offrant de nouvelles possibilités de collaboration, de transmission et d'engagement.

Ces changements démographiques, linguistiques, culturels et sociaux appellent un système éducatif capable de s'adapter aux réalités qui façonnent le Nouveau-Brunswick. Il lui revient de soutenir la transmission de la langue et de la culture et d'accueillir la diversité, afin que chaque personne apprenante puisse développer son plein potentiel et renforcer son sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone. C'est cette vision qui guide les orientations de la présente politique d'aménagement linguistique et culturel.



Tableau synthèse : les axes de la PALC

AXE



PARTENARIAT

MILIEUX D'APPRENTISSAGE,
FAMILLE, COMMUNAUTÉ

Stratégie 1 : Solidifier des relations durables avec les peuples Wabanaki

Stratégie 2 : Former des structures de collaboration stratégiques et adaptables

Stratégie 3 : Soutenir la participation des gouvernements locaux au projet de société de l'éducation en français

Stratégie 4 : Adopter le principe du *par, pour et avec* les jeunes

AXE



CONSTRUCTION IDENTITAIRE

Stratégie 10 : Adapter la pédagogie au contexte linguistique et culturel

Stratégie 11 : Accroître le rapport positif à la langue française

Stratégie 12 : Soutenir le rôle de passeur culturel

Stratégie 13 : Intégrer les arts et la culture dans le cheminement éducatif

Stratégie 14 : Apprendre à faire société par le développement de la citoyenneté

AXE



PETITE ENFANCE

Stratégie 15 : Mettre en œuvre une approche de réseau intégré

Stratégie 16 : Assurer l'offre active de services en français à la petite enfance et soutenir le cheminement vers la dualité linguistique

Stratégie 17 : Appuyer les parents et tuteurs dans leur rôle de premiers éducateurs

Stratégie 18 : Valoriser les professions de la petite enfance

AXE



VITALITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF

Stratégie 5 : Faire valoir le caractère distinct du système éducatif acadien et francophone

Stratégie 6 : Assurer un personnel compétent et outillé

Stratégie 7 : Doter le système éducatif acadien et francophone de ressources pérennes pour assurer la vitalité de la langue et de la culture

Stratégie 8 : Solidifier les mécanismes favorisant une amélioration continue fondée sur la pratique, la recherche et le développement

Stratégie 9 : Valoriser les expériences interculturelles

AXE



RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Stratégie 19 : Assurer des transitions harmonieuses entre les cycles d'apprentissage

Stratégie 20 : Développer et solidifier les compétences de base en littératie et en numératie

Stratégie 21 : Apprendre et cheminer en français dans le monde numérique

Stratégie 22 : Exercer un leadership partagé en éducation

Stratégie 23 : Mettre en œuvre le modèle pédagogique holistique des apprentissages



L'AXE PARTENARIAT MILIEUX D'APPRENTISSAGE, FAMILLE, COMMUNAUTÉ

« ...toi et moi et les autres, chers complices qui, avec un pinceau, une spatule, une flûte, un masque, un crayon, avec des gestes, des sons, des couleurs et des mots, partons à la quête et à la conquête du monde. »

Antonine Maillet (1929-2025), grande défricheuse et pionnière acadienne, romancière et dramaturge de renommée internationale (AAAPNB, Stratégie globale, 2009)

L'axe Partenariat milieux d'apprentissage, famille, communauté représente le moteur du projet collectif de l'éducation en français en Acadie du Nouveau-Brunswick, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Cette relation privilégiée entre les partenaires constitue une force essentielle du principe d'éducation de langue française en milieu minoritaire et lui donne tout son sens. C'est toute la communauté qui est impliquée dans le succès de la double mission du secteur francophone, soit la réussite éducative et la construction identitaire, puisque c'est elle qui, ultimement, en est la grande bénéficiaire.

Comme nous l'avons constaté au cours de la phase de consultation, la communauté est plus que jamais engagée et motivée à prêter main forte. C'est pourquoi l'axe demeure le même, quoique sous un nouveau nom qui reflète mieux, selon nous, la diversité des expériences éducatives et la pluralité qui caractérise les partenaires impliqués. Dans la PALC actualisée, le terme *milieux d'apprentissage* est utilisé dans un sens large et inclusif. Il désigne l'ensemble des lieux où se vivent des expériences éducatives et formatrices, qu'elles soient formelles, informelles ou non formelles, notamment les services éducatifs à la petite enfance, les écoles, les institutions postsecondaires, ainsi que les milieux communautaires et culturels (CODAC NB, 2025).

Le partenariat des milieux d'apprentissage, des familles et des communautés est un processus de collaboration qui « réfère aux liens entre les écoles, les familles et les individus, les organismes et les entreprises de la communauté qui soutiennent et favorisent directement ou indirectement la réussite scolaire de l'enfant ou de l'adolescent et

son développement social, émotionnel, physique et intellectuel » (Deslandes, 2004). Il contribue également à l'instauration de conditions favorisant la construction identitaire. Les actions découlant de ce partenariat sont soutenues par la synergie des forces de chaque partenaire et visent l'atteinte d'objectifs communs, au bénéfice des familles et de la société acadienne et francophone dans son ensemble. Cette collaboration prend tout son sens dès la petite enfance, alors que les familles, le personnel éducatif et les partenaires communautaires jouent un rôle complémentaire dans le développement linguistique, culturel et identitaire des jeunes enfants (Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2014). L'union fait la force : par la mise en réseau de divers partenaires et le partage des pratiques exemplaires, le système éducatif acadien et francophone s'en trouve plus fort, plus influent et plus pérenne.

L'un des plus grands changements dans cette actualisation de la PALC est certainement la création de stratégies spécifiques à l'axe Partenariat milieux d'apprentissage, famille, communauté. Si la collaboration avec les partenaires demeure présente dans l'ensemble des axes, ces nouvelles stratégies permettent d'accorder une attention particulière à la qualité des relations entre les milieux d'apprentissage, les familles et la communauté. Elles visent à favoriser des partenariats authentiques, intentionnels et durables, fondés notamment sur l'équité, l'inclusion, l'accessibilité, le respect et le bien-être.

C'est dans l'intérêt de la société acadienne et francophone en tant que communauté de langue officielle en situation minoritaire du Canada que

le droit à l'éducation dans sa langue existe. Selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, ce sont les « parents », c'est-à-dire toute figure d'autorité parentale responsable d'une personne apprenante, à qui sont accordés les droits à l'éducation de langue française en milieu minoritaire au Canada. Les parents sont les premiers éducateurs, celles et ceux qui sont responsables de l'éducation des prochaines générations. Leur implication est donc cruciale dans un système éducatif comme le nôtre. Ce sont des partenaires à part entière, appelés à participer activement aux réflexions, aux orientations et à la mise en œuvre du projet éducatif acadien et francophone. Le personnel éducatif travaille étroitement avec les parents pour l'atteinte des trois visées de l'éducation énoncées dans le *Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick*, soit celle de vivre une citoyenneté engagée et éthique, de développer un désir d'apprendre tout au long de sa vie et de mener une vie équilibrée.

Cette responsabilité éducative s'étend d'ailleurs à l'ensemble de la communauté, comme le rappelle le proverbe bien connu : « Il faut tout un village pour élever un enfant ». L'ensemble de la société

acadienne et francophone est appelé à contribuer au succès du système éducatif à tous les niveaux. Les milieux d'apprentissage sont au cœur des communautés et constituent des leviers de développement favorisant l'épanouissement collectif. Ils n'évoluent pas en vase clos. Les communautés enrichissent les milieux d'apprentissage par leurs savoirs, leurs expertises, leurs initiatives et leurs expériences collectives. En retour, la présence des milieux d'apprentissage francophones contribue à la vitalité linguistique, artistique, culturelle, économique et écologique des territoires. Ce partenariat favorise également le développement d'une responsabilité collective à l'égard du vivant et des milieux de vie qui soutiennent les communautés.

Enfin, l'axe Partenariat milieux d'apprentissage, famille, communauté permet de penser l'interconnexion entre les différents milieux où évoluent les personnes apprenantes, dès la petite enfance. Ainsi, le partenariat entre les milieux d'apprentissage, les familles et les communautés constitue une responsabilité collective essentielle au développement d'un système éducatif acadien et francophone vivant, inclusif et durable.

STRATÉGIE 1

SOLIDIFIER DES RELATIONS DURABLES AVEC LES PEUPLES WABANAKI

Cette stratégie vise à faire du système éducatif acadien et francophone un partenaire engagé dans la réconciliation avec les peuples Wabanaki. Établis sur les terres ancestrales et non cédées des peuples Wabanaki, les milieux éducatifs de langue française ont la responsabilité de faire connaître et de valoriser auprès des personnes apprenantes l'histoire et les réalités contemporaines, les savoirs, les langues et les contributions des peuples Wabanaki.

Elle repose sur la volonté de développer des relations durables fondées sur le respect, la reconnaissance, la réciprocité et l'apprentissage mutuel. En cohérence avec l'esprit des traités de paix et d'amitié, ainsi qu'avec les appels à l'action du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation (Gouvernement du Canada, 2015), notamment ceux liés au domaine de l'éducation, elle cherche à

assurer une place réelle aux perspectives culturelles, à l'histoire, aux savoirs et aux priorités des peuples Wabanaki dans les milieux éducatifs, en collaboration avec les communautés concernées.

Le ministère, les districts scolaires et les milieux éducatifs doivent développer des partenariats durables avec les communautés Wabanaki et coconstruire des mécanismes qui définissent clairement les rôles, les responsabilités et les modalités de collaboration, de consultation et de prise de décision. Ces mécanismes doivent reposer sur la participation de personnes, de groupes et d'organisations désignés par les communautés, notamment les directions de l'éducation, les Aînés et les Aînées Wabanaki, les parents, les personnes expertes en éducation et les organismes représentatifs, afin d'assurer une collaboration

respectueuse, cohérente et durable, sensible aux réalités communautaires et aux traumatismes intergénérationnels liés à la colonisation.

Ces partenariats visent notamment à mieux faire connaître les traités de paix et d'amitié. Ils favorisent également la reconnaissance et une meilleure compréhension des torts du passé et du présent, notamment ceux liés aux pensionnats, aux écoles de jour et aux pratiques eurocentriques du système d'éducation, ainsi que des répercussions actuelles de ces réalités. Enfin, ils contribuent à approfondir la connaissance de l'histoire, du patrimoine, de l'héritage et des contributions des peuples Wabanaki et des autres peuples autochtones, y compris leurs savoirs, leurs sciences, leurs langues et leurs pédagogies. Cette démarche doit être menée en étroite collaboration avec les communautés wolastoqey, mi'kmaw et peskotomuhkati des terres aujourd'hui connues sous le nom de Nouveau-Brunswick, dans une logique de coconstruction où les perspectives Wabanaki sont prises en compte dès le départ.

La stratégie 1 repose sur la volonté de développer des relations durables fondées sur le respect, la reconnaissance, la réciprocité et l'apprentissage mutuel.

Elle vise également à créer des environnements d'apprentissage sécuritaires culturellement, inclusifs, autochtonisés et décolonisés qui valorisent les connaissances et les approches pédagogiques autochtones, notamment celles ancrées dans la relation avec la nature. Cela suppose de revoir, en collaboration avec les peuples Wabanaki, les programmes d'études, les pratiques pédagogiques, les ressources éducatives et la formation du personnel afin que les personnes apprenantes des écoles acadiennes et francophones développent une compréhension juste et actuelle des perspectives, des langues, des cultures, de l'histoire, des savoirs, des liens avec les terres ainsi que des contributions passées et présentes des peuples Wabanaki. Cette démarche favorise ainsi le développement d'une posture d'humilité culturelle, grâce à des formations continues et à des espaces d'apprentissage mutuel

permettant d'aborder les réalités historiques et contemporaines, le rôle des institutions passées et actuelles et les conséquences intergénérationnelles de la colonisation.

La mise en œuvre de cette stratégie interpelle l'ensemble du système éducatif. Le ministère est appelé à poursuivre l'adaptation des politiques, des programmes d'études, des ressources pédagogiques et de la formation du personnel. Les districts scolaires et les milieux éducatifs sont invités à soutenir des projets éducatifs réalisés en collaboration avec les communautés Wabanaki et à créer des environnements où les personnes apprenantes peuvent découvrir les réalités historiques et contemporaines, les savoirs, les langues et les cultures des peuples Wabanaki dans le respect des perspectives Wabanaki.

L'ensemble de ces actions s'inscrit dans le respect des droits inhérents et issus des traités des peuples Wabanaki et témoigne d'une responsabilité collective : celle de bâtir des relations équitables et respectueuses. Cette démarche repose sur un partenariat fondé sur la reconnaissance des droits des peuples autochtones, la valorisation de leurs savoirs et de leurs perspectives, ainsi que sur des actions concrètes visant à faire progresser la réconciliation, conçue comme une véritable démarche de « réconciliation », pour reprendre l'expression de l'Aînée Imelda Perley (lors d'une rencontre de collaboration).

Enfin, cette stratégie s'inspire des principes portés par les traités de paix et d'amitié et vise à mobiliser l'ensemble du système éducatif acadien et francophone afin de favoriser l'émergence d'une société plus inclusive, où chaque personne apprenante développe une meilleure compréhension interculturelle et un lien renouvelé avec les autres, les terres, les eaux et la nature. Elle contribue ainsi à l'épanouissement collectif et à la coconstruction d'un avenir partagé, fondé sur des relations de confiance, de respect, de réciprocité et d'authenticité. Les traités de paix et d'amitié nous rappellent que nous sommes toutes et tous liés par des responsabilités mutuelles et des retombées partagées. Ils nous invitent à entretenir des relations respectueuses et harmonieuses fondées sur la reconnaissance des langues, des cultures, des savoirs et des droits de tous et toutes.

STRATÉGIE 2

FORMER DES STRUCTURES DE COLLABORATION STRATÉGIQUES ET ADAPTABLES

La PALC, projet de société élaboré par, pour et avec la communauté acadienne et francophone, exprime une volonté collective de créer un système éducatif de grande qualité. Cet objectif commun repose sur une responsabilité partagée entre l'ensemble des acteurs et partenaires du milieu éducatif, incluant les services à la petite enfance, les écoles, les districts scolaires, les établissements postsecondaires, les organismes communautaires, les familles et la communauté dans toute sa diversité. C'est autour de cette vision collective que doivent s'articuler des structures de collaboration à la fois stratégiques, inclusives et adaptables.

Chacun des axes de la PALC implique des partenariats à tous les niveaux du système. Ainsi, la double mission du système éducatif acadien et francophone repose sur une collaboration continue. Dans un contexte en constante évolution, où les réalités du terrain changent rapidement, chacun est appelé à demeurer à l'écoute des défis et des besoins émergents, à contribuer à l'élaboration de solutions adaptées et à favoriser une plus grande cohérence entre les différents milieux d'apprentissage, notamment entre les services à la petite enfance et le milieu scolaire, dans le respect de leurs réalités et expertises respectives.

La force de la PALC réside dans sa capacité à mobiliser les partenaires stratégiques autour d'une vision commune d'une éducation de qualité.

Les familles, les jeunes, les milieux d'apprentissage et la communauté jouent un rôle déterminant dans cette dynamique. En mettant en commun leurs expertises et leurs expériences, ils contribuent à la mise en œuvre de solutions adaptées, ancrées dans les besoins des milieux. Elle favorise l'émergence d'initiatives en matière d'écocitoyenneté, d'intendance du territoire et de développement de communautés durables.

La force de la PALC réside dans sa capacité à mobiliser les partenaires stratégiques autour d'une vision commune d'une éducation de qualité. Cette vision se traduit dans le plan d'éducation de la petite enfance à la 12^e année, *Ensemble pour la réussite!*, qui guide la mise en œuvre des priorités du système éducatif acadien et francophone grâce à des démarches collaboratives permettant de définir les contributions de chacun, de mobiliser les expertises, de coordonner les actions et de répondre aux réalités des milieux. La qualité de ces collaborations repose sur la reconnaissance de l'apport de chacun, la complémentarité des rôles ainsi qu'un climat de respect, de confiance, d'égalité et d'appartenance.

Les milieux d'apprentissage sont des espaces privilégiés pour établir des liens avec les familles et la communauté. En facilitant la participation des familles au projet éducatif et en accueillant les partenaires communautaires, ils contribuent à renforcer le tissu social et à enrichir les expériences éducatives. Les districts scolaires jouent un rôle clé de coordination, de soutien et de structuration des initiatives collaboratives à l'échelle régionale. Les organismes communautaires apportent leur expertise et leur proximité avec les communautés. Les municipalités contribuent également à cette dynamique en mettant à profit leurs infrastructures, leurs espaces communautaires et leur capacité de mobilisation pour soutenir le développement de services en français à la petite enfance.

Lorsque les familles et la communauté se sentent accueillies, écoutées et soutenues, leur participation s'en trouve renforcée. Les structures de collaboration doivent être conçues avec les partenaires afin d'évoluer au rythme des contextes et des enjeux. Elles doivent permettre le développement de partenariats souples en privilégiant, lorsque possible, les réseaux et les espaces de concertation existants plutôt que la création de nouvelles structures. Les écoles, les services à la petite enfance, les districts scolaires et les organismes communautaires contribuent à réduire les obstacles d'ordre linguistique, socioéconomique, culturel ou géographique par des mesures telles que l'accompagnement, le mentorat,

la formation et le développement d'outils adaptés, afin de rendre ces structures accessibles, inclusives et accueillantes.

L'adoption de pratiques partenariales axées sur la collaboration contribue à l'amélioration continue du système éducatif acadien et francophone, au renforcement de la cohésion sociale et à la construction d'un avenir commun fondé sur la

participation, l'équité et la reconnaissance de toutes les personnes.

Au-delà de ces retombées, les partenariats renforcent les capacités des organisations et des personnes qui y participent. En enrichissant leurs pratiques et leur compréhension des réalités des personnes apprenantes et de leurs familles, les partenaires consolident leur mission, leur pouvoir d'agir et leur contribution à la réussite collective.

STRATÉGIE 3

SOUTENIR LA PARTICIPATION DES GOUVERNEMENTS LOCAUX AU PROJET DE SOCIÉTÉ DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS

Les municipalités jouent un rôle déterminant dans la réussite du projet de société de l'éducation en français, puisqu'elles contribuent concrètement à l'aménagement linguistique et culturel des communautés. Aux fins de la présente stratégie, l'expression « gouvernements locaux » désigne les municipalités et les districts ruraux créés dans le cadre de la réforme de la gouvernance locale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023.

Depuis cette réforme, ce rôle s'étend à l'ensemble des gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick, permettant à des collectivités auparavant dépourvues d'une gouvernance locale élue de participer pleinement à cette démarche collective. La mise en œuvre de la PALC peut ainsi s'appuyer sur un réseau élargi de partenaires engagés dans le développement, la vitalité et la pérennité de la communauté acadienne et francophone.

Partenaires de cette double mission, ces gouvernements locaux contribuent à l'essor de milieux favorables à l'atteinte des trois visées du système éducatif, soit mener une vie équilibrée, développer un désir d'apprendre tout au long de la vie et

vivre une citoyenneté engagée et éthique. Les milieux d'apprentissage bénéficient également de cet aménagement linguistique et culturel de leur territoire : ils ont accès à des espaces culturels acadiens et francophones, dont les bibliothèques publiques, les musées, les marchés, les centres culturels, pour ne nommer que quelques exemples, favorisant ainsi les apprentissages à l'extérieur des milieux éducatifs. Ces espaces représentent un prolongement du système éducatif, puisqu'ils enrichissent l'expérience des personnes apprenantes tout au long de leur parcours.

En adoptant des politiques linguistiques et culturelles, ces gouvernements locaux mettent en œuvre non seulement des mesures d'aménagement du territoire qui valorisent l'héritage linguistique et culturel ainsi que le caractère unique d'une communauté, mais également des initiatives favorisant des milieux de vie durables, la protection et l'appropriation des environnements naturels propices au bien-être de ces communautés. Un affichage public qui reflète la réalité démographique linguistique et culturelle d'un territoire, et qui fait la promotion du français dans les deux langues officielles, contribue à la vitalité de la langue française et de la culture acadienne et francophone ainsi qu'à leur visibilité dans l'espace public. Il offre également des occasions significatives de découverte et d'expression de la culture acadienne et francophone. Ces démarches peuvent contribuer à renforcer le dialogue et la compréhension entre les différentes communautés linguistiques présentes sur le territoire.

Lorsque les gouvernements locaux les engagent activement et leur offrent des espaces réels de participation, les jeunes deviennent des citoyennes et des citoyens actifs, critiques et profondément ancrés dans leur communauté acadienne et francophone.

La collaboration entre les gouvernements locaux et les milieux d'apprentissage peut prendre plusieurs formes. Elle peut notamment se traduire par la mise en place d'un mécanisme de concertation afin de tenir compte des visées et des stratégies de la PALC dans les orientations, les planifications et certaines décisions des gouvernements locaux; par l'optimisation de la coordination afin de faciliter les échanges de services et le partage d'infrastructures; ainsi que la création d'un espace de participation citoyenne pour les jeunes au sein des instances municipales.

En effet, l'implication des jeunes au sein des gouvernements locaux constitue un levier important pour concrétiser les visées éducatives liées à la citoyenneté engagée et éthique, mais aussi pour assurer leur vitalité. Lorsque les gouvernements locaux les engagent activement et leur offrent

des espaces réels de participation, les jeunes deviennent des citoyennes et des citoyens actifs, critiques et profondément ancrés dans leur communauté acadienne et francophone. En retour, les gouvernements locaux bénéficient du regard de la jeunesse sur les enjeux auxquels ils font face et s'en enrichissent.

Somme toute, les milieux d'apprentissage et les gouvernements locaux ont tout à gagner à collaborer étroitement afin de répondre efficacement aux besoins de la communauté acadienne et francophone. Les efforts d'aménagement linguistique et culturel du territoire menés par ces derniers sont complémentaires à la mise en œuvre de la PALC et contribuent à faire vivre cette vision collective au sein des communautés.

STRATÉGIE 4

ADOPTER LE PRINCIPE DU *PAR, POUR ET AVEC* LES JEUNES

Les jeunes sont des citoyens à part entière, tant dans leur communauté scolaire que dans la société. Lorsqu'ils occupent une véritable place au sein des instances de gouvernance et qu'ils se sentent écoutés par les structures décisionnelles, leur engagement s'en trouve renforcé. C'est un cercle vertueux, puisque leur perspective sur les enjeux actuels et futurs est précieuse. Grâce à leur participation active, le système éducatif gagne en pertinence, en innovation et en capacité d'adaptation aux besoins réels des générations actuelles et futures.

Chacun a une voix unique qui reflète son parcours et son expérience. Le système éducatif acadien et francophone doit s'assurer que ces voix peuvent s'exprimer et être entendues.

Il importe toutefois de reconnaître que les jeunes ne constituent pas un bloc monolithique, même lorsqu'ils sont de la même génération ou de la même communauté. Chacun a une voix unique qui reflète son parcours et son expérience. Le système éducatif acadien et francophone doit s'assurer que ces voix peuvent s'exprimer et être entendues. Dans cette optique, il faut non seulement appuyer les jeunes qui démontrent une certaine aisance avec la parole en public ou qui ont une tendance naturelle à s'engager, mais aussi faire une place à ceux qui sont moins souvent invités à prendre la parole.

Depuis une cinquantaine d'années, des organisations effectuent un travail exemplaire en matière de représentation jeunesse, notamment la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) et la Fédération de la jeunesse canadienne française (FJCF). L'ensemble des partenaires en éducation, tant au MEDPE que dans les districts scolaires, les conseils d'éducation de district, les écoles, les municipalités et les organismes associatifs, est appelé à tenir compte des besoins et des points de vue des jeunes. En offrant aux jeunes une variété d'occasions de développer leurs compétences

citoyennes et en leur donnant les outils nécessaires pour influencer et participer activement aux processus décisionnels, les partenaires en éducation leur permettent d'exercer un rôle de leader signifiant et authentique au sein du système éducatif.

Il incombe de mettre en place des mécanismes de gouvernance structurés selon le principe du *par, pour et avec*, afin de permettre aux jeunes de participer aux décisions relatives aux enjeux qui touchent leur expérience éducative. Une telle participation leur permet d'apporter leur contribution au-delà de la vie scolaire et de prendre part à l'élaboration de divers programmes, politiques et services scolaires et parascolaires. Ces expériences concrètes les préparent à exercer pleinement leur citoyenneté, contribuent positivement à leur construction identitaire ainsi qu'à la vitalité et à la pérennité de la société acadienne et francophone.

Lorsque les initiatives et les démarches portées par les jeunes sont soutenues par un leadership partagé et que le système éducatif acadien et francophone agit selon le principe du par, pour et avec tous les jeunes, c'est toute la société qui en bénéficie.

Lorsque le principe du *par, pour et avec* est appliqué, les jeunes peuvent s'exprimer dans des contextes qui favorisent leur engagement, leur autonomie et leur sentiment d'appartenance. En participant à des décisions qui ont des retombées concrètes, ils développent un désir de contribuer au développement de leur communauté. Dans un monde de plus en plus polarisé, où les médias sociaux créent des chambres d'écho, les jeunes doivent d'autant plus être capables de distinguer les faits des opinions ou des perceptions personnelles.

C'est en participant à des dialogues qui reflètent des points de vue différents, ainsi qu'en accédant aux outils nécessaires pour prendre des décisions éclairées et s'exprimer de façon constructive qu'ils seront en mesure de le faire.

Ainsi, pour que cette participation soit réellement significative, les instances de gouvernance doivent adopter une posture d'écoute et ouvrir des espaces coconstruits où les jeunes se sentent interpellés, responsabilisés et reconnus comme acteurs à part entière. Ces contextes propices à l'expression libre et authentique des jeunes sont riches de possibilités et porteurs pour l'avenir de l'éducation en français, sans oublier que cette socialisation en français joue un rôle déterminant en milieu linguistique minoritaire.

Le conseil des élèves, à titre de représentation gouvernementale des élèves de l'école, constitue un moteur de la démocratie et de l'engagement. Celui-ci représente un palier de gouvernance où les jeunes peuvent exercer leur citoyenneté au sein de leur milieu éducatif. Lorsque les décisions et les recommandations proposées par les conseils des élèves sont respectées et mises de l'avant, leur confiance en leur capacité à être des agents de changement et leur sentiment d'appartenance à l'égard de leur milieu d'apprentissage sont amplifiés. Cette dynamique repose d'abord et avant tout sur le principe du leadership partagé entre la direction, les autres intervenants scolaires et le conseil des élèves. Ces conditions permettent aux jeunes de se sentir légitimes, de vouloir prendre la parole et d'influencer les décisions qui les concernent, indépendamment de leurs origines ou de leurs appartenances.

Lorsque les initiatives et les démarches portées par les jeunes sont soutenues par un leadership partagé et que le système éducatif acadien et francophone agit selon le principe du *par, pour et avec* tous les jeunes, c'est toute la société qui en bénéficie.

« La vitalité d'une communauté dépend de sa capacité à agir sur son développement. »

Éric Forgues, sociologue et chercheur spécialiste des communautés francophones en situation minoritaire



L'AXE VITALITÉ DU SYSTÈME ÉDUCATIF

« ... j'appartiens à cette famille élargie de la grande Acadie, et du haut de mes quatre fois vingt ans, j'éprouve une tendresse quasi maternelle pour chacun des artistes, écrivains, défenseurs de la culture d'un peuple qui continuera à se raconter longtemps après toi et moi... »

Antonine Maillet (1929-2025), grande défricheuse et pionnière acadienne, romancière et dramaturge de renommée internationale (AAAPNB, Stratégie globale, 2009)

La PALC inscrit la vitalité du système éducatif acadien et francophone au cœur de ses actions stratégiques en y consacrant un axe entier. Les consultations menées dans le cadre de l'actualisation de la PALC ont montré que le système éducatif acadien et francophone évolue dans un contexte plus complexe qu'en 2014. De plus en plus appelé à répondre à des enjeux qui dépassent le cadre de l'enseignement, le système éducatif doit adopter des approches plus transversales et intégrées.

La vitalité du système éducatif et celle de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick sont étroitement liées. L'éducation joue ainsi un rôle essentiel dans le développement durable de la communauté et, plus largement, de la société néo-brunswickoise. Dans cette perspective, chacun est appelé à se mobiliser pour s'assurer que chaque personne apprenante puisse s'épanouir dans son unicité et qu'elle développe une appartenance à la communauté acadienne et francophone afin d'y contribuer de manière significative.

Depuis la dernière décennie, l'évolution rapide et la complexité croissante des réalités éducatives dans le secteur francophone ont profondément transformé le quotidien des établissements éducatifs. Des défis persistants auxquels la communauté acadienne et francophone est confrontée rappellent l'importance d'agir rapidement et efficacement afin d'assurer sa vitalité et sa pérennité. La diminution continue du poids démographique des francophones au Nouveau-Brunswick s'inscrit maintenant dans une réalité marquée par une plus grande diversité des parcours et des identités, une accélération des transformations technologiques, des besoins accrus en matière de bien-être et une pénurie de personnel.

La vitalité de la communauté acadienne et francophone se manifeste par sa capacité à faire vivre, à transmettre et à faire rayonner sa langue, sa culture, ses institutions et ses savoir-faire. Elle repose sur un système éducatif fort, capable d'offrir, dès la petite enfance, un parcours cohérent en français qui favorise le développement du langage, la construction identitaire et le sentiment d'appartenance. En contexte francophone minoritaire, l'accès à des services éducatifs de garde de qualité en français constitue souvent le premier contact des enfants et de leurs familles avec le système éducatif acadien et francophone. Il joue un rôle déterminant dans la transmission de la langue et de la culture, particulièrement dans les milieux où les occasions de vivre en français sont plus limitées. Dans cette optique, promouvoir le système éducatif acadien et francophone comme choix privilégié, soutenir le personnel éducatif, bonifier l'offre de formation initiale en petite enfance, accompagner le personnel issu de l'immigration, assurer des ressources pérennes, compter sur la recherche, l'amélioration continue et l'innovation en français, ainsi que favoriser les expériences interculturelles constituent autant de leviers qui contribueront à renforcer la vitalité et l'essor de la communauté acadienne et francophone d'aujourd'hui et de demain.

Miser sur la vitalité, c'est consolider les conditions nécessaires à la pérennité du système éducatif acadien et francophone et renforcer sa capacité à former des citoyennes et citoyens engagés, fiers et solidaires, aptes à contribuer activement à leur communauté et à son rayonnement, aujourd'hui et pour les générations à venir.

STRATÉGIE 5

FAIRE VALOIR LE CARACTÈRE DISTINCT DU SYSTÈME ÉDUCATIF ACADIEN ET FRANCOPHONE

Choisir l'éducation en français, c'est permettre à son enfant de découvrir son patrimoine linguistique et culturel, de mieux se connaître et de s'ancrer dans une culture vivante, contribuant à la fois à son développement global et à l'essor de la communauté acadienne et francophone. De la petite enfance au postsecondaire, l'éducation en français contribue non seulement à la transmission de la langue et de la culture, mais aussi à leur mise en valeur, dans des milieux éducatifs qui agissent comme foyers d'épanouissement culturel. Elle soutient également la construction identitaire et la réussite éducative, tant pour les personnes apprenantes originaires du Nouveau-Brunswick que celles issues de familles nouvellement arrivées. Elle joue ainsi un rôle essentiel dans la vitalité et l'avenir de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

Or, en contexte minoritaire, certaines tendances, dont la baisse démographique des francophones, méritent une attention particulière. Malgré la croissance de la population provinciale, le poids démographique des francophones diminue. Selon une publication de Statistique Canada, la proportion de la population du Nouveau-Brunswick déclarant le français comme langue parlée le plus souvent à la maison a diminué, passant de 31,5 % en 1991 à 27,7 % en 2021 (Auclair et al., 2023).

Plusieurs facteurs contribuent à cette réalité, entre autres :

- Certains parents ayants droit, dont les enfants sont admissibles à l'éducation en français dans le système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick, font le choix d'un autre parcours scolaire. Ce choix concerne plus de 7 000 élèves admissibles à l'éducation en français dans la province, dont près de la moitié résident dans l'une des trois plus grandes villes ou à proximité de celles-ci. En 2021, « ... les municipalités où résidaient le plus grand nombre d'enfants [d'âge scolaire] admissibles n'ayant jamais fréquenté une école de langue française étaient Moncton (1 155 enfants), Fredericton (450), Saint John (415), Riverview (310) et Dieppe (230) » (Lemyre, 2024).
- Dans certains cas, les parcours familiaux ont fait en sorte que les générations suivantes ne répondent plus aux critères de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Par exemple, un enfant dont le parent a fréquenté une école de langue française répond aux critères d'admissibilité selon l'article 23. Toutefois, si le grand-parent a fréquenté une école de langue française mais que le parent n'a ni fréquenté une école de langue française, ni appris le français, l'enfant ne répond pas aux critères et n'est donc pas admissible (Article 23, *Charte canadienne des droits et libertés*).
- De nombreuses familles nouvellement arrivées, admissibles à l'éducation dans le système de leur choix, s'orientent vers le secteur anglophone. Plusieurs familles nouvellement arrivées connaissent peu l'histoire, la culture et les réalités de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick ainsi que les avantages de l'éducation en français dans un contexte bilingue. Bien qu'elles soient souvent admissibles au système éducatif francophone, elles ne disposent pas toujours de l'information nécessaire pour exercer un choix éclairé. En 2022, environ 22 % des nouveaux résidents permanents admis au Nouveau-Brunswick étaient d'expression française, selon les données administratives d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC, 2023). Malgré l'augmentation de ce nombre depuis quelques années, cette proportion n'atteint pas les seuils souhaités.

Ces constats invitent à examiner les facteurs influençant les choix de parcours éducatifs et à renforcer les efforts collectifs pour mieux faire connaître la valeur ajoutée de l'éducation en français, tout en soutenant les milieux éducatifs dans leur capacité d'accueillir et d'accompagner les personnes apprenantes et leurs familles.

Dans ce contexte, l'action concertée autour de la promotion, du recrutement, de l'accueil, de l'accompagnement et de la rétention est essentielle afin de créer des milieux éducatifs où chaque personne se sent accueillie, soutenue et encouragée à poursuivre son parcours éducatif en français, tout en participant à une vie culturelle riche et signifiante.

Deux actions stratégiques permettent de structurer et de consolider cette mobilisation : des mécanismes de sensibilisation et de soutien aux familles, ainsi que l'appui aux établissements éducatifs.

La promotion et le recrutement sont des leviers essentiels pour assurer le maintien et la croissance des effectifs du système éducatif acadien et francophone. Ils visent à mieux faire connaître aux familles admissibles les avantages de l'éducation en langue française ainsi que les droits linguistiques. Ces démarches contribuent également à renforcer la fierté et à faire rayonner les réussites du système éducatif acadien et francophone auprès de l'ensemble de la population néo-brunswickoise.

Dans cette perspective, il est primordial d'encourager les parents à exercer pleinement leur droit à l'éducation scolaire en français et de les sensibiliser à l'importance d'inscrire leurs enfants à des services éducatifs et à des programmes en français dès la petite enfance. L'accès à ces services dès les premières années favorise une continuité linguistique et culturelle tout au long du parcours éducatif de l'enfant.

Choisir l'éducation en français, c'est permettre à son enfant de découvrir son patrimoine linguistique et culturel, de mieux se connaître et de s'ancrer dans une culture vivante, contribuant à la fois à son développement global et à l'essor de la communauté acadienne et francophone.

Il serait également pertinent de mieux saisir dans quelle mesure l'accès aux services éducatifs en français dès la petite enfance peut influencer le choix du parcours éducatif, particulièrement dans les régions où les occasions de vivre en français sont plus limitées. Une meilleure compréhension de cette réalité permettrait d'orienter les actions destinées à renforcer la continuité des parcours éducatifs en français et, plus largement, la vitalité de la communauté acadienne et francophone.

Les établissements éducatifs jouent un rôle déterminant dans la pérennité du système éducatif acadien et francophone, en assurant un accueil bienveillant et un accompagnement structuré et adapté aux réalités des personnes apprenantes et de leurs familles. Au-delà de leur rôle pédagogique, ce sont des espaces de transmission, de valorisation et de création où la langue et la culture sont indissociables. Les établissements éducatifs doivent bénéficier du soutien nécessaire pour offrir un accompagnement de qualité, notamment par l'accès à des ressources, à des outils et à de la formation, ainsi que par la mise en place de pratiques d'accueil et d'accompagnement cohérentes et structurées.

De plus, un facteur clé de la vitalité de l'éducation en langue française et, par extension, de la pérennité de la francophonie néo-brunswickoise, réside désormais dans l'apport de l'immigration francophone, notamment en provenance de l'international. Il est donc important que les familles nouvellement arrivées soient bien informées de la valeur ajoutée de l'éducation en français, qu'elles se sentent accueillies, reconnues pour leur contribution à la diversité et à l'enrichissement de la communauté acadienne et francophone, et qu'elles bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs réalités.

Dans un contexte où les choix éducatifs sont influencés par de multiples sources d'information, la promotion du système éducatif acadien et francophone doit également s'appuyer sur des stratégies de communication modernes et accessibles. L'utilisation de plateformes numériques, la diffusion de témoignages et la mise en valeur des réussites des personnes apprenantes, du personnel éducatif et des communautés contribuent à accroître son attractivité, sa visibilité et son rayonnement, ici comme ailleurs.

La mise en œuvre cohérente de ces actions permettra de renforcer l'attractivité du système éducatif acadien et francophone, de soutenir l'engagement des familles et d'assurer la continuité des parcours éducatifs en français dans des milieux éducatifs culturellement riches, ce qui contribue directement à la vitalité et à la pérennité de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

STRATÉGIE 6

ASSURER UN PERSONNEL COMPÉTENT ET OUTILLÉ

La capacité du système éducatif acadien et francophone à réaliser sa double mission repose sur la présence d'un personnel qualifié, engagé et soutenu. Or, les défis liés au recrutement, à la rétention, au vieillissement de la main-d'œuvre et à la pénurie de personnel touchent l'ensemble du système éducatif. Ces enjeux entraînent des répercussions importantes sur la stabilité des équipes, l'accès à la formation continue, l'accompagnement du personnel et la capacité des milieux à répondre à la diversité croissante des besoins.

Si les personnes apprenantes sont au cœur du système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick, le personnel éducatif en constitue le moteur essentiel. La qualité et la pertinence des apprentissages, ainsi que la pérennité de la réussite éducative, reposent sur la capacité collective du personnel éducatif, de la petite enfance à la fin de la 12^e année, à exercer un jugement éclairé, à adapter ses pratiques aux réalités contemporaines et à œuvrer dans un système éducatif en constante évolution.

La formation initiale joue un rôle déterminant dans l'établissement de bases solides, ancrées à la fois dans les savoirs disciplinaires, les pratiques pédagogiques éprouvées et les réalités propres à l'éducation en milieu francophone minoritaire. Elle doit préparer adéquatement le personnel éducatif à intervenir dans des contextes marqués par la diversité des profils, la gestion des besoins variés, les transformations numériques et l'évolution des besoins des personnes apprenantes, dès la petite enfance. Une formation initiale de grande qualité contribue à assurer la cohérence entre la vision éducative et les pratiques déployées sur le terrain.

Dans un système éducatif vivant et évolutif, la formation initiale ne peut suffire à elle seule. La formation continue est incontournable dans la professionnalisation des milieux éducatifs et du leadership pédagogique. Elle doit être conçue comme un processus intentionnel, continu et contextualisé, permettant au personnel éducatif

de demeurer à l'affût des avancées de la recherche, d'actualiser ses compétences et de répondre aux réalités émergentes. Elle soutient le développement des connaissances et des pratiques en matière de littératie, de numératie, d'inclusion, d'équité, de bien-être, et de citoyenneté. Elle favorise également une compréhension approfondie de l'histoire et des réalités contemporaines de l'Acadie, du rôle de passeur culturel, des compétences interculturelles, de l'écocitoyenneté et de la compétence numérique. Dans un contexte marqué par la pénurie de personnel et les contraintes organisationnelles, il importe également de repenser certaines modalités de formation afin d'en faciliter l'accès.

Si les personnes apprenantes sont au cœur du système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick, le personnel éducatif en constitue le moteur essentiel.

Dans le cadre d'un programme de formation continue adapté aux besoins du terrain, tout nouveau membre du personnel devrait d'abord bénéficier d'un accompagnement pour faciliter son insertion professionnelle et assurer une intégration réussie.

En petite enfance, les personnes éducatrices ont accès à des parcours de formation reconnus qui soutiennent le développement de leurs compétences professionnelles. Dans une perspective d'amélioration continue et de valorisation de la profession, il pourrait être pertinent d'explorer, en collaboration avec les milieux collégial et universitaire ainsi qu'avec les partenaires du secteur, différentes avenues permettant de renforcer les parcours de formation et de développement professionnel, notamment par l'élargissement de l'offre de formation universitaire en éducation à la petite enfance. Une telle réflexion devrait tenir compte des réalités du secteur et des conditions nécessaires pour soutenir l'attraction, la rétention et la reconnaissance des personnes éducatrices.

Le leadership exercé par les directions d'établissement de la petite enfance ainsi que par les équipes de direction des écoles joue un rôle déterminant dans la qualité des apprentissages, le bien-être du personnel et la mise en œuvre des priorités éducatives. Dans un contexte où ces postes font également face à des défis de recrutement et de rétention, il importe de soutenir le développement professionnel des directions et de favoriser les conditions nécessaires à l'exercice de leur rôle.

Le personnel éducatif venu d'ailleurs enrichit la communauté éducative par son expérience, ses compétences et sa richesse culturelle. Pour le personnel éducatif nouvellement arrivé, dont l'expérience s'inscrit souvent dans des contextes institutionnels, culturels et pédagogiques différents, l'accompagnement constitue un moyen essentiel pour soutenir l'appropriation progressive des pratiques et des cadres propres au système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick.

À cette fin, une formation développée en collaboration avec des organismes et des partenaires clés permet d'accompagner les personnes nouvellement arrivées à s'approprier la vision du système acadien et francophone, et ainsi de favoriser leur pleine contribution au sein de ce système, en contexte minoritaire francophone. Cette démarche suppose également de mettre en place des mécanismes structurés d'accueil, d'accompagnement et d'intégration professionnelle favorisant l'appropriation progressive du contexte éducatif acadien et francophone, de ses fondements linguistiques et culturels ainsi que de sa double mission.

Parallèlement, le système doit continuer à renforcer les mécanismes de reconnaissance des titres de compétences professionnelles, des diplômes et des formations en français obtenus à l'international, tout en développant des passerelles de qualification et d'intégration adaptées au contexte du Nouveau-Brunswick, de l'Acadie et de sa francophonie.

STRATÉGIE 7

DOTER LE SYSTÈME ÉDUCATIF ACADIEN ET FRANCOPHONE DE RESSOURCES PÉRENNES POUR ASSURER LA VITALITÉ DE LA LANGUE ET DE LA CULTURE

Dans un contexte marqué par l'évolution rapide des réalités sociales, démographiques et économiques, il devient nécessaire de renforcer la capacité du système éducatif acadien et francophone à anticiper les besoins et à adapter ses ressources en conséquence. L'évolution du coût de la vie, la croissance des inscriptions et la diversité accrue des profils d'apprenants mettent en lumière l'importance d'investissements stratégiques, durables et bien planifiés.

Ces investissements soutiennent la transmission de la langue et de la culture, favorisent l'enracinement communautaire et contribuent à la construction identitaire dans une perspective de pérennité. Ils permettent également d'assurer des conditions propices à la réussite éducative, au bien-être et à l'inclusion, tout en consolidant la capacité du système à répondre à sa double mission.

La vitalité du système éducatif acadien et francophone repose également sur l'accès à des ressources culturelles et pédagogiques diversifiées, actuelles et représentatives de la richesse des communautés acadiennes et francophones. Le renouvellement de ces ressources contribue à soutenir la construction identitaire, le développement du sentiment d'appartenance et la valorisation de la langue française dans tous les milieux éducatifs.

Par ailleurs, la gestion et la planification des ressources financières doivent s'appuyer sur une vision à long terme qui permet de mieux anticiper les besoins et d'assurer la continuité des services. Les avancées réalisées au cours de la dernière décennie, notamment l'obtention d'une enveloppe égalitaire et les investissements dans le secteur de la petite enfance, ont permis d'élargir l'accès à des services éducatifs francophones de qualité et d'assurer une meilleure transition vers le milieu scolaire.

La poursuite de ces efforts repose sur le renforcement de la planification pluriannuelle fondée sur la reddition de comptes et la responsabilité collective, afin d'assurer la prévisibilité et la stabilité des investissements. Cette approche s'ancre dans des valeurs de leadership partagé, de confiance et de cohérence, et permet d'appuyer les décisions financières sur des données probantes et des indicateurs clairs liés à la réussite éducative, au bien-être, à l'inclusion et à la vitalité linguistique. Elle s'inscrit également dans une logique de collaboration intersectorielle et interministérielle, notamment avec les secteurs de la santé, du développement social, de l'immigration et de la culture, afin d'optimiser l'utilisation des ressources et de mieux répondre à la diversité des besoins des enfants et des familles.

Dans cette même perspective, des investissements soutenus dans le secteur de la petite enfance demeurent essentiels afin d'accroître l'accès à des services éducatifs francophones, peu importe le lieu de résidence des familles.

Les infrastructures du système éducatif acadien et francophone incarnent bien plus que de simples bâtiments scolaires : elles constituent des espaces de vie communautaire, d'apprentissage et d'épanouissement identitaire. Au cours de la dernière décennie, d'importants investissements ont permis la construction de nouvelles écoles et de centres de la petite enfance, de même que la modernisation des infrastructures existantes.

En contexte linguistique minoritaire, il importe de créer, de maintenir et d'optimiser les espaces où la langue et la culture prévalent. Ces lieux jouent un rôle central dans la vitalité communautaire et dans l'atteinte de la double mission du système

éducatif acadien et francophone. Aujourd'hui, la notion d'infrastructure englobe l'ensemble des environnements, des services et des ressources qui soutiennent l'apprentissage, la vie éducative et la participation à une éducation en français de qualité.

La planification de ces infrastructures repose sur une concertation intersectorielle et territoriale. Les districts scolaires, les gouvernements locaux, les ministères et les partenaires communautaires sont appelés à concevoir ensemble des infrastructures polyvalentes et évolutives : des établissements éducatifs ouverts sur leur communauté, des lieux de services partagés et de véritables carrefours d'innovation éducative et culturelle.

Les infrastructures du système éducatif acadien et francophone incarnent bien plus que de simples bâtiments scolaires : elles constituent des espaces de vie communautaire, d'apprentissage et d'épanouissement identitaire.

La mise en œuvre concertée de stratégies liées aux ressources financières et aux infrastructures permet de renforcer la capacité du système éducatif acadien et francophone à répondre aux besoins actuels et futurs, tout en consolidant son rôle dans la transmission de la langue et de la culture. Elle contribue ainsi à la vitalité et à la pérennité de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

STRATÉGIE 8

SOLIDIFIER LES MÉCANISMES FAVORISANT UNE AMÉLIORATION CONTINUE FONDÉE SUR LA PRATIQUE, LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

Le développement d'une culture d'amélioration continue et d'innovation en français, appuyée sur la recherche, les données et les pratiques éprouvées, soutient la pérennité du système éducatif acadien et francophone, en favorisant des pratiques pédagogiques de qualité adaptées au contexte minoritaire et ancrées dans les réalités du terrain. Dans un contexte marqué par des transformations technologiques, sociales, environnementales et économiques rapides, ainsi que par la sous-représentation du français dans le domaine de la recherche, il devient essentiel de consolider la place du français comme langue d'apprentissage, de recherche et d'innovation. Dans cette perspective, le système éducatif acadien et francophone est appelé à renforcer son rôle de leader en matière d'innovation éducative en français et à faire rayonner son expertise au-delà des frontières provinciales.

L'émergence de nouvelles technologies, notamment l'intelligence artificielle, représente à la fois un défi et une occasion de renforcer la présence du français dans les espaces numériques. Grâce au développement, à l'utilisation et au partage d'outils, de ressources et de pratiques innovantes, le système éducatif acadien et francophone favorise l'avancement des connaissances et contribue à renforcer la présence du français dans les espaces numériques.

Un système éducatif engagé dans une démarche d'avancement et d'amélioration continue valorise la collaboration, la coconstruction, l'innovation et l'expérimentation. Il repose sur la conviction que la mobilisation devient possible lorsque les conditions soutiennent le pouvoir d'agir et la responsabilisation, assurent la transparence des résultats et favorisent la rétroaction constructive et l'apprentissage collectif.

Pour ce faire, cette stratégie comporte deux principaux champs d'action, soit le positionnement du français comme langue d'innovation, de recherche et de savoirs et la création d'un écosystème francophone d'innovation éducative.

Le positionnement du français comme langue d'innovation, de recherche et de savoirs constitue un levier central pour assurer la pérennité et le rayonnement du système éducatif acadien et francophone. Il devient donc indispensable de mettre en œuvre des pratiques pédagogiques éprouvées, innovantes et adaptées au contexte minoritaire et de contribuer à la création de nouveaux savoirs en français.

Cette orientation se traduit par un accès accru à des ressources scientifiques en français, par l'intégration des réalités acadiennes et francophones dans les démarches de recherche et d'innovation, ainsi que par une participation active du personnel éducatif à des projets de recherche en français et ancrés dans les besoins du terrain. Elle favorise également le développement de projets interdisciplinaires, la diffusion et la vulgarisation de connaissances, le partage d'innovations et de pratiques expérimentées dans les milieux éducatifs acadiens et francophones, ainsi que la formation continue du personnel éducatif à partir de données probantes.

La mise en place de structures dédiées à la recherche et à l'innovation, reposant notamment sur des collaborations avec les institutions postsecondaires et les partenaires du milieu, renforce la capacité du système à produire, à mobiliser et à diffuser des savoirs en français. À titre d'exemple, la collaboration avec le Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE), situé à l'Université de Moncton, constitue un levier important pour appuyer des projets de recherche ancrés dans les réalités du terrain et soutenir le développement de pratiques éducatives fondées sur la recherche et les données. L'intégration des réalités acadiennes et francophones dans les démarches de recherche, de création et d'innovation permet également d'ancrer les savoirs dans les contextes locaux, tout en renforçant le sentiment d'appartenance et l'identité culturelle.

Le développement d'une culture de recherche et d'innovation en français au Nouveau-Brunswick s'appuie sur des conditions favorables à l'amélioration continue, notamment par la formation et l'accompagnement, ainsi que par une plus grande proximité avec le terrain. Cette approche vise à soutenir l'expérimentation de pratiques innovantes dans les milieux éducatifs, leur évaluation et leur diffusion à l'échelle du système.

Elle implique également une mobilisation accrue de l'ensemble des acteurs, notamment les secteurs clés des districts et les partenaires gouvernementaux, afin de favoriser une approche intégrée et cohérente de l'amélioration continue. Dans cette perspective, le renforcement d'une culture de collaboration et de partage des savoirs, fondée sur des partenariats structurants entre les milieux scolaires, postsecondaires, communautaires et économiques, soutient l'émergence et la mise en œuvre de pratiques novatrices, tout en répondant aux défis propres au contexte minoritaire.

Par ces démarches d'expérimentation, d'évaluation et de diffusion, la recherche et l'innovation en français alimentent la culture d'amélioration continue du système éducatif, en favorisant l'apprentissage collectif, l'ajustement des pratiques et la mobilisation des acteurs.

Dans cet esprit, le leadership partagé est à la base d'un système éducatif francophone capable d'évoluer et de s'améliorer continuellement pour répondre aux besoins changeants de la société. La mobilisation de l'ensemble du personnel éducatif est essentielle pour

soutenir cette dynamique, dans le but d'optimiser l'offre de services aux personnes apprenantes et de répondre avec justesse à leurs besoins évolutifs. Il importe donc de repenser certaines pratiques pour mieux soutenir le personnel et ancrer la recherche et l'amélioration continue dans la pratique quotidienne.

Un système éducatif engagé dans une réelle démarche d'amélioration continue repose sur la conviction que la mobilisation devient possible lorsque les conditions soutiennent le pouvoir d'agir et la responsabilisation, assurent la transparence des résultats et favorisent la rétroaction constructive et l'apprentissage collectif.

Ainsi, l'innovation, la recherche et l'entrepreneuriat éducatif en français s'inscrivent comme des leviers au service de la qualité éducative, de la vitalité linguistique et culturelle et du développement des communautés acadiennes et francophones. En misant sur le français comme langue de savoir, de recherche et d'innovation, ainsi que sur une culture de recherche, cette stratégie contribue à outiller le personnel et à former des personnes apprenantes engagées, capables de penser, d'innover et de participer pleinement à une société acadienne et francophone forte, inclusive et tournée vers l'avenir.

STRATÉGIE 9

| VALORISER LES EXPÉRIENCES INTERCULTURELLES

Dans un monde globalisé et interconnecté, le développement de l'ouverture interculturelle chez les personnes apprenantes constitue une responsabilité partagée entre les familles, les communautés et le système éducatif. Ensemble, ces acteurs accompagnent les personnes apprenantes afin que celles-ci comprennent le monde qui les entoure, y contribuent de manière éclairée, exercent un leadership positif et développent une connaissance approfondie de la culture acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick, de son histoire et de ses réalités contemporaines. Cette connaissance de leur propre contexte constitue un point d'ancrage essentiel à la rencontre de l'autre.

Pour que cette ouverture prenne tout son sens, il importe de reconnaître la diversité croissante des parcours, des identités, des cultures, des langues et des réalités vécues dans les milieux éducatifs. Les personnes apprenantes doivent se sentir reconnues, représentées et valorisées afin de participer pleinement à la vie de leur communauté.

Les expériences interculturelles se vivent à travers des situations d'apprentissage formelles, non formelles et informelles, tout au long du parcours éducatif. Elles permettent de développer la pensée critique relativement aux enjeux sociaux, le désir de mieux comprendre l'autre, ainsi que l'empathie et l'ouverture à différentes perspectives. Elles favorisent l'appréciation de la diversité et le développement d'une citoyenneté engagée dans une société pluraliste, en tenant compte du contexte particulier du Nouveau-Brunswick.

Ces expériences contribuent également à préparer les personnes apprenantes à évoluer dans un monde en transformation, en développant leur capacité d'adaptation, leur curiosité et leur ouverture à des perspectives variées. Par ailleurs, elles jouent un rôle important dans la construction identitaire, le sentiment de fierté et d'appartenance, en permettant à chaque personne de tisser un lien avec l'Acadie, que celle-ci constitue un héritage culturel ou une terre d'accueil. Cette dynamique, qui se construit dans la rencontre avec l'autre, contribue directement à la vitalité sociale, culturelle et linguistique du système éducatif acadien et francophone.

La valorisation des expériences interculturelles passe par la multiplication d'occasions d'échanges variées et ancrées dans le vécu des personnes apprenantes et dans leur environnement. Parmi les approches favorisant ces expériences, les jumelages entre écoles, particulièrement au primaire, offrent des occasions concrètes d'échanges, de collaboration et de compréhension mutuelle. Ces démarches peuvent prendre diverses formes : dans une même école, entre écoles, à l'échelle d'une communauté, d'un district ou d'une province. À titre d'exemple d'initiative à plus grande échelle, le programme des élèves internationaux du Nouveau-Brunswick, géré par Place aux compétences (PAC), permet à des jeunes de divers pays de fréquenter une école secondaire francophone du Nouveau-Brunswick pendant un semestre ou une année et d'apprendre le français tout en s'immergeant dans la culture acadienne et francophone. Les interactions entre les personnes apprenantes d'ici et du programme des élèves internationaux donnent lieu à des échanges authentiques et contribuent au développement de l'ouverture interculturelle.

La connaissance de son propre contexte identitaire constitue un point d'ancrage essentiel à la rencontre de l'autre.

Au-delà de cet exemple, ces expériences se construisent aussi en collaboration étroite avec les familles et les communautés, dont le rôle est central pour soutenir des échanges positifs, respectueux et porteurs de sens. Elles reposent également sur le renforcement des partenariats afin d'offrir davantage d'occasions aux jeunes. Ces collaborations créent des contextes d'apprentissage signifiants ancrés dans les réalités concrètes. Elles favorisent également la découverte de différentes régions du Nouveau-Brunswick, de leur patrimoine, de leur histoire et de leurs réalités contemporaines, contribuant ainsi à une meilleure connaissance et au rayonnement de l'Acadie et de la francophonie néo-brunswickoise. Dans cette perspective,

l'immigration croissante représente également une occasion importante de donner lieu à des échanges authentiques. Elle permet de mieux comprendre les parcours, les réalités et les contributions des personnes issues de diverses cultures, tout en reconnaissant leur apport à la vitalité du système éducatif acadien et francophone.

Afin de favoriser le vivre-ensemble, il importe que le personnel enseignant, les directions d'établissements, les familles et les partenaires communautaires puissent bénéficier de formations aux compétences interculturelles. Ces démarches visent également le développement de pratiques inclusives, la lutte

contre les préjugés, le racisme et les discriminations, ainsi que le renforcement des compétences liées à l'équité, à la diversité et à l'inclusion.

En somme, la valorisation des expériences interculturelles constitue un levier concret pour soutenir le vivre-ensemble, renforcer la construction identitaire et contribuer à la vitalité du système éducatif acadien et francophone. En les intégrant de manière intentionnelle et cohérente, le système éducatif se donne les moyens de former des personnes apprenantes ouvertes, engagées et capables d'évoluer dans une société diversifiée et en constante évolution.

« Une communauté existe lorsque ses membres sentent le besoin de s'engager dans la défense d'une identité commune. »

Michel Doucet, juriste, professeur et intellectuel acadien, spécialiste des droits linguistiques, du droit à l'éducation et de l'égalité des communautés linguistiques (2021)



L'AXE CONSTRUCTION IDENTITAIRE

« L'identité acadienne est plurielle et en mouvance. C'est une identité qui continue de se développer avec le temps. Je perçois que la pérennité de cette identité passe énormément par sa culture francophone à l'Est du Canada et en Louisiane. Si l'Acadie veut continuer de vivre et non tomber dans une histoire de folklore, je vois mal comment elle pourra se dissocier de sa langue. »

Gabriel Robichaud, acteur, poète, écrivain et dramaturge acadien

La construction identitaire est un processus dynamique par lequel la personne apprend progressivement à se connaître, à s'affirmer et à trouver sa place dans le monde qui l'entoure. Elle se construit à travers les relations, les expériences, les apprentissages et les interactions vécues dans différents milieux de vie. L'identité ne s'impose pas : elle se développe au fil d'expériences significatives qui permettent à la personne de réfléchir, d'agir, de s'exprimer, de participer pleinement à la vie en société et de contribuer à son évolution.

En contexte francophone minoritaire au Nouveau-Brunswick, la construction identitaire est étroitement liée au rapport que la personne entretient avec la langue française et la culture acadienne et francophone. Les expériences positives vécues en français, le sentiment d'appartenance, le plaisir de vivre et d'échanger en français ainsi que le sentiment de compétence contribuent au développement de l'autodétermination et du pouvoir d'agir.

Cette construction reconnaît que les personnes apprenantes peuvent porter des identités multiples, évolutives et enrichies par différentes appartenances culturelles, linguistiques, familiales et communautaires. Dans une perspective additive, l'ouverture à d'autres langues, cultures et réalités ne nécessite pas l'effacement de ce qui constitue déjà la personne; elle vient enrichir son parcours identitaire et son rapport au monde.

Ainsi, la construction identitaire permet à la personne apprenante de mieux se connaître, de développer un sentiment d'appartenance à une francophonie

acadienne riche, plurielle et ouverte sur le monde. Pour s'ouvrir à l'autre, il importe de pouvoir s'ancrer dans sa langue, sa culture, son histoire et ses réalités. La compréhension de l'histoire, des territoires, des parcours collectifs et des réalités sociales qui ont façonné l'Acadie, la francophonie ainsi que les différentes communautés du Nouveau-Brunswick contribue à cet ancrage. En permettant aux personnes apprenantes de mieux comprendre les continuités, les changements, les défis et les réalisations qui ont marqué les sociétés, les sciences humaines nourrissent la conscience historique, le sentiment d'appartenance, la pensée critique et la capacité de participer de façon éclairée à la vie citoyenne et à l'avenir de leur communauté. Cette ouverture favorise le dialogue, la reconnaissance mutuelle, l'engagement et la participation à une société plus inclusive, démocratique et solidaire.

À cet égard, les milieux d'apprentissage contribuent à créer des espaces où les différentes réalités, histoires, mémoires, expériences et relations au territoire peuvent être reconnues et intégrées aux échanges et aux apprentissages.

Ils offrent des occasions de découvrir les parcours, les contributions et les perspectives qui ont façonné les communautés et les sociétés, tout en aidant les personnes apprenantes à mieux comprendre leur propre place dans un monde en constante évolution. De plus, les milieux d'apprentissage valorisent les voix qui façonnent les communautés, notamment celles des peuples Wabanaki et des personnes issues de parcours culturels et linguistiques variés. Ils contribuent ainsi à offrir des environnements où

chaque personne se reconnaît, se sent légitime dans son identité et prend pleinement part à la vitalité de la francophonie acadienne.

« La construction identitaire est un processus hautement dynamique au cours duquel la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement où elle évolue. »

Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF, site web 2026)

La construction identitaire ne se limite pas aux apprentissages formels; elle se nourrit également des expériences vécues dans des contextes formels, non formels et informels qui permettent aux personnes apprenantes de vivre la langue et la culture de manière authentique, signifiante et engageante. Les relations humaines, les activités culturelles, artistiques, sportives et communautaires, les projets collectifs ainsi que les occasions de participation citoyenne contribuent à offrir des expériences positives où la langue française devient un espace d'expression, de création, de dialogue et de plaisir.

Les arts, la culture et les pratiques créatives occupent une place importante dans ce processus. Ils permettent aux personnes apprenantes d'explorer différentes façons de voir, de comprendre et d'habiter le monde, tout en développant leur imagination, leur sens critique et leur capacité à s'exprimer. Ils contribuent à nourrir le sentiment d'appartenance, à valoriser les réalités acadiennes et francophones, à faire connaître et à renouveler les référents culturels qui façonnent la communauté ainsi qu'à favoriser les rencontres entre différentes perspectives, expériences et sensibilités. Ils donnent lieu à des échanges entre les générations et contribuent à la transmission de récits, de savoirs, de traditions, de référents culturels et d'expériences qui concourent à la vitalité et au renouvellement continu de la culture acadienne et francophone.

Les expériences vécues dans les milieux communautaires, culturels, sportifs et citoyens viennent enrichir elles aussi la construction identitaire en offrant des occasions concrètes de collaboration, d'engagement et de participation en français. En multipliant les espaces où les personnes apprenantes vivent des expériences positives et signifiantes en français, les différents milieux renforcent le sentiment de compétence, le plaisir de participer et le pouvoir d'agir au sein de la francophonie acadienne.

Les environnements numériques influencent aujourd'hui la manière dont les personnes apprenantes communiquent, s'informent, créent, participent à la vie citoyenne et développent leur rapport à la langue, à la culture et au monde. Les espaces numériques constituent désormais des lieux importants de socialisation, d'expression et de diffusion culturelle, où circule une diversité de référents culturels, de discours et de représentations. Dans ce contexte, il devient essentiel de soutenir le développement de la pensée critique, de la capacité à analyser l'information et de la participation responsable dans les espaces numériques. Les milieux d'apprentissage ont également un rôle à jouer pour permettre aux personnes apprenantes de s'exprimer, de créer, de collaborer et de participer activement à des environnements numériques francophones vivants, inclusifs et significatifs.

En reconnaissant l'importance des expériences vécues dans les différents milieux de vie, la construction identitaire contribue à former des personnes engagées, ouvertes sur le monde, capables de participer pleinement à la vitalité de la francophonie acadienne, de la faire vivre, de la renouveler et de contribuer à son avenir, tout en participant à la construction d'une société inclusive, démocratique et pluraliste.

STRATÉGIE 10

| ADAPTER LA PÉDAGOGIE AU CONTEXTE LINGUISTIQUE ET CULTUREL

En contexte francophone minoritaire, les personnes apprenantes évoluent dans des environnements où plusieurs langues et cultures se côtoient et où l'anglais exerce une influence importante sur les plans social, culturel, associatif, économique et numérique. La place qu'occupe le français dans le quotidien des personnes apprenantes varie considérablement selon les parcours et les réalités vécues, ce qui influence leur façon d'apprendre, de communiquer et de participer à la vie en français. Cette réalité peut également entraîner des phénomènes, notamment l'insécurité linguistique, qui influencent le rapport à la langue française.

Dans cette perspective, les milieux d'apprentissage ont la responsabilité de créer des environnements riches, sécurisants, inclusifs et signifiants qui favorisent les apprentissages ainsi que le développement linguistique et identitaire des personnes apprenantes. Une telle démarche repose sur des choix pédagogiques intentionnels qui tiennent compte à la fois du contexte francophone minoritaire et de la diversité des réalités linguistiques, culturelles et identitaires présentes au sein des communautés acadiennes et francophones.

Les personnes apprenantes arrivent dans les milieux d'apprentissage avec des expériences, des connaissances, des forces, des référents culturels et des parcours linguistiques variés qui influencent leur manière d'apprendre, de communiquer, de se définir et de comprendre le monde. Cette diversité enrichit les apprentissages, les échanges et la vie des communautés acadiennes et francophones.

À cet égard, les milieux d'apprentissage gagnent à reconnaître et à valoriser les forces, les acquis et le potentiel déjà présents chez les personnes apprenantes afin de construire de nouveaux apprentissages à partir de leurs expériences, de leurs connaissances et de leurs réalités. Cette approche implique d'accompagner les personnes apprenantes dans le développement de leurs compétences en français standard, tout en reconnaissant la richesse des divers registres langagiers. Une telle posture permet d'accueillir les personnes apprenantes en reconnaissant pleinement leurs identités, leurs

expériences et leurs acquis, et en considérant leurs forces comme des leviers pour les apprentissages et le développement. Elle crée des conditions favorables à leur engagement, à leur participation et à leur épanouissement.

Les langues, les cultures et les expériences font partie du vécu des personnes apprenantes. Elles deviennent de véritables ressources qui favorisent des apprentissages signifiants et le développement de liens authentiques avec la langue française, la culture acadienne et francophone ainsi que les communautés dans lesquelles elles évoluent.

Il est important d'accueillir chaque personne dans ce qu'elle est et dans ce qu'elle apporte, en considérant ses forces comme des leviers pour les apprentissages et le développement.

Les choix pédagogiques viennent enrichir les répertoires linguistiques, culturels et identitaires des personnes apprenantes tout en reconnaissant la valeur de ceux qu'elles possèdent déjà. La connaissance et la compréhension de l'histoire de l'Acadie et de la francophonie permettent de mieux saisir le contexte linguistique, culturel et institutionnel dans lequel évoluent les communautés aujourd'hui.

Les approches plurilingues permettent de reconnaître et de mettre à profit les langues et les cultures qui font partie du vécu des personnes apprenantes comme des ressources au service des apprentissages. Elles enrichissent leurs répertoires linguistiques tout en soutenant le développement du français ainsi que la construction identitaire (Dault, 2025). Elles favorisent également l'intégration de référents culturels variés, notamment issus de l'Acadie et de la francophonie ainsi que de la diversité des parcours, des cultures et des expériences qui composent les communautés acadiennes et francophones.

L'apprentissage gagne ainsi à être ancré dans des expériences signifiantes qui permettent aux personnes apprenantes de découvrir, de comprendre et de prendre part à la culture acadienne et

francophone contemporaine tout en développant les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour participer pleinement à la société.

Une pédagogie en milieu minoritaire qui reconnaît les forces des personnes apprenantes et s'appuie sur des choix pédagogiques intentionnels contribue au développement du sentiment de compétence, d'appartenance et d'autonomie. Ces dimensions étroitement liées favorisent l'épanouissement des personnes apprenantes ainsi que leur participation active aux apprentissages et à la vie en français.

Le sentiment de compétence se développe lorsque les personnes apprenantes sont amenées à reconnaître leurs capacités, à relever des défis signifiants et à constater leur progression. Le développement de ce sentiment repose notamment sur un environnement d'apprentissage sécuritaire favorisant un climat de confiance où chaque personne apprenante se sent à l'aise de s'exprimer, de prendre des risques et de participer pleinement aux échanges. La mise en place d'un tel environnement repose sur un savoir-faire pédagogique qui tient compte de la sécurité linguistique et qui implique les personnes apprenantes dans la création d'un milieu respectueux, inclusif et propice aux apprentissages. Cette approche leur permet de développer l'assurance nécessaire pour occuper pleinement leur place.

Le sentiment d'appartenance se construit lorsque les personnes apprenantes se sentent reconnues, respectées et valorisées dans leur identité, leurs

expériences et leurs contributions. Quant au sentiment d'autonomie, il se développe lorsqu'elles ont l'occasion de faire des choix, d'exercer leur jugement, de prendre des initiatives et de contribuer activement à leur milieu.

Ensemble, ces dimensions favorisent la participation active des personnes apprenantes à leurs apprentissages, à la vie en français et à leur communauté. Elles les encouragent à prendre des initiatives, à exercer leur pouvoir d'agir et à s'engager de façon significative dans les milieux où elles évoluent.

En contribuant au développement du sentiment de compétence, d'appartenance et d'autonomie, la pédagogie en milieu minoritaire soutient l'atteinte des grandes visées du système éducatif acadien et francophone. Elle permet aux personnes apprenantes de développer les connaissances et les attitudes nécessaires pour mener une vie équilibrée, demeurer des apprenants tout au long de leur vie et exercer une citoyenneté engagée et éthique.

Cette pédagogie favorise la capacité des personnes apprenantes à participer pleinement à la vie en français et à leur communauté, et à s'ouvrir au monde dans toute sa pluralité. En reconnaissant leurs forces, en valorisant leurs parcours et en les accompagnant dans leur développement, elle les prépare à relever les défis d'une société en constante évolution et à prendre part à la vitalité des communautés acadiennes et francophones.

STRATÉGIE 11

| ACCROITRE LE RAPPORT POSITIF À LA LANGUE FRANÇAISE

Le rapport à la langue française se construit au fil des expériences vécues, des relations établies et des occasions offertes aux personnes apprenantes de vivre le français dans leur quotidien. Il ne se développe pas uniquement en garderie éducative ou à l'école, mais également dans les familles, les communautés et les différents espaces où les personnes apprennent, créent, s'expriment, socialisent et participent à la vie collective. Les familles, quelle que soit leur réalité linguistique, jouent un rôle déterminant dans le développement

d'un rapport positif à la langue française. En valorisant le français et en adoptant une attitude positive envers la langue et la culture, elles contribuent à nourrir ce rapport chez leurs enfants.

En contexte francophone minoritaire, ce rapport se construit dans un environnement où l'anglais occupe une place importante dans plusieurs sphères de la vie sociale, culturelle, économique et numérique. Cette réalité influence les perceptions, les habitudes linguistiques et les choix des personnes apprenantes.

Dans ce contexte, il importe de créer les conditions permettant aux personnes apprenantes de découvrir la pertinence, la richesse et la valeur du français dans leur vie, dès aujourd'hui. Le rapport positif à la langue française se développe lorsqu'elles vivent des expériences significatives qui donnent un sens concret à l'utilisation du français et qui leur permettent de comprendre que les situations de communication appellent différents registres de langue, y compris le français standard lorsque la situation l'exige. Ancrées dans des référents culturels riches et diversifiés, ces expériences permettent aux personnes apprenantes de tisser des liens avec leur histoire, leur communauté, leurs aspirations et le monde qui les entoure. En communiquant, en créant, en socialisant, en célébrant, en contribuant et en choisissant de s'engager en français, elles développent la confiance, la capacité d'adapter leur registre de langue au contexte et le désir de faire une place au français dans leur vie.

Ces expériences permettent aux personnes apprenantes de créer des liens, de participer à des projets qui les interpellent, de découvrir des intérêts communs et de contribuer à leur communauté. Elles leur offrent l'occasion de constater que le français n'est pas seulement une langue à apprendre, mais également une langue vivante qui permet de participer pleinement à la vie collective.

Une expérience positive, authentique et valorisante peut susciter le plaisir, la fierté, le sentiment d'appartenance et l'engagement. Elle contribue ainsi à renforcer le désir d'utiliser le français et à développer un ancrage durable dans la langue et la culture.

Lorsqu'elles arrivent dans le système éducatif, les personnes apprenantes apportent avec elles des parcours linguistiques variés, influencés par leur famille, leur communauté, leurs expériences et les langues qu'elles côtoient au quotidien. Cette diversité est une source de richesse pour les communautés acadiennes et francophones et soutient leur vitalité. Dans cette perspective, les approches plurilingues permettent de reconnaître et de mettre à profit les répertoires linguistiques des personnes apprenantes comme des ressources favorisant le développement d'un rapport positif à la langue française, tout en enrichissant leurs apprentissages et leur construction identitaire (Dault, 2025).

L'INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE, LA CONFIANCE LINGUISTIQUE ET LA SÉCURITÉ LINGUISTIQUE

Insécurité linguistique

- Sentiment qu'une personne peut éprouver lorsqu'elle perçoit sa façon de parler français comme inadéquate, insuffisante ou moins légitime que celle des autres.
- Se manifeste notamment par une hésitation à prendre la parole, à participer aux échanges ou à utiliser le français dans différents contextes.

Confiance linguistique

- Sentiment de capacité à s'exprimer, à communiquer et à participer en français dans différents contextes.
- Se manifeste notamment par la volonté de prendre la parole, de prendre des risques, de persévérer et de faire entendre sa voix en français.

Sécurité linguistique

- Ensemble des conditions individuelles, sociales, institutionnelles et communautaires qui permettent l'utilisation, la transmission et la valorisation du français.
- Se manifeste notamment par la reconnaissance des droits linguistiques, la présence d'institutions et de services en français, ainsi que sur des environnements qui reconnaissent et valorisent la diversité des parcours et des usages linguistiques.

En résumé

- L'insécurité linguistique renvoie aux craintes ou aux perceptions qui peuvent freiner l'utilisation du français.
- La confiance linguistique renvoie au sentiment de capacité à utiliser le français.
- La sécurité linguistique renvoie aux conditions qui rendent possibles l'utilisation, la transmission et l'épanouissement du français.

En contexte francophone minoritaire, un grand nombre de personnes peuvent vivre de l'insécurité linguistique, soit le sentiment que leur façon de parler français est inadéquate, insuffisante ou moins légitime que celle des autres. Cette perception de leur propre façon de parler et d'utiliser la langue peut entraîner une hésitation à prendre la parole, à participer à des échanges ou à utiliser le français dans certaines situations. Il importe donc de reconnaître la diversité des parcours linguistiques, des accents, des registres de langue et des façons de s'exprimer en français, tout en valorisant le développement des compétences linguistiques.

Les personnes apprenantes doivent pouvoir s'exprimer, participer et prendre des risques dans des environnements où elles se sentent respectées, reconnues et accueillies. Cette reconnaissance favorise la confiance linguistique, la participation et le développement continu de leurs compétences, notamment leur capacité d'adapter leur registre langagier en fonction du contexte. Elle contribue à ce que les personnes apprenantes osent utiliser le français, prennent leur place au sein de la communauté et développent un rapport positif et durable à la langue.

Le rapport positif à la langue française se développe également à travers les occasions offertes aux personnes apprenantes de vivre le français dans des contextes variés. Les expériences culturelles, artistiques, sportives, communautaires et citoyennes donnent un sens concret à l'usage du français et en font une langue vivante, actuelle et porteuse de possibilités.

Les milieux éducatifs, les familles, les organismes communautaires et les différents partenaires ont un rôle complémentaire à jouer pour multiplier les occasions de vivre des expériences authentiques et significatives en français. Plus les occasions d'utiliser le français sont nombreuses et diversifiées, plus les personnes apprenantes développent leur confiance linguistique, leur sentiment d'appartenance, leur

capacité d'adapter leur registre au contexte et leur engagement envers la langue et la culture, tout en participant activement à la vitalité des communautés acadiennes et francophones.

Le rapport positif à la langue française se développe lorsque les personnes apprenantes vivent des expériences significatives en milieu éducatif et ailleurs. Ces expériences leur offrent l'occasion de constater que le français n'est pas seulement une langue à apprendre, mais également une langue vivante qui permet de participer pleinement à la vie collective.

L'ensemble de ces expériences, notamment les Jeux de l'Acadie, la Coupe éthique, Accros de la chanson, les fêtes du Patrimoine, les Expo-sciences et de nombreuses autres initiatives, favorise le développement d'un rapport positif à la langue et à la culture acadiennes et francophones, permettant aux personnes apprenantes de reconnaître la valeur du français dans leur vie et d'en faire une langue de communication, de création, de participation et d'engagement.

Dans un monde marqué par la diversité linguistique et culturelle, il importe que les personnes apprenantes évoluent avec confiance entre différents espaces, tout en demeurant solidement ancrées dans leur langue et leur culture. Cet équilibre favorise l'ouverture à l'autre, la compréhension de diverses réalités et la participation à une société pluraliste, sans pour autant affaiblir le sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone.

Le système éducatif acadien et francophone contribue ainsi à former des personnes qui choisissent de vivre, de transmettre et de faire rayonner le français à travers leurs études, leur travail, leurs relations, leur engagement citoyen et leur participation à la vitalité des communautés acadiennes et francophones.

« Quand j'étais petit, dans ma famille, on avait souvent chez nous des veillées [...] où la tradition orale était très vivante. Alors, ils parlaient beaucoup de l'histoire acadienne, de la généalogie et aussi du folklore [...] des contes, des légendes, des chansons. J'étais pris par ça. »

Père Anselme Chiasson, prêtre, ethnologue, folkloriste et auteur acadien, grand gardien de la mémoire et du patrimoine oral de l'Acadie (entrevue en 1985, archives de Radio-Canada)

STRATÉGIE 12

| SOUTENIR LE RÔLE DE PASSEUR CULTUREL

Les passeurs culturels jouent un rôle déterminant dans la construction identitaire des personnes apprenantes. Par leurs gestes, leurs paroles, leurs choix et les expériences qu'ils rendent possibles,

Qu'il s'agisse d'un parent qui transmet une histoire familiale, d'une personne apprenante qui partage sa passion pour la musique francophone ou d'une personne nouvellement arrivée qui fait découvrir son parcours et sa culture, chacun peut, à sa façon, agir comme passeur culturel.

leurs passions et leurs engagements, ils créent des occasions de rencontre avec la langue, la culture et la communauté. Ils accompagnent les personnes apprenantes dans la découverte et l'appropriation de référents culturels et les guident à établir des liens entre leur vécu, leur identité, leur communauté et le monde qui les entoure. Ils font ainsi vivre la culture au quotidien en transmettant bien plus que des connaissances : ils partagent des façons de voir, de comprendre et d'habiter le monde en français.

Ce rôle peut être assumé par diverses personnes, notamment les familles, le personnel éducatif, les partenaires communautaires, les artistes, les aînés et aînées, les bénévoles et plusieurs autres acteurs qui influencent le parcours des personnes apprenantes. Bien que plusieurs assument déjà ce rôle au quotidien, ils n'en réalisent pas toujours l'importance ni la portée.

Les passeurs culturels ne se limitent pas à faire connaître la culture. Ils agissent également comme médiateurs culturels. Ils amènent les personnes apprenantes à réfléchir à leurs expériences, à leurs référents culturels, à leurs valeurs et à leur identité. Par le dialogue, le questionnement et les échanges, ils les aident à donner du sens aux expériences vécues, à approfondir leur connaissance de soi, des autres et du monde et à développer un sentiment d'appartenance à la langue, à la culture et à la communauté acadiennes et francophones.

En s'appropriant progressivement la langue, la culture et les référents culturels qui leur sont transmis, les personnes apprenantes peuvent, à leur tour, agir comme passeurs culturels. Elles contribuent ainsi à faire vivre, à enrichir et à transmettre la culture acadienne et francophone dans leurs différents milieux de vie. En accompagnant les personnes apprenantes dans la découverte, l'exploration et l'expression de leur identité culturelle, les passeurs culturels favorisent le développement de leur confiance, de leur autonomie et de leur engagement. Ils les soutiennent dans le développement de leur rapport à soi, à l'autre et au monde. Ils contribuent ainsi à créer des liens significatifs entre les personnes, leur histoire et leur communauté. Les familles occupent une place privilégiée dans cette démarche, particulièrement durant les premières années de vie, où se construisent les repères linguistiques, culturels et identitaires.

Les passeurs culturels rendent la langue et la culture visibles, accessibles et significatives. Par leur modelage et les expériences qu'ils proposent, ils démontrent que la langue et la culture acadiennes et francophones peuvent être vécues, créées, célébrées et renouvelées dans des contextes variés.

Les passeurs culturels font également connaître, valorisent et renouvellent les référents culturels qui façonnent la culture acadienne et francophone. Qu'ils soient issus de l'histoire, des arts, du patrimoine, des traditions, des réalités contemporaines ou des expériences vécues, ces référents offrent des points de repère communs qui permettent aux personnes apprenantes de mieux comprendre leur environnement, de situer leur parcours et de développer leur sentiment d'appartenance.

En reconnaissant, en soutenant et en mobilisant les passeurs culturels, le système éducatif acadien et francophone crée les conditions nécessaires à l'épanouissement d'une culture vivante, inclusive et en constante évolution. Cette mobilisation collective favorise le développement d'un sentiment d'appartenance, d'un engagement durable et d'une responsabilité partagée à l'égard de la vitalité des communautés acadiennes et francophones.

Chacun peut contribuer à cette vitalité en partageant ses expériences, ses passions, ses talents, ses récits et ses perspectives. Ainsi, les personnes qui évoluent au sein de la communauté ne sont pas seulement les héritières de la langue et de la culture; elles participent également à les faire vivre, à les enrichir

et à les renouveler. Qu'il s'agisse d'un parent qui transmet une histoire familiale, d'une personne apprenante qui partage sa passion pour la musique francophone ou d'une personne nouvellement arrivée qui fait découvrir son parcours et sa culture, chacun peut, à sa façon, agir comme passeur culturel.

« C'est pour ça que j'aimerais soutenir ça, [l'éveil culturel], en commençant avec les enfants, pour que les enfants soient déjà fiers. »

*Marguerite Maillet (1924-2025), professeure, écrivaine, editrice et historienne de la littérature acadienne
(Dans le cadre d'une entrevue sur son projet de Maison Étoile destiné aux enfants de 4 à 8 ans, émission
Format libre, Radio-Canada, 2 mai 2016)*

STRATÉGIE 13

| INTÉGRER LES ARTS ET LA CULTURE DANS LE CHEMINEMENT ÉDUCATIF

Les arts et les expériences culturelles constituent des portes d'entrée privilégiées vers la culture. Dans cette perspective, la culture est comprise comme l'ensemble des expressions artistiques, des récits, des savoirs, des valeurs, des traditions, des référents et des expériences qui permettent aux personnes et aux communautés de comprendre le monde, de lui donner un sens et d'y prendre part. En permettant de créer, d'explorer, d'apprendre, de s'exprimer et de partager, les arts et les expériences culturelles enrichissent les apprentissages, mobilisent la créativité et la pensée critique et contribuent au développement global des personnes apprenantes.

Au-delà de leur apport aux apprentissages, les arts et les expériences culturelles jouent également un rôle essentiel dans la construction identitaire. Par la création, l'interprétation, l'appréciation et le dialogue, les personnes apprenantes explorent les histoires, les mémoires, les réalités et les perspectives qui façonnent les individus et les communautés. Elles développent ainsi un rapport vivant à la langue, à la culture, à leur communauté et au monde qui les entoure, tout en renforçant leur sentiment d'appartenance, leur ouverture à l'autre et leur engagement.

La présence d'artistes, de créatrices et créateurs ainsi que d'organismes culturels acadiens et francophones représente une richesse pour les milieux d'apprentissage. Les rencontres, les projets de

création, les spectacles, les expositions et les autres expériences artistiques et culturelles permettent aux personnes apprenantes de découvrir des parcours inspirants, d'explorer différentes formes d'expression et de vivre des expériences authentiques qui rendent la culture vivante, accessible et signifiante.

L'intégration des arts et de la culture à l'expérience éducative repose sur des partenariats durables entre les milieux d'apprentissage, les artistes, les organismes culturels, les communautés et les autres partenaires. Ces collaborations multiplient les occasions de découverte, de création, de participation et d'expression en français, enrichissent le cheminement éducatif et soutiennent le développement culturel des personnes apprenantes.

En permettant de créer, d'explorer, d'apprendre, de s'exprimer et de partager, les arts et les expériences culturelles enrichissent les apprentissages, mobilisent la créativité et la pensée critique et contribuent au développement global des personnes apprenantes.

Par les expériences de création, d'interprétation, d'appréciation, de découverte et de rencontre qu'ils rendent possibles, les arts et les expériences

culturelles participent à la transmission, à l'actualisation et au rayonnement de la culture acadienne et francophone. Ils permettent aux personnes apprenantes de développer un rapport durable à la langue, à la culture et à leur

communauté. Elles contribuent ainsi à la vitalité de la communauté acadienne et francophone et à son appartenance à une francophonie dynamique, créative et tournée vers l'avenir.

STRATÉGIE 14

APPRENDRE À FAIRE SOCIÉTÉ PAR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CITOYENNETÉ

La citoyenneté contribue à la construction identitaire en amenant les personnes apprenantes à mieux comprendre leur place au sein de la communauté acadienne et francophone ainsi que leur capacité à agir pour son développement et son avenir. Cette démarche repose notamment sur une meilleure compréhension de l'histoire, des parcours, des enjeux, du territoire et des réalités qui caractérisent les communautés du Nouveau-Brunswick. Cette compréhension se développe grâce à des formations, à des expériences d'apprentissage ainsi qu'aux programmes d'études, notamment en sciences humaines. Les personnes apprenantes gagnent à découvrir les réalisations socioculturelles, politiques, économiques et juridiques qui ont façonné l'Acadie et la francophonie néo-brunswickoise d'aujourd'hui. Elles approfondissent également leur compréhension des enjeux et des droits linguistiques et culturels, de la gouvernance des institutions, des espaces francophones ainsi que des organismes et des initiatives qui soutiennent le développement et la vitalité de la communauté acadienne et francophone et, plus largement, de la population du Nouveau-Brunswick.

Dans un contexte marqué par l'abondance d'informations, la montée de la désinformation, l'omniprésence des médias sociaux et les avancées rapides de l'intelligence artificielle, il devient essentiel que les personnes apprenantes développent leur capacité à analyser l'information, à évaluer la crédibilité des sources, à reconnaître différentes perspectives et à utiliser les technologies de façon éthique, responsable et réfléchie. Elles seront ainsi mieux outillées pour participer de façon éclairée à la vie démocratique et citoyenne.

Cultiver une citoyenneté engagée exige que les personnes apprenantes aient l'occasion de participer à la vie collective, de collaborer avec les autres, de s'impliquer dans leur milieu et de contribuer à des projets qui ont du sens pour elles. Ces expériences leur permettent de mieux comprendre les enjeux qui touchent leur communauté acadienne et francophone, de développer leur leadership et de constater que leurs idées, leurs actions et leur engagement peuvent exercer une influence positive sur leurs environnements physique, politique, économique, socioculturel et numérique. Elles les amènent également à développer leur capacité à délibérer, à participer à des processus décisionnels et à contribuer de façon constructive aux milieux et aux institutions qui façonnent leur quotidien.

En participant à des projets collectifs, à des initiatives communautaires ou à des espaces de dialogue, les personnes apprenantes développent progressivement leur compréhension des principes démocratiques ainsi que de l'importance du dialogue, de l'écoute, du respect des différences et de la collaboration. Ces expériences les amènent également à mieux comprendre les enjeux liés à l'équité, à l'inclusion, au racisme et aux différentes formes de discrimination, tout en renforçant le respect de la dignité de chaque personne. Elles contribuent ainsi au développement des connaissances, des compétences et des attitudes nécessaires pour participer activement à la vie de leur communauté et agir pour le bien commun.

L'ÉCOCITOYENNETÉ

À la lumière des enjeux climatiques et environnementaux actuels, la citoyenneté engagée comprend également une importante dimension écocitoyenne. Cette dernière favorise la construction identitaire en amenant les personnes apprenantes à développer une relation significative avec leur environnement physique, naturel et social ainsi qu'avec leurs communautés, dans une perspective de responsabilité envers les générations futures. Les milieux naturels ont marqué l'histoire, les modes de vie, les savoirs, les activités économiques, la langue, les traditions et plusieurs référents culturels qui caractérisent encore aujourd'hui les communautés acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick. Développer une connaissance de ces liens aide les personnes apprenantes à avoir une meilleure compréhension de leur héritage collectif ainsi que de leur rôle dans la construction d'un avenir partagé.

Une citoyenneté engagée se développe lorsque les personnes apprenantes ont l'occasion de participer à la vie collective, de collaborer avec les autres, de s'impliquer dans leur milieu et de contribuer à des projets qui ont du sens pour elles.

Grâce à des expériences vécues dans la nature, à des projets liés à l'environnement ainsi qu'à des partenariats avec les familles, les organismes communautaires, les communautés, les milieux de recherche et d'autres partenaires essentiels, notamment les peuples Wabanaki, les personnes apprenantes développent une meilleure compréhension de ces liens et des enjeux environnementaux qui touchent leur communauté. Elles sont amenées à reconnaître leur propre lien avec la nature, les liens entre les dimensions sociales, culturelles, économiques et environnementales du développement durable, ainsi que les responsabilités individuelles et collectives qui en découlent. Elles découvrent également différentes façons d'habiter leur milieu et de développer un rapport respectueux à la nature et à l'environnement.

Dans une perspective d'aménagement linguistique et culturel, elles gagnent aussi à connaître les organismes, les initiatives, les parcours de formation et les possibilités d'engagement qui contribuent, en français, à la protection de l'environnement, au développement durable des ressources et à l'avenir des communautés acadiennes et francophones. Le développement et le rayonnement de ces structures contribuent à créer davantage d'occasions pour les personnes apprenantes de s'engager, d'étudier, de travailler et d'exercer leur citoyenneté en français dans les domaines liés à l'environnement et au développement durable.

En développant leur pensée critique et leur engagement citoyen, les personnes apprenantes approfondissent leur compréhension d'elles-mêmes, de la langue française, de la culture acadienne et francophone, de leur communauté et du monde qui les entoure. Elles développent ainsi les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour faire entendre leur voix, participer à la vie collective et contribuer à l'évolution, à l'épanouissement et à l'avenir de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.





L'AXE PETITE ENFANCE

« La petite enfance représente un élément décisif et déterminant de la vitalité des communautés francophones et acadiennes. »

Rodrigue Landry, professeur et chercheur acadien, spécialiste de l'éducation en milieu francophone minoritaire et de la vitalité ethnolinguistique

Les premières années de vie constituent une période déterminante du développement global et des trajectoires éducatives des enfants. Dès la naissance, les expériences vécues au sein de la famille et dans les milieux éducatifs influencent durablement le développement affectif, social, cognitif, langagier et culturel, ainsi que le rapport à l'apprentissage. Les jeunes enfants découvrent le monde qui les entoure avec curiosité et émerveillement. Les expériences vécues dans la nature, l'exploration de leur environnement et les interactions avec le vivant contribuent également à leur développement global, à leur sentiment d'appartenance et à la compréhension de leur place au sein de leur communauté et du monde. Bien qu'elle possède ses propres approches, expertises et réalités, la petite enfance s'inscrit pleinement dans un continuum éducatif cohérent allant des premières années de vie jusqu'au parcours scolaire. Elle ne constitue pas uniquement une étape préparatoire à la scolarisation, mais une période essentielle du développement et des apprentissages, porteuse d'expériences déterminantes pour l'enfant et sa famille.

En contexte francophone minoritaire, les services à la petite enfance jouent également un rôle fondamental dans la construction du rapport à la langue et à la culture. Les environnements éducatifs et les autres services offerts en français, dans des milieux favorisant l'inclusion, la qualité et l'accessibilité, permettent aux enfants de vivre la langue comme un vecteur de relation, de communication et d'appartenance. Ces expériences renforcent la confiance linguistique et soutiennent l'émergence

d'une identité culturelle positive, signifiante et en constante appropriation. Cette approche s'inscrit dans une vision de dualité linguistique au service de la vitalité des communautés acadiennes et francophones.

L'accès à des services de qualité en français, accessibles, inclusifs et adaptés aux réalités des familles, constitue une condition essentielle pour assurer des parcours éducatifs équitables et continus. Cela implique non seulement la disponibilité de services en français, mais aussi leur accessibilité réelle, leur cohérence et leur ancrage dans les réalités des familles et des communautés.

Contrairement au milieu scolaire, où les services sont principalement organisés autour de l'école, la petite enfance repose sur un réseau diversifié de services, de partenaires et de milieux éducatifs.

Ainsi, la petite enfance s'inscrit comme un projet collectif mobilisant l'ensemble des acteurs, tels que les familles, les milieux éducatifs, les partenaires communautaires et institutionnels, autour d'une vision commune visant le développement global des enfants et la vitalité des communautés acadiennes et francophones.

La petite enfance constitue une assise essentielle pour le développement d'un système éducatif acadien et francophone fort, inclusif et durable.

Les stratégies présentées dans cet axe visent à créer les conditions nécessaires pour offrir des services accessibles, inclusifs et cohérents, mieux accueillir et accompagner les parents dans leur rôle de premiers éducateurs, en tenant compte du contexte particulier

de la vie en français en milieu minoritaire, valoriser le personnel en petite enfance et favoriser des environnements éducatifs ancrés dans la langue et la culture acadiennes et francophones.

STRATÉGIE 15

| METTRE EN ŒUVRE UNE APPROCHE DE RÉSEAU INTÉGRÉ

Que ce soit en milieu rural ou urbain, ce réseau doit faciliter la mise en place d'un point d'entrée unique, favorisant l'accès aux services dont les parents ont besoin.

Une approche intégrée repose sur le principe selon lequel chaque service à la petite enfance est interdépendant et complémentaire des autres.

Dans cette perspective, la présente stratégie vise à assurer une organisation cohérente, accessible et concertée des services en petite enfance, permettant aux familles de s'orienter facilement, d'accéder à des services en français et de bénéficier d'un accompagnement continu et harmonisé.

L'information sur les services à la petite enfance offerts par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) est déjà en partie accessible au moyen d'un portail sécurisé, conçu comme un point d'entrée central vers l'information et les services. Ce portail constitue une première étape importante vers une meilleure cohérence et accessibilité des services. Son élargissement progressif, en collaboration avec les partenaires communautaires et institutionnels, permettrait de renforcer l'intégration des services offerts aux enfants et à leurs familles, tout en simplifiant les démarches des parents grâce à un point d'accès centralisé.

Dans un souci d'équité, il importe de s'assurer que l'information et les services sont accessibles à l'ensemble des parents, en tenant compte de

la diversité des réalités linguistiques, des niveaux de littératie ainsi que des différents obstacles susceptibles de limiter l'accès aux services, notamment sur les plans numérique, technologique et socioéconomique. Une attention particulière doit être accordée à la clarté des communications afin de faciliter la compréhension, de renforcer la confiance envers les services offerts et de soutenir l'engagement des familles, dans un contexte où celles-ci doivent composer avec une abondance d'informations, parfois contradictoires ou peu fiables. À cet égard, la mise en œuvre d'une offre active de services à la famille en français contribue à ce que les services soient proposés de manière proactive, visible et accessible.

Les services d'appui à la famille, présents dans chaque district scolaire francophone, jouent un rôle clé en accompagnant les parents, dès la grossesse, afin de faciliter l'accès et l'utilisation des services.

Dans cette perspective, l'évolution de la plateforme du MEDPE pourrait soutenir une approche interministérielle et partenariale qui mobilise l'ensemble des acteurs concernés. Cette approche s'inscrirait dans la vision de dualité linguistique et viserait à structurer une offre de services cohérente et accessible en français, conçue en fonction des réalités des communautés acadiennes et francophones. Le renforcement des mécanismes de concertation et d'arrimage entre les partenaires institutionnels, communautaires et éducatifs permet de mieux coordonner les services, de favoriser une compréhension commune des enjeux et de soutenir le dépistage précoce ainsi que la mise en œuvre d'interventions adaptées, concertées et accessibles aux familles.

La petite enfance constitue une période déterminante de la santé et du bien-être tout au long de la vie. Elle influence de manière significative le développement global des enfants et leurs parcours éducatifs. Dans ce contexte, un réseau intégré de services contribue à réduire les écarts développementaux, à favoriser l'équité et à soutenir la vitalité des communautés acadiennes et francophones.

Le Nouveau-Brunswick francophone a franchi une étape importante en regroupant certains services à la petite enfance dans le portail du MEDPE. Il demeure toutefois nécessaire de consolider l'arrimage entre les services destinés aux enfants de 0 à 8 ans afin d'assurer une plus grande cohérence dans l'offre de services et de favoriser une continuité éducative qui respecte les expertises et les réalités propres à la petite enfance et au milieu scolaire. Dans cette perspective, la création d'une table de concertation réunissant des partenaires ministériels, communautaires et institutionnels pourrait renforcer une telle collaboration intersectorielle afin d'optimiser

les services offerts aux enfants et à leurs familles.

Pour les enfants présentant des profils ou des besoins particuliers, des mécanismes de dépistage précoce clairs, concertés et accessibles aux parents demeurent essentiels pour assurer des réponses cohérentes et continues.

Enfin, lors des transitions vécues par l'enfant et sa famille, c'est-à-dire du milieu familial vers les services à la petite enfance, puis vers l'entrée à l'école, le réseau intégré veille à la continuité des services afin de favoriser des transitions harmonieuses. Ces étapes doivent être accompagnées de manière cohérente et rassurante, en favorisant la communication entre les milieux et en reconnaissant le rôle des parents comme partenaires. Le réseau contribue ainsi à réduire les ruptures et à soutenir des parcours éducatifs continus dès les premières années de vie. Cette continuité repose sur le partage des expertises, la collaboration entre les milieux et une vision commune du développement global de l'enfant.

STRATÉGIE 16

ASSURER L'OFFRE ACTIVE DE SERVICES EN FRANÇAIS À LA PETITE ENFANCE ET SOUTENIR LE CHEMINEMENT VERS LA DUALITÉ LINGUISTIQUE

La petite enfance joue un rôle déterminant dans la construction identitaire et dans les trajectoires éducatives des enfants. Que ce soit dans les domaines du dépistage, des soins et des interventions ou de l'éducation, les choix linguistiques effectués par les familles dès les premières années de vie influencent à long terme leur rapport à la langue française, leur sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone ainsi que leur participation à sa vitalité.

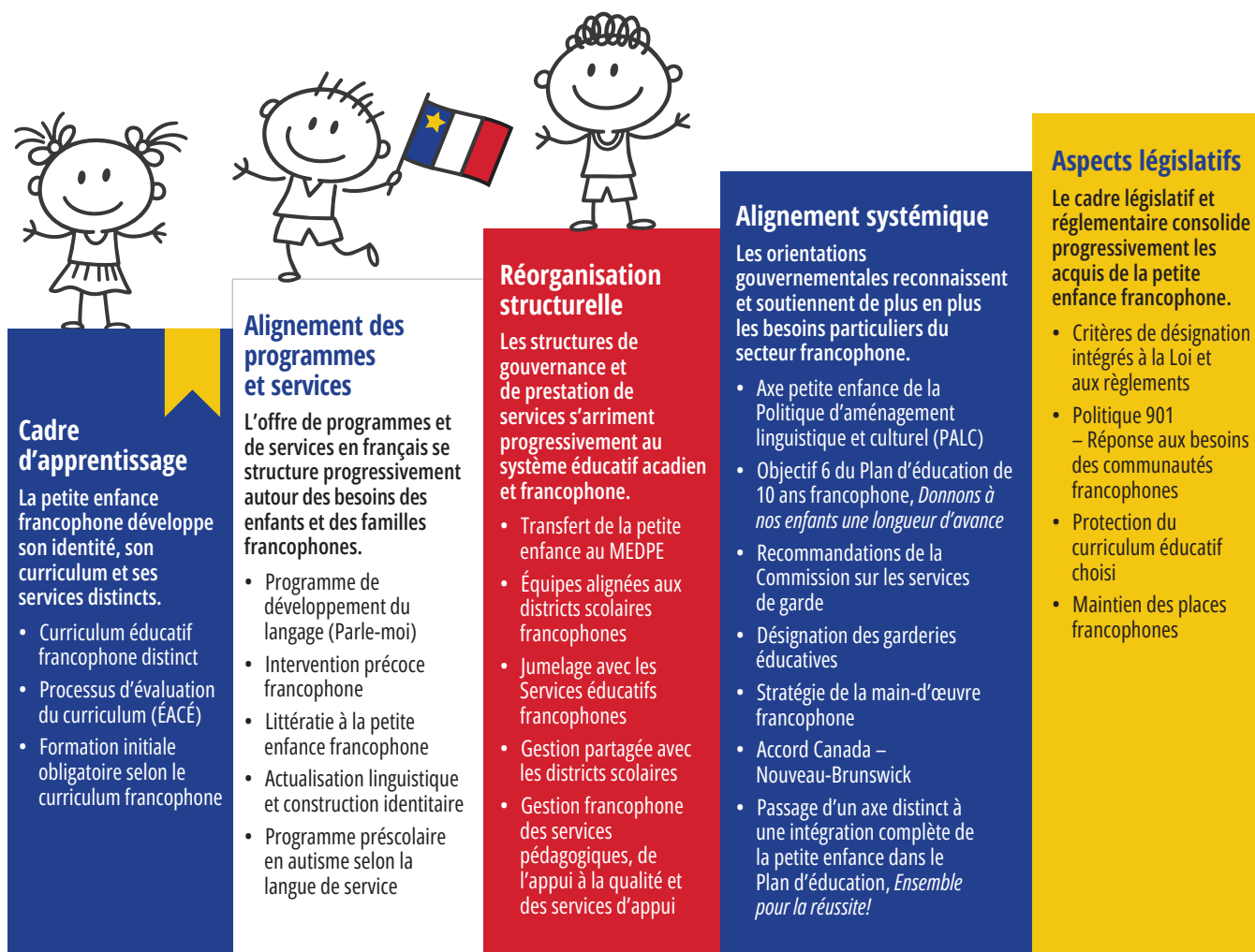
En favorisant un accès équitable et continu à des services de qualité en français, le système éducatif et ses partenaires contribuent à la fois au développement global des enfants et à la vitalité des communautés acadiennes et francophones. Cette responsabilité repose sur une mobilisation collective des acteurs, appelés à créer des environnements propices à l'épanouissement des enfants et à la transmission de la langue et de la culture.

Dans cette perspective, la présente stratégie vise à assurer une offre active, cohérente et accessible de services en français, permettant à chaque enfant et à chaque famille de vivre pleinement une expérience éducative et culturelle en français.

La petite enfance joue un rôle déterminant dans la construction identitaire et dans les trajectoires éducatives des enfants.

Au Nouveau-Brunswick francophone, plusieurs facteurs contribuent déjà à l'offre active. Les programmes de développement et d'apprentissage à la petite enfance sont offerts en français, et les garderies éducatives francophones offrent des services préscolaires en français uniquement. Ce contexte constitue un levier important pour

Cheminement de la petite enfance francophone vers la dualité



soutenir l'accès aux services en français, favoriser une cohérence linguistique dans les milieux éducatifs et soutenir le cheminement de la petite enfance vers la dualité.

Par ailleurs, plusieurs services liés au développement de l'enfant, notamment en matière de développement du langage, d'intervention précoce, d'inclusion en garderie éducative et de coordination des services à la famille, sont intégrés aux équipes des districts scolaires francophones, favorisant ainsi la continuité des services en français.

Malgré ces avancées, des écarts persistent quant à l'accessibilité de certains services en français, plus particulièrement pour les services spécialisés dans certaines régions. À cet égard, assurer un accès

équitable aux services en français en petite enfance implique de renforcer les conditions qui permettent aux familles de connaître, de repérer et d'utiliser les services en français de manière cohérente et continue.

Dans ce contexte, sur le plan linguistique et culturel, il importe que l'organisation des services en petite enfance continue de s'inspirer de la structure actuelle des services scolaires développés et assurés par et pour les francophones. Une telle approche contribue à la vitalité des communautés acadiennes et francophones. Au-delà de la disponibilité des services, il est important que ces derniers soient de qualité. Les enfants et les familles doivent vivre des expériences de qualité qui sont ancrées dans la culture acadienne et francophone. Il importe que les

enfants puissent évoluer dans des environnements où le français est vécu au quotidien comme langue de communication, d'apprentissage et d'appartenance. Les personnes intervenantes, les milieux éducatifs et les organismes communautaires contribuent à créer ces environnements par leurs pratiques, leurs interactions et les expériences qu'ils proposent aux enfants et à leurs familles.

Le renforcement de mécanismes favorisant la visibilité, l'accessibilité et la coordination des services en français, dans une perspective fondée sur le principe de la dualité linguistique, permet de mieux soutenir les familles dans leurs démarches et de répondre de manière concertée à leurs besoins.



STRATÉGIE 17

APPUYER LES PARENTS ET LES TUTEURS DANS LEUR RÔLE DE PREMIERS ÉDUCATEURS

La présente stratégie vise à reconnaître et à renforcer le rôle des parents et des tuteurs en tant que premiers éducateurs de leur enfant. Dès les premières années de vie, les expériences vécues au sein de la famille influencent de manière déterminante le développement global de l'enfant, notamment sur les plans affectif, social, cognitif, linguistique et culturel. Les parents jouent également un rôle central dans les transitions qui jalonnent son parcours. Ces passages, notamment entre le milieu familial et les milieux éducatifs, peuvent susciter des questions, des inquiétudes ou des besoins particuliers. Les services et les mesures de soutien destinés aux familles doivent ainsi être envisagés comme des leviers favorisant à la fois le développement de l'enfant et le renforcement des compétences parentales.

Un accueil et un accompagnement de qualité, fondés sur des relations de confiance et de collaboration entre les parents, les milieux éducatifs, les fournisseurs de services et la communauté, sont essentiels pour soutenir les premières expériences de l'enfant. Les parents doivent pouvoir compter sur des pratiques inclusives et adaptées à leur situation. L'évolution des réalités familiales, notamment les contraintes liées au travail et à l'organisation du quotidien, exige également une plus grande flexibilité dans l'offre de services et dans les modalités de soutien proposées.

Les structures qui œuvrent déjà auprès des familles, notamment les services d'appui à la famille, les organismes communautaires et les milieux éducatifs de la petite enfance, accomplissent un travail déterminant avec les ressources dont elles disposent. Il importe donc de leur accorder un soutien prioritaire, notamment en matière de financement, de formation et de reconnaissance, afin de consolider et d'enrichir les pratiques en place.

Dans ce contexte, il convient de faciliter la participation des parents en simplifiant l'accès aux programmes, aux services et aux ressources disponibles dans leur communauté. Les familles doivent pouvoir obtenir facilement une information fiable et factuelle qui leur permet de s'orienter parmi tous les renseignements et les repères auxquels elles sont exposées, notamment dans un environnement numérique en constante évolution, et de faire des choix éclairés. Les modalités proposées doivent tenir compte de la diversité des besoins et des contextes, tant en milieu rural qu'en milieu urbain. Une attention particulière doit être portée aux familles en situation de vulnérabilité, pour qui certains obstacles d'ordre économique, social ou linguistique peuvent freiner leur participation ou limiter le recours aux ressources disponibles.

En créant les conditions nécessaires pour soutenir les parents dans leur rôle de premiers éducateurs, le système éducatif et ses partenaires contribuent à établir des environnements bienveillants, inclusifs et porteurs de sens.

En créant les conditions nécessaires pour soutenir les parents dans leur rôle de premiers éducateurs, le système éducatif et ses partenaires contribuent à établir des environnements bienveillants, inclusifs et porteurs de sens. Ils renforcent la confiance et le sentiment de compétence des parents, soutiennent leur rôle de passeurs culturels auprès de leur enfant et contribuent à la vitalité des communautés acadiennes et francophones.

STRATÉGIE 18

| VALORISER LES PROFESSIONS DE LA PETITE ENFANCE

La qualité des services à la petite enfance repose en grande partie sur les personnes qui les offrent. La stabilité du personnel constitue une condition essentielle pour assurer des relations significatives avec les enfants et les familles, ainsi que pour soutenir des environnements éducatifs cohérents, sécurisants et propices au développement global. Le personnel éducatif en petite enfance joue un rôle fondamental au cours d'une période charnière du développement de l'enfant, notamment sur les plans du langage, de l'identité, des relations sociales, du développement affectif et du développement cognitif.

En contexte francophone minoritaire, le personnel joue également un rôle déterminant dans la transmission de la langue et de la culture. Par ses interactions quotidiennes, il contribue à créer des environnements où la langue française est vécue comme une langue de relation, de communication et d'appartenance.

Malgré les efforts déployés au cours des dernières années, des défis persistent en matière d'attraction, de rétention et de reconnaissance du personnel. Les différences entre les secteurs du préscolaire et du scolaire, notamment en ce qui concerne les conditions de travail, les exigences de formation et les perspectives de carrière, peuvent nuire à la valorisation de la profession et à la continuité des services.

L'attraction et la rétention du personnel reposent notamment sur l'amélioration des conditions de travail, la valorisation de la profession et la stabilité des équipes.

La formation, la reconnaissance et le développement professionnel contribuent à renforcer les compétences du personnel, à soutenir son engagement et à reconnaître pleinement son expertise et sa contribution essentielle au développement global des jeunes enfants.

La stabilité du personnel constitue une condition essentielle pour assurer des relations significatives avec les enfants et les familles, ainsi que pour soutenir des environnements éducatifs cohérents, sécurisants et propices au développement global.

En assurant la stabilité et la valorisation du personnel, le système éducatif et ses partenaires créent les conditions nécessaires pour offrir des environnements éducatifs de qualité, porteurs de sens et favorables à l'épanouissement des enfants et des familles, contribuant ainsi à la vitalité des communautés acadiennes et francophones.

« Les enfants qui ont accès dès la naissance à des soins et à une éducation de la petite enfance de haute qualité deviennent des citoyens plus en santé et plus productifs. La qualité des services repose prioritairement sur la qualité des interactions entre les personnes (intervenants, enfants, familles), plus que sur les structures seules. »

Dre Kathleen Gallagher, professeure et chercheuse, spécialiste du développement de l'enfant et de la qualité des services éducatifs à la petite enfance (Sommet de l'éducation, octobre 2019)



L'AXE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

« Éduquer en français, c'est contribuer à former des citoyens compétents, critiques et engagés, fiers de leur langue et de leur culture. »

Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)

La réussite éducative de chaque personne apprenante demeure au cœur de la mission de l'école acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. Dans un contexte en constante évolution, marqué par des transformations sociales, culturelles, linguistiques et technologiques profondes, le milieu éducatif joue un rôle essentiel dans la formation de citoyennes et de citoyens engagés, capables de s'épanouir pleinement et de contribuer activement à une société inclusive et dynamique.

Le concept de la réussite éducative dépasse encore largement celui de la réussite scolaire. Il renvoie plutôt au développement global de la personne apprenante ainsi qu'à l'ensemble des dimensions qui contribuent à son épanouissement. Cela comprend notamment la construction identitaire, l'acquisition des compétences linguistiques, sociales et personnelles, la capacité à communiquer avec confiance, respect et discernement dans une diversité de contextes, le développement du bien-être, de l'autonomie et de la capacité à maintenir un équilibre dans les différentes sphères de sa vie, ainsi que le renforcement de la pensée critique, créative et numérique. Cette vision éducative a pour finalité de former des jeunes capables de s'adapter aux réalités contemporaines, de faire des choix éclairés, de poursuivre leur apprentissage tout au long de leur vie et de participer pleinement à la vitalité de la communauté acadienne et francophone par l'exercice d'une citoyenneté engagée et éthique.

La connaissance de l'histoire, de la culture et du patrimoine acadiens et francophones constitue également un levier important de réussite éducative.

En permettant aux personnes apprenantes de mieux comprendre les parcours, les contributions et les réalités qui ont façonné leur communauté, cette connaissance contribue au développement d'une identité positive, d'un sentiment d'appartenance renforcé, d'une plus grande résilience collective et d'un engagement citoyen éclairé. Elle participe également à la transmission d'une mémoire collective essentielle à la vitalité et à la pérennité de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

La mise en œuvre d'une telle réussite éducative repose sur une responsabilité partagée et une action concertée de l'ensemble des acteurs du milieu scolaire et de la communauté. Le personnel éducatif y joue un rôle central par la qualité de l'enseignement, le leadership pédagogique et la création de milieux d'apprentissage inclusifs, bienveillants et stimulants. Au-delà du développement des compétences et de la réussite éducative individuelle, l'éducation vise à préparer les personnes apprenantes à participer pleinement à la vie collective. Elle leur permet de développer leur jugement critique, leur capacité à collaborer, à prendre des décisions éclairées et à contribuer au bien commun de manière éthique et responsable. En renforçant le sentiment d'appartenance, le pouvoir d'agir et l'engagement envers leur communauté, l'expérience éducative contribue à former des citoyennes et des citoyens aptes à participer à la vie démocratique et à soutenir la vitalité de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.

STRATÉGIE 19

ASSURER DES TRANSITIONS HARMONIEUSES ENTRE LES CYCLES D'APPRENTISSAGE

Les premières années de vie constituent une période déterminante du développement humain et de la réussite globale. Dès la naissance, le développement cognitif, socioaffectif, langagier, culturel et physique s'opère à travers des expériences relationnelles et éducatives qui influencent la capacité d'apprendre, l'engagement et la persévérance. Les services offerts et les apprentissages réalisés dès la petite enfance jouent un rôle essentiel pour réduire les écarts et soutenir des parcours éducatifs riches et stimulants pour tous.

Des transitions planifiées et soutenues doivent se poursuivre tout au long du parcours éducatif, afin de renforcer le sentiment d'appartenance, d'appuyer le développement identitaire positif des personnes apprenantes, de valoriser la diversité des parcours, des cultures et des expériences vécues, et de favoriser des trajectoires éducatives et professionnelles réussies.

Dans cette perspective, la présente stratégie vise à assurer la cohérence et l'arrimage intentionnels des cadres, programmes et curriculums destinés aux personnes apprenantes de la naissance à la fin du secondaire, afin de favoriser des transitions harmonieuses entre les différents milieux de vie, les garderies éducatives, les écoles et le postsecondaire. Dans le contexte du système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick, cet arrimage s'inscrit dans une logique de continuum structuré, respectueuse du développement global de la personne apprenante et des réalités du milieu francophone minoritaire. Ces transitions planifiées et soutenues doivent se poursuivre tout au long du parcours éducatif, afin de renforcer le sentiment d'appartenance, d'appuyer le développement identitaire positif des personnes apprenantes, de valoriser la diversité des parcours, des cultures et des expériences vécues, et de favoriser des trajectoires éducatives et professionnelles réussies.

Les apprentissages dès la petite enfance reposent sur une approche holistique qui reconnaît l'unicité de chaque personne apprenante et l'importance du jeu, de l'exploration, de la communication et des relations dans le développement global. Des environnements éducatifs de qualité favorisent le bien-être, des liens d'attachement, l'autorégulation et le plaisir d'apprendre, tout en soutenant le développement des compétences essentielles. En milieu francophone minoritaire, ces expériences contribuent également à la construction d'un rapport positif, sécurisant et signifiant à la langue et à la culture, ainsi qu'au développement du sentiment d'appartenance (Cummins, 2000).

À cet égard, il est essentiel de mettre en place des conditions et des mécanismes favorisant la continuité de ces approches et expériences lors des transitions entre les milieux éducatifs, notamment entre la petite enfance et le milieu scolaire, par exemple, grâce à des visites préparatoires, des activités passerelles et des échanges structurés entre les professionnels de ces milieux. Ces transitions doivent être pensées de manière intentionnelle afin de préserver la cohérence des pratiques, de soutenir le développement global de l'enfant et d'assurer une continuité de l'expérience vécue par l'enfant et sa famille, en évitant les ruptures entre les milieux. Dans cette perspective, la collaboration avec les familles demeure essentielle afin de soutenir l'intérêt pour la langue française et l'engagement à l'utiliser, ainsi que de déterminer, en collaboration avec elles, des pistes de solution favorisant un environnement propice au développement des compétences en français.

Tout au long du cheminement scolaire, les milieux éducatifs sont appelés à planifier de manière intentionnelle et à accompagner les transitions entre les cycles, notamment entre le primaire et le secondaire, en favorisant des pratiques qui soutiennent le sentiment d'appartenance, la confiance et l'engagement. Cela implique de créer des environnements accueillants, de valoriser les acquis des personnes apprenantes et de leur offrir des repères clairs, tout en tenant compte de la diversité des parcours et des besoins. L'accompagnement

personnalisé, la collaboration entre les membres du personnel éducatif, la continuité des services et des suivis au besoin, ainsi que l'implication des familles contribuent à assurer la continuité des apprentissages et à soutenir le développement global.

Les transitions vers le postsecondaire doivent également être soutenues et accompagnées de manière structurée et proactive. Il est essentiel d'offrir aux personnes apprenantes des occasions d'exploration, des expériences authentiques et le développement des compétences liées au cheminement de vie et de carrière. La collaboration avec les institutions postsecondaires acadiennes et francophones du Nouveau-Brunswick, les organismes communautaires et les partenaires du marché du travail permet de créer des passerelles significatives entre les apprentissages scolaires et les réalités professionnelles, tout en soutenant des choix éclairés et alignés avec les aspirations des personnes apprenantes.

Dans l'ensemble de ces transitions, la relation entre les milieux éducatifs, la famille et la communauté demeure un levier fondamental. Une communication ouverte, un accompagnement continu et une reconnaissance du rôle de chaque partenaire contribuent à renforcer la cohérence des interventions et à soutenir le bien-être des personnes apprenantes. En contexte francophone minoritaire, ces transitions représentent également des occasions privilégiées de consolider le rapport à la langue et à la culture, de reconnaître et de valoriser la diversité des identités qui composent la francophonie acadienne et néo-brunswickoise, et de renforcer le sentiment d'appartenance de toutes les personnes apprenantes à la communauté acadienne et francophone.

Ainsi, en assurant des transitions harmonieuses et intentionnelles à chaque étape du parcours, le système éducatif contribue à créer des conditions favorables à des apprentissages durables, à l'épanouissement des personnes apprenantes et à leur pleine participation à la société.

STRATÉGIE 20

DÉVELOPPER ET SOLIDIFIER LES COMPÉTENCES DE BASE EN LITTÉRATIE ET EN NUMÉRATIE

Lire, écrire, comprendre, raisonner et s'exprimer sont au cœur du développement de chaque personne et sont des compétences essentielles à mobiliser tout au long de la vie, en cohérence avec le *Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick*. Les compétences en littératie et en numératie permettent de mieux comprendre le monde, de communiquer ses idées et de faire des choix éclairés au quotidien. Développées dès la petite enfance, elles se renforcent au fil des expériences et jouent un rôle clé dans la réussite éducative, la confiance en soi et le sentiment d'appartenance. Elles permettent à chaque personne de prendre sa place dans la société et d'y participer pleinement, puisque ces compétences influencent notamment l'accès à la santé, à l'emploi, aux revenus et à de meilleures conditions socioéconomiques (Deloitte, 2025).

Malgré le caractère fondamental de ces apprentissages, la maîtrise des compétences en

littératie et en numératie demeure inégale. Ces écarts s'expliquent notamment par la diversité des parcours, des profils linguistiques et des expériences éducatives, ainsi que par des pratiques qui ne soutiennent pas toujours, de façon explicite et continue, le développement de ces compétences dans l'ensemble des disciplines.

Les compétences en littératie et en numératie permettent de mieux comprendre le monde, de communiquer ses idées et de faire des choix éclairés au quotidien. Le développement de ces compétences ne peut plus être envisagé de manière isolée, mais doit s'inscrire dans une approche intégrée, explicite et continue.

Dans un contexte marqué par la surabondance d'information, la désinformation, la mésinformation, la complexité croissante des environnements numériques et l'évolution rapide des savoirs, ces compétences deviennent encore plus importantes. Les personnes apprenantes doivent développer des compétences de base solides pour rechercher de l'information, comparer différentes sources, vérifier la fiabilité des contenus, interpréter des données, exercer un jugement critique, utiliser les outils numériques de façon responsable et mobiliser leurs connaissances dans des situations authentiques. Le développement de ces compétences ne peut plus être envisagé de manière isolée, mais doit s'inscrire dans une approche intégrée, explicite et continue.

En milieu francophone minoritaire, cet enjeu est accentué par la nécessité de soutenir la confiance linguistique et de valoriser l'usage du français dans une diversité de contextes. Le développement de ces compétences contribue ainsi à renforcer le sentiment d'appartenance, à réduire les inégalités et à soutenir des parcours éducatifs et professionnels durables.

La consolidation des compétences en littératie repose sur un enseignement explicite, structuré et régulier des stratégies de lecture, d'écriture et de communication. Cette approche pédagogique doit être intégrée dans toutes les disciplines et mobilisée dans des contextes authentiques afin de soutenir la compréhension, l'organisation de la pensée et l'expression des idées. Reconnues pour leur efficacité, ces pratiques pédagogiques, lorsqu'elles sont accompagnées d'un suivi fréquent des apprentissages (Petscher et al., 2020), contribuent à solidifier les compétences de base de chaque personne apprenante. Les milieux éducatifs doivent également offrir un accès constant à des ressources

variées en français et multiplier les occasions d'interaction autour de la lecture, de l'oral et de l'écriture, tant à l'école qu'en collaboration avec la famille et la communauté, afin que les personnes apprenantes puissent échanger sur des textes variés, discuter, poser des questions et exprimer leurs idées dans leur vie quotidienne.

Pour soutenir la littératie chez les personnes qui nécessitent un accompagnement intentionnel et différencié, l'actualisation linguistique repose sur des interventions explicites, notamment l'enseignement du vocabulaire, la modélisation et l'utilisation de stratégies favorisant la compréhension et l'expression, en fonction du parcours langagier unique de chaque personne apprenante. Particulièrement, en contexte de français langue additionnelle, le dépistage précoce des besoins langagiers et la mise en place de mesures de soutien ciblées permettent d'agir rapidement et efficacement (OCDE, 2019).

En numératie, le développement des compétences s'appuie sur des expériences signifiantes qui favorisent l'autonomie, le raisonnement, la prise de décision éclairée, la résolution de problèmes et l'interprétation de données. Dès la petite enfance, les situations d'apprentissage ancrées dans le jeu, la manipulation et l'exploration permettent de construire des bases solides du sens des nombres et de la pensée mathématique (Clements et Sarama, 2021). Par la suite, ces compétences doivent être consolidées dans l'ensemble des disciplines à travers des situations réelles qui amènent à comparer, à analyser et à prendre des décisions. La valorisation de l'erreur comme outil d'apprentissage et le développement de la persévérance sont essentiels pour renforcer le sentiment de compétence.

« La langue française est bien plus qu'un moyen de communication : elle est porteuse d'histoire, de culture, de créativité et de liens profonds entre les générations. Elle façonne nos communautés et enrichit notre identité collective. »

*Louise Imbeault, lieutenant-gouverneure, journaliste, entrepreneure culturelle et fière Acadienne
(Message de la lieutenant-gouverneure lors de la Semaine provinciale de la fierté française 2026)*

STRATÉGIE 21

| APPRENDRE ET CHEMINER EN FRANÇAIS DANS LE MONDE NUMÉRIQUE

Dans un monde où les technologies numériques occupent une place grandissante dans la vie quotidienne, il est essentiel que les personnes apprenantes développent, de façon progressive et adaptée à leur stade de développement, les compétences nécessaires pour apprendre, communiquer et créer en français dans des environnements numériques. Le système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick doit jouer un rôle déterminant pour permettre aux personnes apprenantes d'évoluer avec confiance dans les environnements numériques d'aujourd'hui et de demain, tout en contribuant activement à la vitalité de la francophonie dans ces espaces.

Les espaces numériques constituent aujourd'hui d'importants lieux de socialisation, de participation et de construction identitaire.

Les personnes apprenantes évoluent dans un monde où l'information est abondante, les technologies changent rapidement et les interactions se déroulent de plus en plus en ligne. Le numérique et l'intelligence artificielle influencent les façons d'accéder à l'information, d'apprendre, de communiquer et de créer. Comme le souligne le *Cadre d'orientation sur l'IA* du MEDPE (2025), l'intelligence artificielle générative révolutionne les pratiques pédagogiques, les méthodes d'évaluation et la gestion de classe. Les milieux éducatifs sont donc appelés à mettre en place des pratiques cohérentes qui favorisent l'autonomie, la collaboration et la pensée critique, tout en veillant à offrir des environnements inclusifs, culturellement pertinents et adaptés aux différents stades de développement. Dans cette perspective, les pratiques pédagogiques gagnent à privilégier des situations d'apprentissage fondées sur l'exploration, la collaboration, la résolution de problèmes, la création et la pensée critique.

Les espaces numériques constituent aujourd'hui d'importants lieux de socialisation, de participation

et de construction identitaire. Des travaux récents soulignent d'ailleurs que les identités se construisent de plus en plus au sein de réseaux numériques où les personnes participent simultanément à diverses communautés et développent des appartenances multiples selon les contextes et les interactions vécues (Whelan, 2025).

Les réseaux sociaux et les plateformes numériques influencent également les référents culturels, les habitudes langagières et le rapport des personnes apprenantes à la langue française. Dans un contexte où les contenus numériques sont majoritairement en anglais et où les personnes apprenantes naviguent quotidiennement entre apprentissage, divertissement et interactions sociales, il importe qu'elles développent leur capacité à faire des choix éclairés, à exercer leur jugement critique et à entretenir un rapport positif à la langue française dans les espaces numériques qu'elles fréquentent. Il est également essentiel de favoriser une présence forte, actuelle et attrayante de la langue et de la culture acadiennes et francophones dans ces espaces, en soutenant la création et la découverte de contenus francophones de qualité et en multipliant les occasions pour les personnes apprenantes de créer, de communiquer et de participer en français.

Cette réalité invite à un changement de posture : plutôt que de considérer les personnes apprenantes principalement comme des utilisatrices des technologies numériques, il importe de les reconnaître comme des participantes actives qui développent leur jugement critique, exercent leur pouvoir d'agir et contribuent à façonner les espaces numériques qu'elles fréquentent. Pour que la pédagogie s'adapte aux nouvelles réalités de l'apprentissage dans un monde numérique, il est essentiel d'accorder une place de premier plan à la recherche et à l'innovation en français. Dans cette optique, la formation du personnel éducatif, le dialogue et la collaboration avec les partenaires du milieu sont des atouts incontestables. Cette collaboration peut également s'appuyer sur les acteurs qui contribuent aujourd'hui au rayonnement de la francophonie dans les espaces numériques afin d'offrir aux personnes apprenantes des repères culturels actuels, signifiants et accessibles.

STRATÉGIE 22

EXERCER UN LEADERSHIP PARTAGÉ EN ÉDUCATION

Le développement d'une culture de leadership partagé au sein du système éducatif acadien et francophone constitue un levier essentiel pour soutenir la réussite éducative et le développement identitaire. Elle repose sur une dynamique de coresponsabilité où chaque acteur contribue, selon son rôle et son expertise, à la réalisation d'une vision commune de l'éducation. Cette approche favorise la cohérence des actions et renforce la vitalité linguistique et culturelle.

Le leadership partagé repose sur une coresponsabilité et se traduit par une action concertée des directions, des équipes éducatives, des jeunes, des familles et des partenaires du milieu afin de soutenir la réussite éducative.

Dans cette perspective, le leadership partagé repose sur une coresponsabilité et se traduit par une action concertée des directions, des équipes éducatives, des jeunes, des familles et des partenaires du milieu afin de soutenir la réussite éducative. Il met en valeur la diversité des expertises et s'appuie sur des conditions organisationnelles favorisant la collaboration, la participation active et l'engagement.

Au cœur de la réussite éducative, la direction d'école joue un rôle central, comme facilitatrice et mobilisatrice. Par son leadership, elle met en place les conditions propices à la collaboration, à la participation et à la mobilisation des différents acteurs afin de permettre à chacun de contribuer activement à la réussite collective et à l'amélioration continue du milieu éducatif. Le leadership partagé qu'elle exerce repose sur la capacité de reconnaître, de valoriser et de mettre à profit la diversité des expertises, des expériences, des réalités et des points de vue présents dans le système éducatif. À cet effet, la direction soutient le renforcement des liens entre les milieux éducatifs, les familles, les organismes

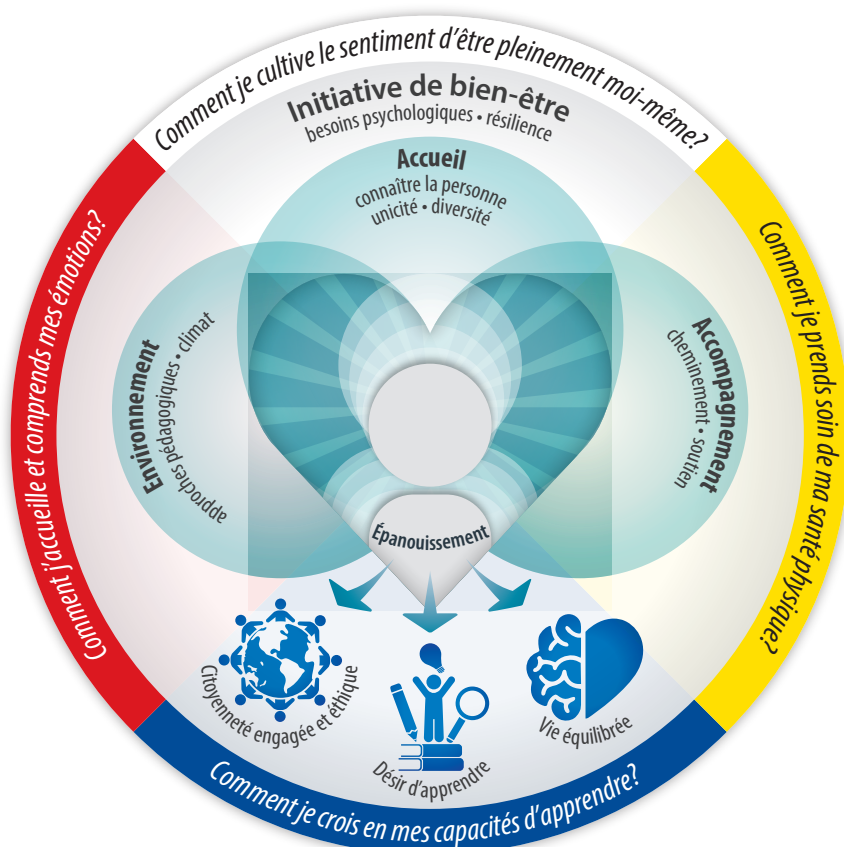
communautaires, les institutions postsecondaires et les partenaires du milieu afin de mieux comprendre les besoins et les réalités des personnes apprenantes et d'y répondre de façon concertée. Par l'exercice d'un leadership partagé, la direction favorise une plus grande cohérence, un meilleur alignement et une continuité accrue des actions éducatives, contribuant ainsi à la réussite éducative de toutes les personnes apprenantes.

Selon Luc et Boudreau (2024), le leadership partagé se concrétise également par le développement de partenariats solides et durables entre les milieux éducatifs, les familles et la communauté. Ces partenariats reposent sur un dialogue continu, une communication ouverte et une reconnaissance du rôle essentiel des parents dans le cheminement éducatif de leur enfant. Lorsque les familles se sentent accueillies, valorisées et outillées, leur engagement s'accroît et contribue au bien-être et à la réussite des personnes apprenantes. Cette dynamique s'applique également aux jeunes eux-mêmes. Ceux-ci ont besoin de se sentir reconnus, écoutés et respectés dans leur expérience scolaire. Il importe de réaffirmer leur place comme acteurs de premier plan et partenaires du système éducatif, en favorisant leur participation active aux instances, aux projets éducatifs et aux démarches réflexives. Une telle approche renforce leur sentiment d'appartenance, soutient leur engagement et favorise leur épanouissement.

De plus, la collaboration avec les partenaires communautaires enrichit les expériences d'apprentissage et offre des contextes authentiques et signifiants. Ces partenariats favorisent le développement de compétences durables, soutiennent la construction identitaire et créent des occasions concrètes d'engagement dans la communauté. Ils contribuent également à renforcer la vitalité linguistique et culturelle en ancrant les milieux éducatifs dans leur environnement. Cette approche s'inscrit ainsi dans une vision durable et collective de l'éducation, portée par l'ensemble de la communauté acadienne et francophone.

STRATÉGIE 23

METTRE EN ŒUVRE LE MODÈLE PÉDAGOGIQUE HOLISTIQUE DES APPRENTISSAGES



« La recherche de l'équilibre part du centre et permet d'entreprendre une recherche de sens, de raison d'être, de valeur et d'appartenance. »

Ainé Noel Milliea

Le modèle pédagogique holistique des apprentissages du MEDPE (2025) s'inscrit dans une vision intégrée de l'éducation, où l'accueil, le bien-être, l'environnement et l'accompagnement se conjuguent de manière cohérente pour soutenir des apprentissages significatifs et pour reconnaître la personne apprenante dans toutes ses dimensions : cognitive, affective, sociale, culturelle, identitaire et physique. Ensemble, ces composantes contribuent à développer chez la personne apprenante le désir d'apprendre tout au long de la vie, de mener une vie équilibrée et de s'engager comme citoyenne ou citoyen de manière éthique et responsable.

Le système éducatif acadien et francophone du Nouveau-Brunswick évolue dans une perspective qui reconnaît l'importance à la fois des apprentissages disciplinaires, du développement global et du bien-être des personnes apprenantes. Dans cette optique, il ne s'agit pas de privilégier un élément au détriment d'un autre, mais plutôt d'assurer une cohérence entre les différentes dimensions du développement.

La roue de l'équilibre du modèle pédagogique holistique des apprentissages constitue un repère transversal permettant de soutenir cette vision intégrée. Elle met en relation le bien-être, le sentiment

de compétence, le sentiment d'appartenance et le sentiment d'autonomie, et aide à orienter des pratiques éducatives inclusives et adaptées à la diversité des besoins, des parcours et des réalités des personnes apprenantes.

Dans cette perspective, le modèle propose un cadre structurant qui favorise une compréhension globale du développement de la personne apprenante et soutient la mise en place d'environnements d'apprentissage cohérents, inclusifs et propices à la réussite éducative. Il constitue un repère essentiel pour guider des pratiques éducatives qui soutiennent simultanément l'acquisition de connaissances, le développement de compétences et le bien-être.

Dès l'accueil dans le milieu éducatif, il importe de reconnaître l'histoire, les forces, les intérêts, les aspirations, la culture et l'identité de chaque personne apprenante afin d'instaurer un climat de confiance et de sécurité. Cette reconnaissance se traduit par des pratiques pédagogiques souples et adaptatives, notamment par la personnalisation des apprentissages et la conception universelle de l'apprentissage, qui permettent de réduire les barrières et de favoriser la participation de toutes et de tous. Elle implique également de créer des milieux sécuritaires culturellement où les savoirs, les expériences et les réalités des peuples Wabanaki et des diverses communautés sont reconnus et valorisés, contribuant ainsi à des démarches authentiques de réconciliation, d'équité et d'ouverture à la diversité.

Proposer des parcours diversifiés, authentiques et signifiants permet à chaque personne apprenante de se développer pleinement, de faire des choix éclairés pour son avenir, de contribuer à la construction identitaire et à l'exercice d'une citoyenneté active, au bénéfice d'une communauté acadienne et francophone forte et ouverte sur le monde.

Ces milieux favorisent également la reconnaissance des réalités vécues par les groupes historiquement marginalisés et contribuent à réduire les obstacles systémiques pouvant nuire au bien-être, au sentiment d'appartenance et à la réussite éducative.

Ils soutiennent le développement d'une culture éducative fondée sur l'équité, le respect de la diversité et la valorisation de toutes les identités qui composent la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. Dans un environnement inclusif et sécuritaire culturellement, chaque culture est respectée, incluse, valorisée et accueillie. Les enfants et leurs familles se sentent sûrs d'eux, libres d'être eux-mêmes dans tous les volets de leur identité (Opolahsomuwehs, 2019).

Dans cette même perspective, les milieux éducatifs sont appelés à intégrer le bien-être de manière proactive et continue dans l'ensemble de leurs pratiques. Cela suppose de soutenir le développement de compétences socioaffectives, de favoriser l'expression de soi et de créer des conditions propices à la santé mentale, notamment par des approches comme l'éducation artistique et des pratiques pédagogiques qui valorisent l'empathie, la collaboration et la régulation des émotions.

Le bien-être se construit de manière proactive à travers des relations positives et une collaboration étroite entre l'école, la famille et la communauté, permettant d'assurer une continuité dans les interventions et de renforcer le sentiment d'appartenance. En contexte francophone minoritaire, cette dimension contribue de manière significative au développement identitaire et au vivre-ensemble, en valorisant la diversité linguistique, culturelle et identitaire. Elle permet aussi de créer des espaces où chaque personne apprenante peut se sentir reconnue, représentée et pleinement incluse dans la communauté éducative. Une attention particulière doit être portée aux facteurs pouvant compromettre le sentiment d'appartenance de certaines personnes apprenantes, notamment lorsque celles-ci sont confrontées à des préjugés, à des barrières systémiques, au racisme et à la discrimination.

Les environnements d'apprentissage doivent être pensés de manière à être flexibles, inclusifs et ancrés dans des contextes authentiques qui favorisent le développement d'un rapport significatif à l'environnement naturel et humain, en permettant aux personnes apprenantes de mieux comprendre les interrelations qui façonnent leur communauté et le monde qui les entoure. Cela se traduit par des approches expérientielles et des occasions d'apprentissage liées au cheminement de vie et

de carrière. Ces environnements doivent aussi être sécuritaires culturellement, inclusifs et respectueux des réalités des personnes apprenantes et de leurs familles. La reconnaissance et la valorisation de la diversité des identités, des parcours et des référents culturels contribuent à renforcer l'engagement, le sentiment d'appartenance et la réussite éducative, particulièrement en contexte francophone minoritaire où l'implication des familles constitue un levier important. Il importe alors de veiller à ce que les personnes apprenantes puissent se reconnaître dans les contenus, les ressources, les modèles inspirants et les expériences qui leur sont proposés. Une représentation diversifiée des réalités, des cultures et des contributions des différentes communautés favorise un environnement d'apprentissage plus inclusif et un sentiment d'appartenance renforcé.

Enfin, l'accompagnement constitue une dimension essentielle de cette stratégie et s'inscrit de manière continue dans le parcours de la personne apprenante. Il se traduit par des pratiques pédagogiques intentionnelles qui soutiennent l'engagement, la persévérance et la réussite, en tenant compte des besoins, des forces et des aspirations de chaque personne. Proposer des

parcours diversifiés, authentiques et signifiants permet à chaque personne apprenante de se développer pleinement, de faire des choix éclairés pour son avenir, de contribuer à la construction identitaire et à l'exercice d'une citoyenneté active, au bénéfice d'une communauté acadienne et francophone forte et ouverte sur le monde. L'accompagnement s'appuie sur des partenariats solides entre l'école, la famille et la communauté, offrant des occasions concrètes d'apprentissage et d'engagement. En valorisant la voix des personnes apprenantes et en favorisant leur participation active aux décisions et aux projets, les milieux éducatifs contribuent au développement du leadership, de l'autonomie et des compétences durables, transférables dans toutes les sphères de la vie.

Les composantes du modèle pédagogique holistique des apprentissages ne doivent pas être considérées de manière isolée, mais comme des dimensions interdépendantes qui interagissent de manière constante pour soutenir une approche véritablement holistique du développement et de l'apprentissage. Une telle approche permet de dépasser une vision segmentée des apprentissages pour privilégier une compréhension globale et intégrée du développement.

« Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les êtres humains s'éduquent ensemble, par l'intermédiaire du monde. »

Paulo Freire (1921-1997), pédagogue et philosophe brésilien, figure majeure de l'éducation populaire et de la pédagogie critique



Conclusion

La Politique d'aménagement linguistique et culturel actualisée réaffirme avec conviction que l'éducation en langue française au Nouveau-Brunswick constitue bien plus qu'un service : elle est avant tout un projet de société porté collectivement par les familles, les milieux éducatifs, les partenaires communautaires et les personnes apprenantes.

Dans un monde en constante évolution, marqué par la diversité grandissante des parcours, les avancées technologiques, les enjeux environnementaux et les aspirations des nouvelles générations, la PALC demeure une feuille de route essentielle pour assurer la vitalité, l'épanouissement et le rayonnement de la communauté acadienne et francophone.

Cette actualisation témoigne d'une volonté commune de poursuivre la construction d'un système éducatif inclusif, équitable, innovant et profondément humain. Un système où chaque personne apprenante peut apprendre, s'exprimer avec confiance en français, construire son identité, exercer sa pensée critique et contribuer activement à la société.

La réussite éducative et la construction identitaire demeurent au cœur de cette démarche. Elles commencent dès la petite enfance, une période

importante pour le développement global de l'enfant, l'apprentissage de la langue française et l'émergence d'un fort sentiment d'appartenance. Elles prennent également une résonance renouvelée dans une société pluraliste où le vivre-ensemble, la vitalité de l'Acadie et de la francophonie, l'ouverture sur le monde, la réconciliation avec les peuples Wabanaki, la justice sociale et le respect de la diversité constituent désormais des responsabilités collectives incontournables.

La PALC actualisée rappelle également que la vitalité d'une communauté repose sur l'engagement de toutes celles et tous ceux qui la font vivre au quotidien. C'est par la collaboration, la concertation et la mobilisation continue des partenaires que cette vision continuera de se concrétiser.

Enfin, cette politique invite à regarder l'avenir du système éducatif acadien et francophone avec ambition et confiance. Elle rappelle que chaque geste posé aujourd'hui en faveur de l'éducation en français contribue à faire grandir une société acadienne et francophone forte, inclusive, créative et durable pour les générations présentes et futures.



« Ce que je cherche dans le passé, c'est le reflet de mon présent et qui va se projeter dans l'avenir.

C'est l'avenir qui m'intéresse. »

– Antonine Maillet (1929-2025, grande défricheuse et pionnière acadienne, romancière et dramaturge de renommée internationale (entretien avec Martine Jacquot)

Glossaire

Actualisation linguistique : Mise en œuvre d'approches pédagogiques permettant aux personnes apprenantes de développer les compétences nécessaires à leur épanouissement dans leur parcours linguistique francophone, grâce à des outils adaptés et à un environnement propice. Dans les milieux éducatifs de langue française, ces interventions et ces pratiques pédagogiques sont liées à l'apprentissage du français (développer les compétences en communication orale et écrite) et à la construction identitaire des personnes apprenantes.

Alphabétisation : Capacité de comprendre l'information écrite dans le cadre des activités quotidiennes à la maison, au travail et au sein de la collectivité, d'atteindre ses buts et de développer ses connaissances et son potentiel.

Alphabétisation familiale : Démarche réalisée auprès d'un parent ou du tuteur d'un enfant. Cette démarche vise à soutenir cet adulte dans ses efforts pour initier l'enfant au monde de la lecture et de l'écriture (CODAC-NB).

Aménagement culturel du territoire : Approche de développement selon laquelle tous les secteurs de la société se mobilisent pour intégrer les arts, la culture et le patrimoine dans le développement durable de leurs communautés (AAPNB).

Aménagement linguistique et culturel en éducation : Mise en œuvre, par les milieux éducatifs et leurs partenaires, d'interventions planifiées, systématiques et concertées visant à assurer la protection, la valorisation ainsi que la transmission de la langue et de la culture.

Animation culturelle : Service structuré, fondé sur des interventions visant la construction identitaire ainsi que la mise en valeur de la langue française et de la culture, de manière à favoriser, entre autres, l'engagement aux études et à la vie culturelle de l'école et de la communauté.

Autodétermination : Motivation intrinsèque développée lorsque le contexte permet de répondre aux trois besoins psychologiques fondamentaux : l'autonomie, la compétence et l'appartenance.

Ayant droit : Parent ou tuteur légal qui, en vertu des paragraphes 23(1) et 23(2) de la Charte canadienne des droits et libertés, a droit à l'instruction dans la langue de la minorité pour ses enfants.

Bien-être : État fondamental de santé et de contentement. Le bien-être implique de se sentir bien physiquement, mentalement et socialement. Le bien-être des personnes apprenantes dans les milieux éducatifs se définit par ce qu'elles ressentent et pensent en fonction de leurs expériences. Il résulte ainsi de l'interaction entre leurs émotions et leurs pensées (MEDPE, *Initiative de bien-être*, 2025).

Compétence interculturelle : Savoir-être qui se traduit par l'habileté à interagir efficacement avec des personnes issues de différentes cultures.

Compétence numérique : Capacité à mobiliser les outils, les ressources et les environnements numériques de façon intentionnelle, responsable, éthique et sécuritaire pour apprendre, communiquer, créer, collaborer et résoudre des problèmes, tout en exerçant sa pensée critique.

Compétence transculturelle : Ensemble de capacités humaines, sociales et sociétales permettant d'interagir au-delà des différences culturelles afin de favoriser le vivre-ensemble.

Compétences du profil de sortie (MEDPE, *Profil de sortie*, 2016) :

Compétence : Savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison consciente et efficace d'une variété de ressources internes et externes dans divers contextes d'apprentissage et de vie (PONC, 2012; Tardif, 2006; adapté de l'OCDE, 2005).

Compétence cognitive : Ensemble de procédures intellectuelles liées aux processus d'acquisition et d'utilisation des savoirs. Cette compétence amène la personne apprenante à faire preuve d'esprit critique, de créativité et d'innovation en questionnant tant ses nouveaux savoirs que ses connaissances antérieures.

Compétence communicative : Capacité d'agir par laquelle la personne apprenante construit et négocie ses représentations, partage ses façons de penser, de comprendre et de s'exprimer, ce qui lui permet d'interagir efficacement, par les médias numériques, y compris les médias sociaux, par les arts ou dans ses pratiques langagières au quotidien.

Compétence socioaffective : Comporte deux volets. Le volet « social » implique l'interaction avec les autres afin de construire et de négocier ses savoirs : savoir-agir, savoir-être, savoir, savoir-faire, savoir-vivre ensemble et savoir-devenir. Le volet « affectif » favorise la connaissance de soi ou l'autorégulation des émotions.

Confiance linguistique : Sentiment de capacité à s'exprimer, à communiquer et à participer en français dans différents contextes. La confiance linguistique se manifeste notamment par la volonté de prendre la parole, d'oser s'exprimer malgré la possibilité de se tromper, de persévérer et de faire entendre sa voix en français.

Conscience citoyenne : Capacité de reconnaître les valeurs éthiques requises pour la vie en commun, d'effectuer des choix et d'agir avec la conscience d'appartenir à une collectivité (MEDPE, sciences humaines, 5^e année).

Construction identitaire : Processus dynamique où la personne se définit et se reconnaît par sa façon de réfléchir, d'agir et de vouloir dans les contextes sociaux et l'environnement où elle évolue (ACELF).

Continuum éducatif : Qualité du système éducatif qui permet un enseignement continu et cohérent des curriculums, de la petite enfance à l'âge adulte.

Couple exogame : Couple dont l'un des conjoints a pour langue première le français et dont l'autre parle une autre langue, généralement l'anglais.

Culture : Ensemble des traits distinctifs spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social et qui englobent les arts et les lettres, les modes de vie, les façons de vivre ensemble, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances (UNESCO).

Culture collective : Ensemble des caractéristiques d'une société ou d'un groupe social fondé sur les valeurs, les croyances, les traditions et les façons de vivre ensemble qui se transforment selon les individus qui participent à son évolution (CMEC, 2011).

Culture individuelle : Histoire personnelle façonnée par les événements et l'univers familial de l'individu (CMEC, 2011). C'est à partir de sa propre culture que la personne apprenante conçoit ses apprentissages et développe les compétences qui lui sont nécessaires pour aborder la vie.

Diversité : Dans une société, désigne la présence de personnes aux identités et origines variées, avec des différences ethniques, culturelles, religieuses et linguistiques. Elle enrichit la communauté en apportant une diversité de points de vue et favorise l'égalité et le vivre-ensemble (MEDPE, sciences humaines, 5^e année).

Diversité culturelle : Présence et interaction de différentes cultures au sein d'une société. Elle inclut les langues, les traditions, les coutumes, les croyances, les modes de vie et les expressions artistiques, enrichissant la communauté et favorisant le respect et le dialogue entre les groupes (MEDPE, sciences humaines, 5^e année).

Dualité linguistique : Principe reconnaissant l'égalité du statut du français et de l'anglais et impliquant le traitement équitable des francophones et des anglophones dans tous les cadres de la vie (Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 43).

Écocitoyenneté : Dimension de la citoyenneté qui amène les personnes à développer une relation significative avec le milieu naturel, l'environnement et leur communauté, tout en exerçant leur pouvoir d'agir afin de contribuer au bien commun et à un avenir durable.

Éducation à la citoyenneté : Éducation qui permet aux personnes apprenantes d'acquérir les compétences nécessaires pour s'intégrer et s'engager dans toutes les dimensions du monde qui les entoure, un monde en constante évolution, marqué notamment par la mondialisation des marchés économiques, l'intensification de l'immigration, les changements politiques, sociaux et moraux ainsi que les enjeux liés à l'IA (citoyenneté numérique, pensée critique, éthique).

Égalité réelle : Principe de justice qui reconnaît qu'en cas de situation minoritaire, une communauté ou un groupe doit bénéficier de ressources appropriées pour jouir des mêmes droits fondamentaux et des mêmes services que la majorité.

Équité : Principe de justice qui tient compte des besoins particuliers des minorités francophones pour leur assurer un niveau d'éducation équivalent à celui de la majorité de langue officielle (Commissariat aux langues officielles, 2006, p. 43).

Espace culturel francophone : Lieu physique ou virtuel où peut s'exprimer et se transmettre la culture des communautés francophones et acadiennes du Canada et qui englobe l'histoire, le patrimoine, les arts, les comportements et les valeurs propres à ces communautés.

Gouvernance : Processus et structures par lesquels les organisations, les sociétés ou les systèmes sont gérés et réglementés. La gouvernance implique l'établissement de règles, de politiques et de procédures qui guident la prise de décisions, allouent des ressources et définissent les responsabilités et les pouvoirs des individus ou des groupes au sein d'une organisation ou d'un contexte plus large.

Gouvernance du système scolaire : Structure de gestion partagée du système scolaire, où les différentes instances collaborent à la réussite des personnes apprenantes en se partageant les responsabilités et le pouvoir décisionnel en matière d'éducation. Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, les conseils d'éducation de district (CED) et les conseils parentaux d'appui à l'école (CPAE) assurent la gouvernance en vertu de la *Loi sur l'Éducation*. Ils ont des autorités et des responsabilités distinctes.

Identité culturelle : Processus grâce auquel un groupe d'individus partageant une manière partiellement commune de comprendre l'univers, d'agir sur lui et de communiquer ses idées et ses modèles d'action prend conscience du fait que d'autres individus et d'autres groupes pensent, agissent et communiquent de façon plus ou moins différente de la sienne (Dorais, 2004, p. 5).

Inclusion en milieu éducatif : À la fois une philosophie et un ensemble de pratiques pédagogiques qui permettent à chaque personne apprenante de se sentir valorisée, confiante et en sécurité de sorte qu'elle puisse réaliser son plein potentiel. L'inclusion repose sur un système de valeurs et de croyances axé sur le meilleur intérêt de la personne apprenante et favorise chez elle à la fois une participation active à ses apprentissages et à la vie éducative, un sentiment d'appartenance, le développement social ainsi qu'une interaction positive avec ses pairs et sa communauté éducative (MEDPE, 2009).

Insécurité linguistique : Sentiment qu'une personne peut éprouver lorsqu'elle perçoit sa façon de parler français comme inadéquate, insuffisante ou moins légitime que celle des autres. L'insécurité linguistique peut entraîner une hésitation à prendre la parole, à participer aux échanges ou à utiliser le français dans certaines situations.

Interdisciplinarité : Approche de l'enseignement qui permet d'établir des liens entre les résultats d'apprentissage de divers programmes d'études.

Leadership partagé : Processus collectif d'influence où les membres d'un groupe mettent à contribution leur leadership respectif et entier, en vue d'atteindre un but commun (Luc, 2013).

Leadership pédagogique : Conception du leadership comme un processus d'influence réciproque entre des personnes mobilisées pour une cause commune, dans le contexte éducatif. Il ne s'agit plus d'un rôle exercé uniquement par une personne en position d'autorité, mais d'une collaboration active favorisant la coconstruction, la participation et la mobilisation de tous les acteurs de l'école autour d'objectifs d'apprentissage et de réussite éducative (Luc, 2013).

Littératie : Capacité de comprendre, d'interpréter, d'évaluer et d'utiliser à bon escient l'information retrouvée dans diverses situations et divers messages, à l'écrit ou à l'oral, afin de communiquer et d'interagir efficacement en société. Elle repose sur le développement des habiletés fondamentales en lecture et en écriture, ainsi que sur le perfectionnement continu des compétences orales et écrites en français chez chaque personne apprenante (MEDPE, *Cadre de référence en littératie*, 2015).

Littératie numérique : Capacité à comprendre et à analyser de manière critique les informations numériques (MEDPE, *Cadre d'orientation sur l'intelligence artificielle*, 2024).

Modèle pédagogique holistique des apprentissages : Cadre qui guide l'enseignement et l'apprentissage en tenant compte de la globalité de la personne apprenante. Il reconnaît que le bien-être, la motivation, le développement des compétences et les apprentissages sont profondément interdépendants et contribuent ensemble à la réussite éducative, à l'épanouissement et à la réalisation du projet de vie de chaque personne (MEDPE, 2025).

Nouveaux arrivants : Personnes issues de l'immigration et nouvellement arrivées au Canada qui peuvent avoir le français comme langue d'usage ou non.

Numératie : Capacité d'une personne à comprendre l'information provenant d'une situation et à la traiter à l'aide des mathématiques avec l'intention de faire des choix éclairés (MEDPE, *Numératie*, 9^e année).

Partenaires en éducation : Groupes et individus engagés dans un processus de collaboration visant l'amélioration des diverses composantes du système éducatif ainsi que de son impact sur la communauté.

Participation citoyenne : Engagement, individuel ou collectif, ponctuel ou régulier, qui permet à une personne de participer activement au développement de sa communauté ou de son milieu, dans le but de contribuer au bien-être collectif.

Passeur culturel : Personne qui accompagne l'enfant ou l'adulte dans la construction de son identité en créant des occasions significatives de découverte et d'expression de la culture francophone tout en étant ouverte aux autres cultures. Par ses interventions qui éveillent le sentiment d'appartenance, de compétence et d'autonomie, le passeur culturel encourage une démarche de réflexion sur le rapport à soi, le rapport à l'autre et le rapport à l'environnement (ACELF; FCDEF; FCCF; MEDPE, 2009).

Patrimoine : Éléments concrets et abstraits de l'héritage naturel et culturel de la préhistoire jusqu'à nos jours. Les éléments concrets comprennent les bâtiments et structures, les sites archéologiques et historiques, les cimetières, les lieux sacrés, les monuments, les artefacts, les échantillons et les collections. Les éléments abstraits incluent les croyances, les idées, les coutumes, la langue, la religion, la tradition orale, entre autres.

Pédagogie en milieu minoritaire : Ensemble des pratiques éducatives qui tiennent compte du contexte linguistique, culturel et identitaire des personnes apprenantes. Elle vise à favoriser leur réussite scolaire, linguistique et identitaire en renforçant leur confiance à vivre et à apprendre en français, leur sentiment d'appartenance à la communauté acadienne et francophone ainsi que leur capacité à s'y engager pleinement.

Petite enfance : Période cruciale d'opportunités d'apprentissage de la naissance à 8 ans, pendant laquelle l'enfant se développe sur les plans physique, socioaffectif, cognitif et langagier, posant les bases de son bien-être et de ses compétences.

Point d'entrée unique : Lieu physique ou virtuel qui offre de l'information et oriente les personnes vers les services communautaires ou institutionnels répondant à leurs besoins.

Projet de vie et de carrière : Processus de connaissance de soi, de réflexion et de découverte qui permet de vivre ses intérêts et ses passions dans le but de se réaliser dans une vie saine et équilibrée en contribuant positivement à la société. Ce processus permet de développer un désir d'apprendre tout au long de sa vie et doit se réaliser dans toutes les sphères d'activité des personnes apprenantes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du cadre éducatif (*Continuum de vie et de carrière*, 2016).

Référénts culturels : Éléments et attributs caractéristiques de la francophonie locale, provinciale ou territoriale, régionale, pancanadienne et mondiale qui peuvent servir d'objets d'études afin de donner du sens aux apprentissages et de stimuler le cheminement culturel et identitaire de la personne apprenante (CMEC, 2011, p. 7).

Réseau intégré de services : Ensemble d'institutions publiques et privées interreliées et complémentaires qui fournit un continuum de services coordonnés, à partir d'un point d'entrée unique, à une population définie d'un territoire circonscrit, en étant responsable collectivement du développement global des enfants de 0 à 8 ans et de l'accompagnement des parents dès la périnatalité.

Sécurité linguistique : Ensemble des conditions individuelles, sociales, institutionnelles et communautaires qui permettent l'utilisation, la transmission et la valorisation du français. La sécurité linguistique repose notamment sur la reconnaissance des droits linguistiques, la présence d'institutions et de services en français ainsi que sur des environnements qui valorisent la diversité des parcours et des usages linguistiques.

Technologies numériques : Ensemble des outils, systèmes et processus électroniques, y compris l'intelligence artificielle.

Vivre-ensemble : Plus qu'une simple coexistence harmonieuse. Fondement de la vie collective reposant sur la capacité des personnes et des groupes à dialoguer, à collaborer et à contribuer ensemble à la construction d'une communauté fondée sur le respect, la réciprocité et la responsabilité partagée. (*Définition évolutive basée sur les écrits de N. Bouchard et al., qui le présentent comme un projet en construction plutôt qu'un état de fait.*)

Bibliographie

- Akbari, E., McCuaig, K. et Mehta, S.** (2024). *Rapport sur l'éducation à la petite enfance 2023*. Institut d'études pédagogiques de l'Ontario/Université de Toronto.
- Armand, F.** (2010). *Éveil aux langues et ouverture à la diversité linguistique*. ÉLODiL. <https://elodil1.org>
- Armand, F., Dagenais, D. et Nicollin, L.** (2008). La dimension linguistique des enjeux interculturels : de l'éveil aux langues à l'éducation plurilingue. *Éducation et francophonie*, 36(1), 44–64.
- Arrighi, L.** (2020). Identité et éducation : Une analyse critique d'un guide pédagogique à l'usage d'une minorité linguistique : En préparation pour le prochain CMA. *Recherches sociographiques*, 61(1), 57–81. <https://doi.org/10.7202/1075900ar>
- Arrighi, L. et Violette, I.** (2013). De la préservation linguistique et nationale : la qualité de la langue de la jeunesse acadienne, un débat linguistique idéologique. *Revue de l'Université de Moncton*, 44(2), 67–101. <https://doi.org/10.7202/1031001ar>
- Assemblée générale des Nations Unies.** (2022, 26 juillet). *Droit à un environnement propre, sain et durable* (Résolution A/76/L.75).
- Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB).** (2009). *Stratégie globale pour l'intégration des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*.
- Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB).** (2023). *La stratégie globale renouvelée : Trajectoire 18–23*.
- Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB).** (2007). *Rapport du Grand rassemblement des États généraux des arts et de la culture dans la société acadienne au Nouveau-Brunswick*.
- Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).** (2011). *Comprendre la construction identitaire* (fascicules 1 à 4). acelf.ca/ressources/comprendre_la_construction_identitaire_1_a_4/
- Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).** (2008). *Le rapport à la langue française en milieu minoritaire*.
- Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).** (2015). *Vivre pleinement la construction identitaire à l'école de langue française*.
- Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF).** (2009). *Trousse du passeur culturel : la contribution des arts et de la culture à la construction identitaire*.
- Association des collèges et universités de la francophonie canadienne.** (2023). *HORIZON 2035 : Estimer la pénurie de main-d'œuvre qualifiée en petite enfance*. Webinaire présenté par Victoria E. Díaz.
- Association des collèges et universités de la francophonie canadienne, Commission nationale des parents francophones, Fédération nationale des conseils scolaires francophones, Réseau de développement économique et d'employabilité Canada et Société Santé en français.** (2022). *Consolider le secteur de la petite enfance : maintenir l'élan pour assurer l'avenir des communautés francophones et acadiennes*. https://fncsf.ca/wp-content/uploads/2023/10/Memoire_de_positionnement_strategique_en_petite_enfance_VF_Aout2022.pdf
- Association des enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick (AEFNB), Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick (AFPNB), Fédération des conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick, (FCEDNB), Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (FJFNB) et Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB).** (2022, mai). *Bâtissons le meilleur système scolaire de langue française au Nouveau-Brunswick : Vers la pleine gestion scolaire en Acadie du Nouveau-Brunswick*. https://www.sanb.ca/uploads/document/76/file/translations/133/MEMOIRE_Vers_la_pleine_gestion_scolaire.pdf
- Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick.** (s. d.). *Accueil et accompagnement du parent*. <https://afpnb.ca/a-propos/accueil-et-accompagnement-du-parent-aap>

- Auclair, N., Frigon, C. et St-Amand, G.** (2023, 22 août). *Faits saillants sur la langue française au Nouveau-Brunswick en 2021* (publication no 89-657-X2023015). Statistique Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2023015-fra.pdf>
- Baransegeta, S.** (2016). *Le choc culturel dans les relations parents-écoles au sein des familles immigrantes franco-africaines* (Mémoire de maîtrise, Université Laurentienne).
- Battiste, M.** (2019). *Decolonizing Education: Nourishing the Learning Spirit*. University of British Columbia Press.
- Beaudoin, C.** (2023). La prise en compte de la diversité à l'école dans les textes officiels : un bilan au Québec et en milieu minoritaire francophone canadien. *Enfance en difficulté*, 10. <https://doi.org/10.7202/1108073ar>
- Behaghel, L., Grenet, J. et Gurgand, M.** (2023). VI / Investissement dans la petite enfance. Dans *Économie de l'éducation*, 69-80. La Découverte.
- Bernhard, J., Freire, M. et Mulligan, V.** (2004). *Canadian Parenting Workshops: Preparing Children for School Success*. Chestnut Publishing Group.
- Bigras, N., Dessus, P., Lemay, L., Bouchard, C. et Lequette, C.** (2020). Qualité de l'accueil d'enfants de 3 ans en centre de la petite enfance au Québec et en maternelle en France. *Enfances Familles Générations : Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 35.
- Blanchet, P.-A. et Edward, K.** (2024). Exploration spiralaire de mon identité écologique. Dans M. Champoux (dir.), *Culture Éducation Écologie : Une approche contemporaine de l'enseignement* (p. 18-28). Université de Sherbrooke.
- Boaler, J.** (2016). *Mathematical Mindsets*. Jossey-Bass.
- Bolduc, S. et Manningham, S.** (2022). Qualité des services de garde éducatifs à l'enfance et préparation scolaire des enfants immigrant·e·s et non immigrant·e·s. *Revue des sciences de l'éducation*, 48(3). <https://doi.org/10.7202/1103276ar>
- Bonaiuto, M. et Chiozza, V.** (2022). Identité de lieu. Dans G. Moser et V. Chateauraynaud (dir.), *Psychologie environnementale : 100 notions clés* (p. 126-129). Dunod.
- Bouchard, C.** (2019). *Le développement global de l'enfant de 0 à 6 ans en contextes éducatifs*. Presses de l'Université du Québec.
- Bouchard, C., Parent, A. S., Leboeuf, M., Couttet, J. et McKinnon-Côté, É.** (2023). L'éducation par la nature : un rempart de la qualité des interactions en centre de la petite enfance en temps de pandémie. *McGill Journal of Education*, 58(3), 106-129.
- Bouchard, N., Haeck, N. et Plante, M.** (2021). *Le vivre-ensemble*. Presses de l'Université Laval.
- Boucher, D. et Arrighi, L.** (2024). Entre idéologie et argumentation : le rejet du vernaculaire en milieu scolaire minoritaire, le cas du chiac en Acadie. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 24(1), 51-69. <https://doi.org/10.3917/cisl.2401.0051>
- Boudreau, A.** (2023). *Insécurité linguistique dans la francophonie*. Presses de l'Université d'Ottawa.
- Boudreau, A. et Dubois, L.** (2001). *Langue minoritaire et insécurité linguistique*. Université de Moncton.
- Boudreau, A. et Urbain, É.** (2013). La presse comme tribune d'un discours d'autorité sur la langue : représentations et idéologies linguistiques dans la presse acadienne, de la fondation du *Moniteur acadien* aux Conventions nationales. *Francophonies d'Amérique*, (35), 23-46. <https://doi.org/10.7202/1026404ar>
- Boudreau, F. et Nielsen, G. M.** (1994). Présentation : francophonies minoritaires. Identités, stratégies et altérité. *Sociologie et sociétés*, 26(1), 3-14. <https://doi.org/10.7202/001085ar>
- Brisson, G.** (2021). At play in a Francophone minority school in Canada: Discourses on languages. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 24(5), 651-670. <https://doi.org/10.1080/13670050.2018.1508278>
- Bruno, F., Saujat, F. et Félix, C.** (2015). Les programmes de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire et leurs conséquences sur le travail enseignant : revue de littérature. *Revue française de pédagogie*, 193, 89-104.
<https://doi.org/10.4000/rfp.4903>

- Cante, G.** (2022). La petite enfance au prisme de la nature : un état de l'art de la littérature et des propositions pour les politiques publiques de la petite enfance. *Spirale*, 102(2), 21–32.
- Cantin, G., Bouchard, C. et Bigras, N.** (2012). Les facteurs prédisposant à la réussite éducative dès la petite enfance. *Revue des sciences de l'éducation*, 38(3), 469–482. <https://doi.org/10.7202/1022708ar>
- CAST.** (2018). *Universal Design for Learning Guidelines Version 2.2*. <https://udlguidelines.cast.org/more/downloads/#v2-2>
- Cavanagh, M. et Blain, S.** (2016). L'apprentissage des stratégies de mise en texte et de révision chez des élèves francophones en milieu minoritaire : une étude de cas contrastés. *Language and Literacy*, 18(2), 44–61. <https://doi.org/10.7202/045327ar>
- Centre de la francophonie des Amériques.** (2019, 6 juin). *7 questions à Gabriel Robichaud*. Bibliothèque des Amériques. <https://bibliothequedesameriques.com/actualites-litteraires/portraits-dauteurs/7-questions-gabriel-robichaud>
- Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE).** (2023). *Consultation d'élèves et de parents nouveaux arrivants* (Rapport de consultation). Moncton, Nouveau-Brunswick.
- Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE).** (2025). *Éclairages pour la formation du personnel enseignant dans les provinces de l'Atlantique : Rapport final*. Moncton, Nouveau-Brunswick. Conseil atlantique des ministres de l'Éducation et de la Formation.
- Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE).** (2025). *Projet GACEF – Allophonie Rapport de recherche appliquée*. Moncton, Nouveau-Brunswick.
- Centre national de collaboration en éducation autochtone.** (s. d.). *La réconciliation et le NCCIE : L'éducation, un guide pour la réconciliation*. Université de la Saskatchewan. <https://www.nccie.ca/reconciliation-and-nccie/?lang=fr>
- Charette, J. et Kalubi, J. C.** (2016). Collaborations école-famille-communauté : l'apport de l'intervenant interculturel dans l'accompagnement à l'école de parents récemment immigrés au Québec. *Education Sciences & Society*, 2, 127–149.
- Charte canadienne des droits et libertés.** Article 23. *Droits à l'instruction dans la langue de la minorité*. Gouvernement du Canada. <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/dlc-rfc/ccdl-ccrf/check/art23.html>
- Chartrand, D. M.** (2022, 4 avril). *Témoignage de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) dans le cadre de l'étude sur l'immigration francophone en milieu minoritaire* (Comparution devant le Comité sénatorial permanent des langues officielles). Ottawa, Canada.
- Chiasson, H.** (2018, 26 avril). *Du culte à la culture (partie 3)*. Astheure. <https://astheure.com/2018/04/26/du-culte-a-la-culture-partie-3-hermenegilde-chiasson/>
- Chiasson-Roussel, M.** (2021). Le droit des tout-petits à des services éducatifs de qualité : proposition d'un cadre de référence pour la formation continue des éducatrices en pouponnière. *Revue de l'Université de Moncton*, 52(1), 33–61. <https://doi.org/10.7202/1089807ar>
- Clements, D. H. et Sarama, J.** (2021). *Learning and Teaching Early Math: The Learning Trajectories Approach*. Routledge.
- Collectif petite enfance.** (2023). *Investir en petite enfance, c'est agir pour l'avenir. Mémoire présenté au ministre des Finances du Québec, Monsieur Éric Girard, dans le cadre des consultations prébudgétaires 2023–2024*. <https://collectifpetiteenfance.com/media/2219/collectifpetiteenfance-memoire-economique-2023-2024.pdf>
- Commissariat aux langues officielles.** (2016). *La petite enfance : vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire*. <https://www.clo-ocol.gc.ca/fr/publications/etudes-autres-rapports/2016/petite-enfance-vec-teur-vitalite-communautes-francophones-en-situation-minoritaire>
- Commission d'étude sur les services de garde du Nouveau-Brunswick.** (2016). *Valoriser les enfants, les familles et les services de garderie éducatifs*.
- Commission de vérité et réconciliation du Canada.** (2015). *Appels à l'action*. Centre national pour la vérité et la réconciliation. https://nctr.ca/wp-content/uploads/2021/04/4-Appels_a_l>Action_French.pdf
- Commission de vérité et réconciliation du Canada.** (2015). *Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada*. McGill-Queen's University Press.
- Commission ontarienne des droits de la personne.** (2022). Le droit de lire : enquête publique sur des questions touchant les élèves ayant des troubles de lecture. <https://www.ohrc.on.ca/fr/rapport-sur-lenquete-le-droit-de-lire>

- Conseil des ministres de l'Éducation (Canada).** (2008). Littératie et apprentissage. CMEC.
- Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du Nouveau-Brunswick (CODAC NB).** (2025, novembre). Compte rendu du Sommet provincial sur l'apprentissage tout au long de la vie au Nouveau-Brunswick : Faire de l'apprentissage une force pour nos communautés francophones. Moncton, Nouveau-Brunswick.
- Corbin, E. G. et Buchanan, J. M.** (2005). *L'éducation en milieu minoritaire francophone : un continuum de la petite enfance au postsecondaire : rapport intérimaire du Comité sénatorial permanent des langues officielles*. Sénat du Canada.
- Cormier, M.** (2004). *Louis J. Robichaud : une révolution si peu tranquille*. Éditions de la Francophonie.
- Cormier, M.** (2006). *Le sentiment d'appartenance et la construction identitaire en milieu francophone minoritaire*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Cormier, M.** (2010). *Favoriser la réussite : une affaire d'école*. Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. <https://www.pelf.ca/Initiative/FavoriserReussite>
- Cormier, M.** (2011). *La pédagogie en milieu minoritaire francophone : une recension des écrits*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Cormier, M.** (2015). Accueillir le majoritaire dans l'institution de la minorité? *Minorités linguistiques et société*, (5), 100–121. <https://doi.org/10.7202/1029109ar>
- Cormier, Y.** (2018). *Dictionnaire du français acadien*. Réédition. Éditions Québec Amérique.
- Cui, D. et Abdi, A. A.** (2023). Cultural Capital Re/constructions and the Education of Minoritized Youth. Dans A. A. Abdi (dir.), *Social Justice Education in Canada : Select Perspectives*. Canadian Scholars.
- Cumming, T.** (2017). Early childhood educators' well-being: An updated review of the literature. *Early Childhood Education Journal*, 45(5), 583–593.
- Cumming, T., Wong, S. et Logan, H.** (2021). Early childhood educators' well-being, work environments and 'quality': Possibilities for changing policy and practice. *Australasian Journal of Early Childhood*, 46(1), 50–65.
- Cummins, J.** (2000). *Language, Power and Pedagogy: Bilingual Children in the Crossfire*. Multilingual Matters.
- Cummins, J.** (2009). Transformative multiliteracies pedagogy. *Multiple Voices for Ethnically Diverse Exceptional Learners*, 11(2), 1–19.
- Cummins, J., Hu, S., Markus, P. et Montero, M. K.** (2015). Identity texts and academic achievement: Connecting the dots in multilingual school contexts. *TESOL Quarterly*, 49(3), 555–581. <https://doi.org/10.1002/tesq.241>
- Dagenais, D.** (2020). Explorations du plurilinguisme et de la multimodalité dans l'enseignement des littératies en contextes minoritaires. Dans J. Thibeault et C. Fleuret (dir.), *Didactique du français en contextes minoritaires : entre normes scolaires et plurilinguisme*, (p. 36–55). Presses de l'Université d'Ottawa.
- Dault, C.** (2025). *Mise en œuvre de pratiques d'enseignement plurilingues et développement de la conscience critique des langues et des cultures : une recherche-action collaborative en français langue additionnelle* (Thèse de doctorat, Université de Sherbrooke).
- Daw, J.** (2019). *Créer une culture de partenariat inébranlable en 4 étapes*. Imagine Canada. <https://imaginecanada.ca/fr/360/creer-une-culture-de-partenariat-inebranlable-en-4-etapes>
- De Bodman, F., De Chaisemartin, C., Dugravier, R. et Gurgand, M.** (2017). Investissons dans la petite enfance. L'égalité des chances se joue avant la maternelle. *Terra Nova*, (31), 46–49. https://tnova.fr/site/assets/files/11838/31052017_-_investissons_dans_la_petite_enfance.pdf?10xuk
- De Jong, P. F. et Leseman, P. P.** (2001). Lasting effects of home literacy on reading achievement in school. *Journal of School Psychology*, 39(5), 389–414. [https://doi.org/10.1016/S0022-4405\(01\)00080-2](https://doi.org/10.1016/S0022-4405(01)00080-2)
- De Koninck, Z. et Armand, F.** (2012). Entre métropole et régions, un même raisonnement peut-il soutenir un choix de modèles de services différent pour l'intégration des élèves allophones? *Diversité urbaine*, 12(1), 69–85.
- Dehaene, S.** (2011). *Les neurones de la lecture*. Odile Jacob.
- Deloitte.** (2025). *Health outcomes through analytics series: Volume 1 : Literacy and numeracy* [Rapport de recherche]. Deloitte Development LLC. <https://www.deloitte.com/us/en/industries/life-sciences-health-care/articles/education-and-health-outcomes.html>

- Delorme, P. et Kranias, G.** (2017). *Les six activités clés pour un partenariat réussi*. Nexussanté. https://fnhpa.ca/Library/KC_BP_4_Strategy_FR/Les_6_activit_s_cl_s_pour_un_partenariat_r_ussi.pdf
- Delpit, L. D.** (1988). The silenced dialogue: Power and pedagogy in educating other people's children. *Harvard Educational Review*, 58(3), 280–299. <https://doi.org/10.17763/haer.58.3.c43481778r528qw4>
- Desjardins, P.-M.** (2024, avril). *Analyse financière de l'impact de l'intégration des migrants au système d'éducation francophone au Nouveau-Brunswick, incluant la petite enfance*. Moncton, Nouveau-Brunswick.
- Deslandes, R.** (2004). *Collaboration école-famille-communauté*. Observatoire international de la réussite scolaire. <https://www.oirs.ulaval.ca/cms/site/oirs/page83281.html#Famille>
- Devarennès, H.** (2017). Réussite en littératie et capital culturel. *Éducation et francophonie*, 45(2), 214–233. <https://doi.org/10.7202/1043536ar>
- Devarennès, H.** (2021). L'humilité culturelle : pour cheminer vers une école post-pandémique plus culturellement sûre et inclusive. *Le réseau EdCan*. <https://www.edcan.ca/articles/humilite-culturelle-ecole-sure-et-inclusive/?lang=fr>
- Di Méo, G.** (2002). L'identité : une médiation essentielle du rapport espace/société. *Géocarrefour*, 77(2), 175–184. <https://doi.org/10.3406/geoca.2002.1569>
- District scolaire francophone Sud, District scolaire francophone Nord-Est, District scolaire francophone Nord-Ouest et ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *Cadre d'orientation de cheminement vers la garderie éducative inclusive*. Programme d'innovation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (PIMAGJE).
- District scolaire francophone Sud.** (2022). *Cadre d'orientation pédagogique : Actualisation linguistique en milieu préscolaire francophone*. Dieppe, Nouveau-Brunswick.
- Dorais, L.-J.** (2004). La construction de l'identité. Dans D. Deshaies et D. Vincent (dir.), *Discours et constructions identitaires*, (p. 1–11). Presses de l'Université Laval.
- Doucet, M.** (2021). *La révision de la Loi sur les langues officielles : Réflexions et pistes de réforme*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques (ICRML).
- Doyon-Gosselin, B.** (2019). De la variation linguistique à la variation littéraire. Conception et utilisation de la littérature dans l'enseignement du français au secondaire : le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario français. *Revue de l'Université de Moncton*, 50 (1–2), 329–350. <https://doi.org/10.7202/1084319ar>
- Duke, N. K., Ward, A. E. et Pearson, P. D.** (2021). The science of reading progresses: Communicating advances beyond the simple view of reading. *Reading Research Quarterly*, 56(S1), S25–S44. <https://doi.org/10.1002/rrq.411>
- École des dirigeants des Premières Nations.** (2024, 25 novembre). *Honouring the Legacy of the Honourable Murray Sinclair*. HEC Montréal. <https://ecole-dirigeants-premieres-nations.hec.ca/en/tribute-murray-sinclair/>
- Eccles, J. S. et Wigfield, A.** (2020). From expectancy-value theory to situated expectancy-value theory. *Contemporary Educational Psychology*, 61, 101859. <https://doi.org/10.1016/j.cedpsych.2020.101859>
- Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.** (2019). *Réclamer notre pouvoir et notre place : rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées*. Gouvernement du Canada. <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>
- Farmer, D. et Lory, M.-P.** (2019). Langues et identités plurielles en contexte éducatif canadien francophone : comment une langue s'épanouit-elle au travers des mouvements de société? *The Canadian Modern Language Review / La Revue canadienne des langues vivantes*, 75(4), 353–364. <https://doi.org/10.3138/cmlr.2019-0021>
- Faucher-Dumouchel, A.** (2022). *Éducation par la nature : mieux comprendre ce qui sous-tend la mise en place de cette approche auprès des jeunes enfants* (Thèse de doctorat, Université du Québec en Outaouais).
- Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).** (2024, décembre). *Étude sur le continuum d'éducation dans la langue de la minorité. L'équivalence réelle en éducation pour une francophonie forte : comment lever les freins à son atteinte !* Mémoire présenté au Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes. Ottawa, Canada.
- Ferjou, C. et Fauchier-Delavigne, M.** (2020). *Emmenez les enfants dehors! Comment la nature est essentielle au développement de l'enfant*. Robert Laffont.

- Forest, M. et Portilla, J.** (2012). 3^{ème} portrait analytique des services en développement de la petite enfance dans les communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire au Canada. Commission nationale des parents francophones. https://cnpf.ca/wp-content/uploads/2024/08/portrait_analytique.pdf
- Forgues, É.** (2014). La gouvernance de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick. *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain*, (11). <https://doi.org/10.4000/mimmoc.1558>
- Forté Communications.** (2024, juin). Forum PALC : 10 ans à célébrer : rapport du forum tenu les 23 et 24 mai 2024 dans le cadre du processus d'actualisation de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC). Dieppe, Nouveau-Brunswick.
- Foundation for Critical Thinking.** (2008). *Critical Thinking Concepts and Tools*. <https://www.criticalthinking.org>
- Freire, P.** (1974). *Pédagogie des opprimés*, suivi de *Conscientisation et révolution*. Éditions Maspero.
- Frigon, C. et Lemyre, É.** (2021). *Petite enfance et services de garde de langue française au Canada hors Québec, 2001 et 2016*. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2021006-fra.htm>
- Gallagher, K.** (2019, octobre). *Maximiser les soins et l'éducation de la petite enfance de haute qualité : ce que cela signifie et ce qu'il faut pour y arriver*. Communication présentée au Sommet de l'éducation du Nouveau-Brunswick. Fredericton, Nouveau-Brunswick.
- Gauthier, R.** (2020). *L'identité dans l'interstice : une enquête narrative auprès d'élèves anglo-dominants d'héritage francophone qui fréquentent l'école de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard* (Thèse de doctorat, Université de Moncton).
- Gauvreau, M.** (2017). Comprendre la construction identitaire à l'école de la minorité francophone sous l'angle de la reconnaissance. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 29(1), 157–183. <https://doi.org/10.7202/1041201ar>
- Geimer, D.** (2025). *Savoir devenir, savoir redevenir : un guide des compétences pour vivre, grandir, travailler et éduquer mieux dans un monde bouleversé*. Le Lys Bleu Éditions.
- Gélinas-Proulx, A.** (2014). *Modèles hypothétiques de la compétence et d'une formation interculturelles pour des directions et futures directions d'école de langue française au Canada* (Thèse de doctorat, Université d'Ottawa).
- Gervais, L. et René, J.-F.** (2001). Les enjeux du partenariat aujourd'hui. *Nouvelles pratiques sociales*. 14(1), 20–30. <https://doi.org/10.7202/008322ar>
- Gestny, E. et de Rocquigny, J.** (2011). L'impact des programmes de littératie offerts dans les communautés franco-manitobaines en contexte linguistique minoritaire. *Francophonies d'Amérique*, (32), 45–64. <https://doi.org/10.7202/1014044ar>
- Geurts, H. et Haelewyck, M.-C.** (2015). Empowerment et éducation : hypothèses de coopération. Dans *Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles*, 1–13. <https://hal.science/hal-01186543/>
- Gohier, C.** (1989). Sens de l'identité et rapport à l'autre : genèse d'une éducation à la responsabilité. *Canadian Journal of Education/Revue canadienne de l'éducation*, 14(4), 471–481.
- Goodluck, M.** (2017). *Comment mettre en place un partenariat*. Nexussanté. <http://fr.nexussante.ca/sites/fr.nexussante.ca/files/resources/mettreenplacepartenariat.pdf>
- Gouvernement du Canada.** (1985, mise à jour en 2025). *Loi sur les langues officielles : engagement – épanouissement des minorités et promotion du français et de l'anglais*. Article 41 (3). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-3.01/section-41.html>
- Gouvernement du Canada.** (2018). *Principes de l'éducation culturellement sécurisante*. Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.
- Gouvernement du Canada.** (2024). *Stratégie canadienne de lutte contre le racisme (2024–2028)*.
- Gouvernement du Canada.** (2025). *Approche tenant compte des traumatismes et de la violence*. Agence de la santé publique du Canada. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/securite-et-risque-pour-sante/approches-traumatismes-violence-politiques-pratiques.html>
- Gouvernement du Canada.** (2025). *Immigration francophone*. Canada.ca. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/transparence/comites/cimm-18-nov-2025/immigration-francophone.html>
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick.** (2008). *Commission sur l'école francophone : Comment bâtir ensemble la meilleure école pour nos enfants?* (Document de consultation publique).

- Gouvernement du Nouveau-Brunswick.** (2014). *Lignes directrices sur le développement linguistique et la construction identitaire des jeunes enfants*. Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick.** (2017 et 2021). *Loi sur l'éducation* (L.N.-B. 1997, ch. E-1.12).
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick.** (2018b). *Projet de loi 109. Loi relative à la Loi sur les services à la petite enfance. Curriculum éducatif – établissement désigné. Paragraphe 11.1 (1).*
https://legnb.ca/content/house_business/60/1/bills/Bill-109-f.htm
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick.** (2022). *Rapport final de la commissaire sur le racisme systémique*.
- Grant, C. A.** (2014). Culture and teaching: What do teachers need to know? Dans C. A. Grant, *Multiculturalism in Education and Teaching: The Selected Works of Carl A. Grant*, (p. 199–214). Routledge.
- Green, J.** (2024). Creating a culturally safe learning environment for students: Key steps for educators.
<https://www.theyulangeffect.com.au/post/creating-a-culturally-safe-learning-environment-for-students>
- Greenwood, D. A.** (2013). A critical theory of place-conscious education. Dans R. B. Stevenson, A. E. J. Wals, J. Dillon et M. Brody (dir.), *International Handbook of Research on Environmental Education*, 93–100. Routledge.
- Grenz, J.** (2025). *Medicine Wheel for the Planet: A Journey Toward Personal and Ecological Healing*. Random House.
- Groupe d'experts pour la réussite des élèves.** (2004). *La numératie en tête de la 7^e à la 12^e année*. Gouvernement du Nouveau-Brunswick.
- Groupe de travail sur la gouvernance scolaire de langue française.** (2022, octobre). *Un projet de société : Rapport final*. Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. https://www.sanb.ca/uploads/document/80/file/translations/137/UN_PROJET_DE_SOCIE%20-%20Rapport_final_Octobre_2022_.pdf
- Heckman, J. J.** (2006). Skill formation and the economics of investing in disadvantaged children. *Science*, 312(5782), 1900–1902. <https://doi.org/10.1126/science.1128898>
- Heifetz, R. A. et Linsky, M.** (2017). *Leadership on the Line: Staying Alive through the Dangers of Change* (2^e éd.). Harvard Business Review Press.
- Heller, M.** (2021). Introduction. Un Canadien errant : les mobilités et la construction de la francité canadienne. *Francophonies d'Amérique*, (52), 11–29. <https://doi.org/10.7202/1082860ar>
- Hélot, C.** (2007). *Du bilinguisme en famille au bilinguisme à l'école*. L'Harmattan.
- Imbeault, L.** (mars 2026). Message de la lieutenant-gouverneure, Louise Imbeault. Semaine provinciale de la fierté française 2026. <https://kiosque.acadienouvelle.com/semaine-francais-2026/message-lieutenant-gouverneure/>
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada.** (2023). *Résidents permanents – mises à jour mensuelles d'IRCC* [jeu de données]. Gouvernement du Canada, Portail du gouvernement ouvert.
<https://open.canada.ca/data/fr/dataset/f7e5498e-0ad8-4417-85c9-9b8aff9b9eda>
- Indigenous Protected and Conserved Areas.** (s. d.). *Building Relationships for Collaboration*. Knowledge Basket.
<https://ipcaknowledgebasket.ca/resources/beyond-conservation-building-relationships-for-collaboration/>
- Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.** (2025). *Rapport : Actualisation de la politique d'aménagement linguistique et culturel du Nouveau-Brunswick*. Université de Moncton.
- Institut Tamarack.** (s. d.). *Spectre de la collaboration*.
<https://www.tamarackcommunity.ca/fr-ca/interactive-tools/collaboration-spectrum-tool>
- International Commission on the Futures of Education.** (2021). *Reimagining Our Futures Together: A New Social Contract for Education*. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).
<https://doi.org/10.54675/ASRB4722>
- Jacquet, M.** (2014). La formation interculturelle des enseignants en contexte francophone minoritaire : exemples de dispositifs pédagogiques. Dans L. D. Carlson Berg (dir.), *Francophonie canadienne dans toutes ses couleurs et le défi de l'inclusion scolaire*. Presses de l'Université Laval.
- Jacquot, M. L.** (1988). « Je suis la charnière » : Entretien avec Antonine Maillet. *Studies in Canadian Literature / Études en littérature canadienne*, 13(2). <https://journals.lib.unb.ca/index.php/SCL/article/view/8090>

- Japel, C., Tremblay, R. E. et Côté, S.** (2005). La qualité des services de garde à la petite enfance : résultats de l'étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ÉLDEQ). *Éducation et francophonie*, 33(2), 7-27. <https://doi.org/10.7202/1079098ar>
- Jarden, A. et Jarden, R.** (2016). Positive psychological assessment for the workplace. Dans *The Wiley Blackwell Handbook of the Psychology of Positivity and Strengths-Based Approaches at Work*, (p. 415-437).
- Jarden, R. J. et Jarden, A.** (2022). A systems pathway to self-care in academia: Me, We, and Us as avenues to integrated long-term self-care. Dans *Reflections on Valuing Wellbeing in Higher Education* (p. 95-110). Routledge.
- Jeziorski, A. et Therriault, G.** (2019). Identité de lieu et agency écocitoyenne de jeunes de la fin du secondaire à l'égard des enjeux sociaux et écologiques associés au fleuve Saint-Laurent au Québec : quels rapports au paysage? *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, (51). <https://doi.org/10.4000/edso.5926>
- Kaga, Y., Bennett, J., Moss, P. et UNESCO.** (2010). *Caring and Learning Together: A Cross-National Study on the Integration of Early Childhood Care and Education Within Education*.
- Kamano, L., Benimmas, A. et Côté, A.** (2020). Les stratégies d'accueil et d'accompagnement des nouveaux arrivants déployées par les écoles francophones et les structures communautaires du Nouveau-Brunswick. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 32(1), 35-59.
- Keutiben, O.** (2020). Les dispositifs et les enjeux de la politique familiale au Nouveau-Brunswick. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, (35).
- Laaroussi, M. V., Lévesque, C., Kanouté, F., Rachédi, L., Montpetit, C. et Duchesne, K.** (2005). *Les différents modèles de collaboration familles-écoles : trajectoires de réussite pour des groupes immigrants et des groupes autochtones du Québec*. Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture.
- Lambert, W. E.** (1974). Culture and language as factors in learning and education. Dans F. Aboud et R. Meade (dir.), *Cultural Factors in Learning and Education*. Fifth Western Washington Symposium on Learning.
- Landry, J.** (2017). Représentations et idéologies linguistiques en milieu scolaire minoritaire : réflexions des élèves du cours *Parler acadien* sur la variation linguistique. *Revue de l'Université de Moncton*, 48(1), 41-80. <https://doi.org/10.7202/1043560ar>
- Landry, J.-S.** (2024). *Phénoménologie du sens du leadership des directions d'écoles ontariennes en contexte francophone minoritaire et de diversité ethnoculturelle, linguistique et religieuse*. Université du Québec en Outaouais, Département des sciences de l'éducation.
- Landry, M., Massicotte, J. et Pépin-Filion, D.** (2021). *L'état de l'Acadie : un grand tour d'horizon de l'Acadie contemporaine*. Del Busso Éditeur.
- Landry, R.** (1982). Le bilinguisme additif chez les francophones minoritaires du Canada. *Revue des sciences de l'éducation*, 8(2), 223-244.
- Landry, R.** (2010). *Petite enfance et autonomie culturelle. Là où le nombre le justifie... V*. Rapport de recherche réalisé pour la Commission nationale des parents francophones. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Landry, R. et Allard, R.** (1997). L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le rôle de la francité familioscolaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 23(3), 561-592.
- Landry, R. et Rousselle, S.** (2003). *Éducation et droits collectifs : au-delà de l'article 23 de la Charte*. Les Éditions de la Francophonie.
- Landry, R., Allard, R. et Deveau, K.** (2010). *École et autonomie culturelle*. Patrimoine canadien.
- Landry, R., Deveau, K. et Allard, R.** (2006). *Langue, culture et identité : le développement psycholinguistique des francophones en milieu minoritaire*. Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- Lang, N.** (2021). Enseigner l'histoire de l'Acadie au Canada atlantique. *Acadiensis*, 50(2), 85-95. <https://id.erudit.org/iderudit/1091260ar>
- Lanoix, A. et Moisan, S.** (2022). Pensée historienne et pratiques déclarées d'enseignement : la mise en œuvre des représentations sociales des enseignants d'histoire. *Didactique*, 3(2), 32-70. <https://doi.org/10.37571/2022.0202>
- Lareau, A.** (2018). Unequal childhoods: Class, race, and family life. Dans *Inequality in the 21st Century* (p. 444-451). Routledge.

- Lareau, A., Weininger, E. B. et Cox, A. B.** (2018). Parental challenges to organizational authority in an elite school district: The role of cultural, social, and symbolic capital. *Teachers College Record*, 120(1), 1–46.
- Larochelle-Audet, J., Borri-Anadon, C. et Potvin, M.** (2016). La formation interculturelle et inclusive du personnel enseignant : conceptualisation et opérationnalisation de compétences professionnelles. *Éducation et francophonie*, 44(2), 172–195. <https://doi.org/10.7202/1039027ar>
- LeBlanc, G.** (2005). La politique sans État : les visages de l'Acadie politique. *Francophonies d'Amérique*, (19), 81–94.
- LeBlanc, G.** (2009). *L'éducation en Acadie du Nouveau-Brunswick : une voie vers l'autosuffisance linguistique et culturelle*. Rapport de la Commission sur l'école francophone.
- Legault, L., Bérubé, A., Carson, R., Patry, D., Lefebvre, L., Saucier, M.-A., Janisse, L., Thompson, G. et Lalonde, P.** (2016). *Capacité d'apprentissage dans les communautés francophones en situation minoritaire. Résultats de l'étude de mise en œuvre*. Projet Capacités d'apprentissage. Société de recherche sociale appliquée.
- Léger-Goodes, T., Malboeuf-Hurtubise, C., Mastine, T., Généreux, M., Paradis, P. O. et Camden, C.** (2022). Eco-anxiety in children: A scoping review of the mental health impacts of the awareness of climate change. *Frontiers in Psychology*, 13. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2022.872544>
- Lemyre, E.** (2024, 14 mars). *Cartes et faits saillants sur la participation aux programmes réguliers de langue française au Canada hors Québec, 2021* (publication no 89-657-X). Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2024001-fra.htm>
- Levasseur, C., Bouchard, M.-E. et Ntiranyibagira, C.** (2023). Introduction. De l'insécurité à la sécurité linguistique : complexité et diversité de contextes. *Cahiers de l'IOB/OLBI Journal*, 13, 1–15. <https://doi.org/10.18192/olbij.v13i1.7064>
- Lévesque, C., Polèse, G. et collab.** (2015). *Une synthèse des connaissances sur la réussite et la persévérance scolaires des élèves autochtones au Québec et dans les autres provinces canadiennes*. Cahiers DIALOG, 2015-01.
- Lindsey, D. B. et Lindsey, R. B.** (2016). Build cultural proficiency to ensure equity. *Journal of Staff Development*, 37(1), 50–56.
- Lory, M.-P.** (2023). Les approches pédagogiques qui valorisent la diversité linguistique et culturelle pour repenser de façon inclusive la francophonie en contexte minoritaire. *Arborescences*, (13), 36–48. <https://doi.org/10.7202/1107653ar>
- Lory, M.-P. et Armand, F.** (2016). Éveil aux langues et évolution des représentations d'élèves plurilingues sur leur répertoire linguistique. *Alterstice*, 6(1), 27–38.
- Lubaki, C.** (2023). *Libérer la créativité des enfants de 0 à 6 ans : petit guide de coaching en éducation créative et positive*. Amazon KDP.
- Luc, É. et Boudreau, L. C.** (2024). *Le leadership partagé au service de la réussite éducative : comment s'outiller?* Les Éditions de la Francophonie.
- Maaroufi, S.** (2025). *Santé mentale et migration : regards intergénérationnels*. Communication et recherche présentées à l'atelier « Le Québec futur, une société interculturelle », 27^e Congrès Metropolis Canada. Toronto, Ontario.
- Maillet, M.** (2016, 2 mai). Entrevue sur le projet *Maison Étoile* destiné aux enfants de 4 à 8 ans. *Format libre* [Émission de radio]. Radio-Canada. Citation reproduite dans le texte. [\[ici.radio-canada.ca\]](https://ici.radio-canada.ca)
- Manço, A. et Gouverneur, C.** (2015). Agir pour une école inclusive en contexte de diversité : interventions dans deux athénées. Dans A. Manço (dir.), *De la discrimination à l'inclusion en milieu scolaire* (p. 83–104). L'Harmattan.
- Manning, M., Wong, G. T., Fleming, C. M. et Garvis, S.** (2019). Is teacher qualification associated with the quality of the early childhood education and care environment? A meta-analytic review. *Review of Educational Research*, 89(3), 370–415.
- Marquis, M.-H., Cormier, M. et Bigras, N.** (2022). Liens entre le contexte sociolinguistique et les comportements langagiers de nouveaux parents : le cas du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. *Éducation et francophonie*, 50(3). <https://doi.org/10.7202/1091113ar>
- Martel, A.** (2001). *Droits, écoles et communautés, 1986–2002. Analyse pour un aménagement du français par l'éducation en milieu minoritaire au Canada/Rights, Schools and Communities in Minority Context: 1986–2002. Toward the Development of French Through Education, an Analysis*. Commissariat aux langues officielles.
- Marzano, R. J.** (2003). *What Works in Schools: Translating Research into Action*. ASCD.

- Mayer-Crittenden, C. et Cameron, D.** (2022). Acquisition du français en contexte linguistique minoritaire : la perspective des parents et des enseignants. *Minorités linguistiques et société*, (19), 26–61. <https://doi.org/10.7202/1094397ar>
- Metropolis Canada.** (2025, 13–15 mars). 27^e Congrès Metropolis Canada : Réinventer le plan et le programme d'immigration du Canada pour une nouvelle ère. Toronto, Ontario.
- Michaud, N. et Léger, M. T.** (2015). *Pratiques et interventions à la petite enfance favorisant la réussite scolaire*. Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE), Université de Moncton. https://www.umoncton.ca/crde/sites/crde.prod.umoncton.ca/files/wf/michaud_n.pdf
- Migneault, G.** (2012). La reconnaissance législative accordée aux Acadiens du Nouveau-Brunswick avant la Confédération (1784 à 1867). *Acadiensis*, 40 (2), 109–141.
- Migneault, G.** (2013). *La crise scolaire de 1871 à 1875 au Nouveau-Brunswick : un produit de la Confédération*. Éditions du BeauBassin.
- Milne, E.** (2016). « I have the worst fear of teachers » : Moments of inclusion and exclusion in family-school relationships among Indigenous families in Southern Ontario. *Canadian Review of Sociology / Revue canadienne de sociologie*, 53(3), 270–289.
- Milne, E.** (2017). *Renegotiating Family-School Relationships Among Indigenous Peoples in Southern Ontario* (Thèse de doctorat, Université de Waterloo). https://uwspace.uwaterloo.ca/bitstream/handle/10012/9810/Milne_Emily.pdf
- Ministère de la Justice Canada.** (2025, 17 janvier). Images et ressources d'apprentissage. <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/dlc-rfc/ccdl-ccrf/ressources-resources.html>
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (s. d.). *Cadre d'orientation : inclusion à la garderie éducative*.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *Cadre d'orientation de cheminement vers la garderie éducative inclusive*.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2024). *Cadre d'orientation sur l'intelligence artificielle en milieu scolaire*.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *Cadre de qualité des garderies éducatives du Nouveau-Brunswick*. <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Corporate/Promo/invest-in-learning/Cadre-qualite-educatives.pdf>
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2012). *Consolider l'inclusion pour consolider nos écoles*.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2017). *Désignation des garderies éducatives du Nouveau-Brunswick*. https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/early_childhood/designation-f.pdf
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *Document de discussion – Plan d'éducation (secteur francophone)*. Fredericton, Nouveau-Brunswick.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *Données de consultation – Actualisation de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC), mai 2024 à novembre 2025* (Notes de consultation internes, 85 dialogues, près de 1 000 personnes consultées). Fredericton, Nouveau-Brunswick.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2016). *Plan d'éducation de 10 ans : donnons à nos enfants une longueur d'avance (Secteur francophone)*.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2018). *Donnons à nos enfants une longueur d'avance... dès le départ : Plan d'action pour les services de garderies éducatives*. https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/eco-bce/Promo/early_childhood/plan_daction_services_de_garderie_educatifs.pdf
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *État de la situation sur le numérique et l'intelligence artificielle en milieu scolaire*.
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *État des lieux du plan d'éducation 2016–2026*.

- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *Guide d'intégration pédagogique de l'intelligence artificielle.*
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2024). *Guide des apprentissages expérientiels M-12.*
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *Guide Initiative de bien-être.*
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *Modèle pédagogique holistique des apprentissages.*
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *Orientations en matière de leadership pédagogique et de collaboration en milieu scolaire.*
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2025). *Stratégie et plan d'action du secteur francophone pour la fidélisation et le recrutement des enseignant(e)s et des professionnel(le)s de la santé au Nouveau-Brunswick.*
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2016). *Profil de sortie d'un élève du système scolaire acadien et francophone du Nouveau-Brunswick.*
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2021). *Stratégie de main-d'œuvre pour le personnel éducatif de la petite enfance.* <https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ed/pdf/ELCC/-strategie-de-main-d%E2%80%99C5%93uvre-petite-enfance.pdf>
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (2023). *Stratégie du milieu éducatif francophone en matière d'attraction et de rétention des personnes apprenantes issues de l'immigration.*
- Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick.** (s. d.). *Unité et diversité.* Fredericton, Nouveau-Brunswick.
- Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.** (2023). *Stratégies provinciales de promotion du mieux-être.*
- Naoufal, N.** (2012). *La contribution de l'éducation relative à l'environnement à la construction d'une dynamique de paix* (Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal).
- National Reading Panel.** (2000). *Teaching Children to Read: An Evidence-Based Assessment of the Scientific Research Literature on Reading and Its Implications for Reading Instruction.* National Institute of Child Health and Human Development.
- Ndiaye, A. et Ruminot, C.** (2024). Cultiver l'innovation, l'engagement et le leadership partagé à travers le coenseignement parent-enseignant : quelles implications pour les directions d'école? *Éducation et francophonie*, 52(2). <https://doi.org/10.7202/1115413ar>
- Observatoire des tout-petits.** (2021). *Comment favoriser le développement des tout-petits avant leur entrée à l'école? L'importance de la qualité, de la stabilité et de la continuité des environnements.* Fondation Lucie et André Chagnon. Montréal, Québec.
- Opolahsomuwehs, Perley, I.** (2019). Partage de savoirs lors d'une rencontre au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance portant sur la création d'environnements culturellement sûrs et inclusifs. Aînée wolastoqi. Fredericton, Nouveau-Brunswick.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).** (2019). *Trends Shaping Education.* OECD Publishing. https://doi.org/10.1787/trends_edu-2019-en
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).** (2019). *Working Together to Help Students Succeed.* OECD Publishing.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).** (2020). *School Leadership for Learning: Insights from TALIS 2018.* OECD Publishing.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).** (2021). *Empowering Learners for the Age of Artificial Intelligence.* OECD Publishing.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).** (2021). *Teachers and Leaders as Lifelong Learners.* OECD Publishing.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).** (2023). *PISA 2022 Results.* OECD Publishing.

- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).** (2025). *Students, Digital Media Use and Well-Being*. OECD Publishing.
- Organisation des Nations Unies (ONU).** (2024). *Appel à la Deuxième Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine (2025–2034)*.
- Organisation des Nations Unies (ONU).** (1989). *Convention relative aux droits de l'enfant*. <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/convention-rights-child>
- Organisation des Nations Unies (ONU).** (2007). *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).** (2022). *Education and Care in Early Childhood*. UNESCO Publishing.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).** (2023). *Guidance for Generative AI in Education and Research*. UNESCO Publishing.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).** (2023). *L'éducation multilingue, une nécessité pour transformer l'éducation : Rapport sur l'évènement de la Journée internationale de la langue maternelle 2023*. UNESCO Publishing.
- Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).** (2021). *Reimagining Our Futures Together: A New Social Contract for Education*. UNESCO Publishing. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379707>
- Organisation mondiale de la Santé (OMS).** (2025). *Making every school a health-promoting school: implementation guidance for school health services*. World Health Organization.
- Parisé, J.-N.** (2025, 10 octobre). *Analyse de la Politique d'aménagement linguistique et culturel à travers une lentille jeunesse* (Rapport d'analyse présenté à l'équipe de rédaction de l'actualisation de la PALC). Fredericton, Nouveau-Brunswick.
- Parisé, J.-N.** (2025, 10 octobre). *Rapport des consultations de la voix jeunesse* (Rapport présenté à l'équipe de rédaction de l'actualisation de la Politique d'aménagement linguistique et culturel). Fredericton, Nouveau-Brunswick.
- Perley, D. G.** (1993). Aboriginal education in Canada as internal colonialism. *Canadian Journal of Native Education*, 20(1), 118–128. <https://doi.org/10.14288/cjne.v20i1.195738>
- Perley, D. G.** (2026). *Overview of Wolastoqey and Mi'kmaq history* (révisé en 2026) [Manuscrit inédit].
- Petscher, Y., Cabell, S. Q., Catts, H. W., Compton, D. L., Foorman, B. R. et Hart, S. A.** (2020). How the science of reading informs 21st-century education. *Reading Research Quarterly*, 55(S1), S267–S282. <https://doi.org/10.1002/rrq.352>
- Proshansky, H. M., Fabian, A. K. et Kaminoff, R.** (1983). Place-identity : Physical world socialization of the self. *Journal of Environmental Psychology*, 3(1), 57–83.
- Pruneau, D., Breau, N. et Chouinard, O.** (1997). Un modèle d'éducation relative à l'environnement visant à modifier la représentation des écosystèmes biorégionaux. *Éducation et francophonie*, 25(1), 150–165.
- Radio-Canada Archives.** (2025). *Entrevue avec le père Anselme Chiasson en 1985* [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=Q9dzXAMB2ag>
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.** (2016, 7 mars). *Textes des traités – Traité de paix et d'amitié de 1752*. Gouvernement du Canada. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100029040/1581293867988>
- Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.** (2016, 7 mars). *Textes des traités – Traité de paix et d'amitié de 1760–1761*. Gouvernement du Canada. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100029046/1581293947580>
- Réseau de développement économique et d'employabilité Canada.** (2019). *Plan global en petite enfance*. Réseau de développement économique et d'employabilité Canada. <https://rdee.ca/wp-content/uploads/190531-RAPPORT-Petite-enfance.pdf>
- Robert-Mazaye, C., Goulet, F., Turcotte, S., Demers, S., Belleau, É. et Barroca-Paccard, M.** (2021). Comprendre les composantes de l'écocitoyenneté chez les enfants et les jeunes : une réflexion théorique. *Tréma*, 56. <https://doi.org/10.4000/trema.7020>
- Rocher, A.-M.** (2015). *Droit comme F*. Série documentaire. Office national du film du Canada. <https://www.onf.ca/collection/droit-comme-un-f/>

- Sauvé, L.** (2017). L'éducation à l'écocitoyenneté. Dans A. Barthes et J.-M. Lange (dir.), *Dictionnaire critique des enjeux et concepts des Éducatrices à*. (p. 56–65). L'Harmattan.
- Shonkoff, J. P.** (2017). Neurobiologie du développement des jeunes enfants et fondements d'une société durable. Dans *Les preuves sont là : il faut investir dans l'éducation et la protection de la petite enfance. État des lieux dans le monde* (p. 61–66). UNESCO Publishing.
- Shonkoff, J. P. et Phillips, D. A. (dir.).** (2000). *From Neurons to Neighborhoods: The Science of Early Childhood Development*. National Academies Press. <https://doi.org/10.17226/9824>
- Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB).** (2022, octobre). *Un projet de société : Propositions de la communauté acadienne et francophone en vue d'établir un système scolaire de langue française au Nouveau-Brunswick qui est démocratique, imputable, stable et innovant et qui respecte les articles 16.1(1) et 23 de la Charte canadienne des droits et libertés*. <https://gouvernancescolairenb.ca/wp-content/uploads/2023/02/RAPPORT-UN-PROJET-DE-SOCIETE-Octobre-2022-3MO.pdf>
- Siegel, D. J. et Bryson, T. P.** (2019). *Un cerveau en formation : comment développer courage, curiosité et bienveillance chez votre enfant*. Guy Saint-Jean Éditeur.
- Simard, V.** (2025, 29 septembre). Comment parler de climat aux enfants? Étude de Catherine MalboeufHurtubise. *La Presse*.
- Snowling, M. J., Hulme, C. et Nation, K. (dir.).** (2023). *The Science of Reading: A Handbook*. Wiley-Blackwell.
- Statistique Canada.** (2021). *Perspective géographique – Recensement de 2021 : Nouveau-Brunswick* (Série Perspective géographique). <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/index.cfm?lang=F>
- Statistique Canada.** (2023). *Profil du recensement. Recensement de la population de 2021*. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>
- Substance Abuse and Mental Health Services Administration.** (2014). *Trauma-Informed Care in Behavioral Health Services* (Treatment Improvement Protocol Series No. 57). U.S. Department of Health and Human Services.
- Tajfel, H. et Turner, J. C.** (1986). The social identity theory of intergroup behavior. Dans S. Worchel et W. G. Austin (dir.), *Psychology of Intergroup Relations* (p. 7–24). Nelson-Hall.
- Tardif, J.** (1992). *Pour un enseignement stratégique*. Les Éditions Logiques.
- Terrell, R. D., Terrell, E. K., Lindsey, R. B. et Lindsey, D. B.** (2018). *Culturally Proficient Leadership: The Personal Journey Begins Within*. Corwin Press.
- Thériault, J. Y.** (1995). *L'identité à l'épreuve de la modernité : Écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*. Éditions d'Acadie.
- Uhl-Bien, M. et Arena, M.** (2018). Complexity leadership: Enabling people and organizations for adaptability. *Human Resource Planning*, 39(2), 9–32.
- UN Human Rights Council.** (2017). *Report of the Working Group of Experts on People of African Descent on Its Mission to Canada*. <https://www.refworld.org/reference/mission/unhrc/2017/en/118673>
- Unité de recherche, de formation et de développement en éducation en milieu autochtone.** (2022). *Notre histoire, la naissance d'un partenariat*. <https://urfdema.uqat.ca/>
- Violette, I.** (2014). L'immigration francophone en Acadie : langue, nation et minorité. *Minorités linguistiques et société*, 4, 126–153. <https://doi.org/10.7202/1024695ar>
- Violette, I.** (2025). De l'insécurité à la sécurité linguistique chez les jeunes francophones du Nouveau-Brunswick : une perspective longitudinale. *Cahiers de l'ILOB/OLBI Journal*, 14, 81–100. <https://doi.org/10.18192/olbij.v14i1.6898>
- Whelan, B.** (2025). Toward networked social identity theory: Reconceptualizing social identity in the digital age. *AMS Review*, 15, 502–518. <https://doi.org/10.1007/s13162-025-00321-0>
- Zangio, P.** (2025, novembre). *Intégration de la justice raciale et des engagements internationaux dans la version actualisée de la Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC), 2026–2036* (Rapport final). Moncton, Nouveau-Brunswick.
- Zoghbi, S.** (2024). Les compétences interculturelles : un outil nécessaire à l'éducation francophone d'aujourd'hui. *Éducation et francophonie*, 52(2). <https://doi.org/10.7202/1115415ar>



New  Nouveau
Brunswick
C A N A D A